

2m 11.2688.9

Université de Montréal

Méthode d'accès informatisé
aux citations littéraires

Par

Sylvie Pazlar

Département de linguistique et de traduction

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)

En traduction option recherche

Décembre, 1998

© Sylvie Pazlar, 1998



P

25

U54

1999

v.0|05

Université de Montréal

Méthode d'accès informatisé
aux citations littéraires

Par

Sylvie Pastar

Département de linguistique et de traduction

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître en arts (M.A.)

En traduction option recherche

Décembre, 1998

© Sylvie Pastar, 1998



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Méthode d'accès informatisé
aux citations littéraires

présenté par :

Sylvie Pazlar

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Alexis Muselavici Nours
Marie - Claude L'Homme
Gilles Bélanger

Mémoire accepté le : 29.03.99

SOMMAIRE

Les domaines littéraires, tout comme les domaines techniques, sont en constante évolution. En tant que traducteur, nous touchons aux deux; travaillant dans le premier, nous nous servons du second. Cependant, les littéraires sont parfois méfiants et appréhendent les nouvelles technologies. Or, l'informatique offre une multitude d'outils que le traducteur peut mettre à sa disposition.

En créant un dictionnaire de citations électronique, notre objectif est de tirer profit des possibilités qu'offre le support informatique. Les traducteurs (et particulièrement les traducteurs littéraires) pourront se servir de notre outil ou l'utiliser comme exemple afin d'en créer un adapté à leurs données.

Pour les besoins de notre recherche, nous avons décrit un certain nombre de dictionnaires de citations sur support papier en insistant essentiellement sur leurs limites. À partir des défauts que nous avons décrits, nous avons élaboré un outil d'aide à la traduction. Pour ce faire, nous avons sélectionné un certain nombre de citations accompagnées d'informations complémentaires. Une fois choisies, nous avons divisé et regroupé les différentes données selon leur genre (citations, auteurs, thèmes, œuvres), puis nous les avons insérées dans différentes tables que nous avons liées entre elles.

Nous souhaitons enrichir les bibliothèques existantes de dictionnaires électroniques, en offrant un outil destiné aux traducteurs littéraires.

Nous espérons également que notre outil servira d'exemple et inspirera les langagiers à tirer profit des outils informatiques (de plus en plus nombreux) mis à leur disposition : faciles d'accès et d'utilisation, les nombreux systèmes de gestion de bases de données permettent la création de lexiques en tout genre, adaptables à toutes les données.

AVANT-PROPOS

Je tiens à remercier ma directrice de recherche Marie-Claude L'Homme, professeure à l'Université de Montréal. Son soutien aussi bien moral qu'intellectuel, sa disponibilité et surtout ses conseils furent d'une aide précieuse lors de la rédaction du présent mémoire.

Je souhaite également remercier Richard Loulou, Ph.D., professeur à l'Université McGill qui, malgré un emploi du temps très chargé, a pris le temps de lire mon travail et de me conseiller.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	i
Avant-propos	iii
Table des matières	iv
Liste des figures	x
Liste des schémas	xi
Liste des tableaux	xii

1. Introduction

1

1.1 Généralités 1

1.2 Nouvelles technologies et domaines littéraires 2

1.3 Le dictionnaire électronique 7

1.4 Objectif de la présente recherche 8

1.5 Contenu du mémoire 11

2. Les dictionnaires de citations sur support papier	13
2.1 Généralités	13
2.1.1 La citation	13
2.1.2 Le dictionnaire de citations	15
2.1.3 Les genres de dictionnaires de citations	18
2.1.4 L'organisation des citations dans le dictionnaire	20
2.1.5 Division du dictionnaire de citations	22
2.1.5.1 La présentation	23
2.1.5.2 Les citations	24
2.1.5.3 L'index	33
i) L'index thématique	34
ii) L'index des auteurs	37
2.2 Exemples de dictionnaires de citations	38
2.3 Conclusion	43

3. Les problèmes	44
3.1 Problèmes d'organisation des données	46
3.1.1 La capacité de stockage	46
3.1.2 Impression et mise à jour	47
3.2 Problèmes d'extraction des données	48
3.2.1 Premier problème : citation résumée par un thème	49
3.2.1.1 Le thème unique	49
3.2.1.2 Étapes à suivre pour faire une recherche	51
3.2.1.3 Exemples	55
3.2.2 Deuxième problème : la recherche se fait uniquement par le thème	58
3.2.2.1 Étapes à suivre pour faire la recherche	60
3.2.2.2 Exemples	61
3.3 Solutions	62
3.4 Conclusion	64

4. Description de la méthode	65
4.1 Choix des dictionnaires	65
4.2 Constitution du corpus	70
4.2.1 Critères de sélection des citations	71
4.2.1.1 Premier critère : Genre de citations	71
4.2.1.2 Deuxième critère : Variété des thèmes	72
i) Les thèmes semblables	73
ii) Les thèmes différents	74
4.2.1.3 Troisième critère : Ambiguïté thématique	76
4.2.1.4 Quatrième critère : Emplois linguistiques particuliers	77
4.2.2 Taille de l'échantillon	80
4.3 Base de données	82
4.3.1 Généralités	82
4.3.2 Définitions	83
4.3.3 Les différentes bases de données	85
4.3.4 Les tables	87
4.3.4.1 La première table : les citations	88
4.3.4.2 La deuxième table : les thèmes	88
4.3.4.3 La troisième table : les auteurs	92
4.3.4.4 La quatrième table : la source de la citation	93
4.4 Les requêtes	95
4.4.1 Définition	95
4.4.2 Les différents liens	96

4.4.2.1	Création des liens entre les différentes tables	97
	i) Lien entre la table des citations et la table des thèmes	98
	ii) Lien entre la table des citations et la table des œuvres	99
	iii) Lien entre la table des citations et la table des auteurs	99
4.4.3	Les critères	100
4.4.4	Les différentes requêtes	100
4.4.4.1	Première requête : R-01 : à partir de l'auteur	103
4.4.4.2	Deuxième requête : R-02 : à partir du thème	105
4.4.4.3	Troisième requête : R-03 : à partir de l'auteur et du thème	107
4.4.4.4	Quatrième requête : R-04 : sur l'auteur	109
4.4.4.5	Cinquième requête : R-05 : sur la citation	110
4.4.4.6	Sixième requête : R-06 : à partir de la citation	112
4.4.4.7	Septième requête : R-07 : à partir de l'emploi particulier	114
4.4.4.8	Huitième requête : R-08 : emplois particuliers dans tous les champs	117
4.4.4.9	Neuvième requête : R-09 : à partir de la date de naissance	118
4.4.4.10	Dixième requête : R-10 : à partir de la maison d'édition	120
4.4.4.11	Onzième requête : R-11 : à partir du siècle	122
4.4.4.12	Douzième requête : R-12 : à partir du pays	125
4.5	Conclusion	127

5. Mode d'emploi	129
5.1 La commande requête	129
5.1.1 Les différentes requêtes	130
5.1.2 Étapes à suivre	130
5.1.3 Exemples	132
5.1.3.1 Premier exemple	132
5.1.3.2 Deuxième exemple	135
5.1.3.3 Troisième exemple	136
5.2 Conclusion	138
6. Conclusion	139
Bibliographie	142
Annexe A : Liste des citations et leur auteur	147
Annexe B : Liste des thèmes, des thèmes secondaires, des synonymes et des emplois particuliers	160
Annexe C : Liste des auteurs	167

LISTE DES FIGURES

4.1 Création de la requête : choix des tables, des liens et des critères	96
5.1 Les requêtes	131
5.2 Boîte de dialogue de la requête R-01	133
5.3 Entrer la réponse	134
5.4 Boîte de dialogue de la requête R-07	135
5.5 Boîte de dialogue de la requête R-09	137

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 4.1 : Requête R-01	104
Schéma 4.2 : Requête R-02	106
Schéma 4.3 : Requête R-03	108
Schéma 4.4 : Requête R-05	111
Schéma 4.5 : Requête R-06	113
Schéma 4.6 : Requête R-07	116
Schéma 4.7 : Requête R-10	121
Schéma 4.8 : Requête R-11	124
Schéma 4.9 : Requête R-12	126

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Mode d'organisation des différents dictionnaires consultés	31
Tableau 2.2 : Dictionnaires utilisés pour la description et la sélection	41
Tableau 4.1 : Dictionnaires utilisés pour la sélection des citations	67
Tableau 4.2 : Table des citations	88
Tableau 4.3 : Table des thèmes	91
Tableau 4.4 : Table des auteurs	93
Tableau 4.5 : Table des œuvres	94
Tableau 4.6 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-01	104
Tableau 4.7 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-02	106
Tableau 4.8 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-03	106
Tableau 4.9 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-04	110
Tableau 4.10 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-05	112
Tableau 4.11 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-06	114
Tableau 4.12 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-07	117
Tableau 4.13 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-08	118
Tableau 4.14 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-09	120
Tableau 4.15 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-10	122
Tableau 4.16 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-11	125
Tableau 4.17 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-12	127
Tableau 5.1 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-01	134

Tableau 5.2 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-07	136
Tableau 5.3 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-09	138

1. Introduction

1.1 Généralités

Le traducteur est un écrivain qui emprunte les idées d'autrui, et les fait siennes le temps de les traduire dans une autre langue. Les dictionnaires et les encyclopédies sont des ouvrages de référence indispensables pour les langagiers. Les traducteurs se doivent de connaître la langue et ses moindres subtilités. Il leur faut donc avoir des outils de travail qu'ils peuvent adapter à leurs besoins ou qu'ils peuvent créer eux-mêmes. Or, le support papier (longtemps utilisé exclusivement), contrairement au support informatique (qui est en pleine expansion), ne permet pas d'adapter l'outil à des recherches élaborées.

En effet, l'utilisateur doit se soumettre aux choix du lexicographe et se servir de l'ouvrage tel qu'il a été conçu. Le support informatique, quant à lui, de plus en plus accessible, permet une grande marge de manœuvre; offrant plus d'options et imposant moins de restrictions au créateur, il permet aussi à l'utilisateur de «transformer» l'outil selon ses besoins, presque comme s'il l'avait créé lui-même. Le support informatique est donc un outil du futur avec lequel il faut se familiariser rapidement, car les avantages sont nombreux :

grande capacité de stockage, économie (d'espace et de temps), systématique, flexibilité pour le lexicographe et, surtout, grande efficacité pour l'utilisateur (les ouvrages transférés sur ce support sont plus complets et l'information est plus facilement accessible). Comme le souligne Thériault :

«Le CD-Rom est un support qui permet non seulement de stocker et de donner l'accès à d'énormes quantités de données (textes, graphiques, photos, etc.) mais d'ajouter de la valeur à l'information et offrir à l'utilisateur des outils de repérage incroyables» [1992 : 21].

L'évolution rapide des nouvelles technologies, l'accès de plus en plus facile aux micro-ordinateurs, le développement constant d'outils informatiques mis à la disposition des étudiants, des professeurs, des scientifiques et, de plus en plus, des langagiers, permet de dire, avec certitude, que l'informatique (et ses dérivés) est une technologie bien ancrée dans la société, qui prend d'assaut tous les domaines, y compris les domaines littéraires.

1.2 Nouvelles technologies et domaines littéraires

Au premier abord, les domaines littéraires et les domaines de l'informatique ne semblent pas compatibles. En effet, il n'y a encore pas si longtemps, les littéraires et les langagiers utilisaient essentiellement les

traitements de texte, laissant les nombreux logiciels et autres outils informatiques plus élaborés à d'autres professionnels (comptables, ingénieurs). Cependant, depuis plusieurs années déjà, l'informatique occupe une place de plus en plus importante dans des secteurs où elle n'apparaissait que timidement. Les amateurs aussi bien que les professionnels, les écrivains aussi bien que les artistes, tous utilisent les supports informatiques mis à leur disposition.

Dans le domaine de la traduction, à ses débuts, l'informatique a été essentiellement utilisée par les traducteurs spécialisés. En effet, ces derniers ont commencé très tôt à confectionner des répertoires informatisés. Les systèmes de gestion de bases de données s'adaptent facilement à la création de lexiques. Les dictionnaires de spécialité occupent une place importante dans la création d'outils informatiques. Tel est le cas du *Dictionnaire interactif multilingue de termes médicaux*. Une des collaboratrices écrit :

«La variété et la richesse des langues des États membres de l'Union européenne constituent une motivation pour une collaboration plus étroite entre terminologues, lexicographes, traducteurs et groupes de scientifiques, en particulier les médecins» [Garcia 1997 : 110].

Différents spécialistes (terminologues, lexicographes, traducteurs, scientifiques), travaillent dans plusieurs langues (français-anglais-portugais),

sur le même projet. Ce dictionnaire informatisé en cours d'élaboration est un exemple des possibilités qu'offre le support informatique, quel que soit le domaine.

Cependant, pour le traducteur littéraire, la traduction est plus que l'établissement d'équivalences. Il est vrai que cela est également le cas de la traduction technique. Toutefois, dans les domaines bien circonscrits, le vocabulaire est non seulement spécialisé, mais également extrêmement précis; souvent, il n'y a pas d'interchangeabilité possible. En traduction littéraire, la précision des termes choisis est également un facteur; toutefois, elle doit s'aligner sur d'autres contraintes, telles que le style de l'auteur, le ton du texte, etc. Dans le choix des équivalences, le traducteur littéraire dispose d'un plus grand éventail de termes.

Le support informatique offre de nombreuses possibilités encore inexploitées pour un traducteur littéraire. Celui-ci peut créer un outil adapté essentiellement à ses besoins. Un système de gestion de bases de données lui permettrait de :

- regrouper les données selon les auteurs qu'il traduit (vocabulaire, style, ton, sujet);
- créer des structures adaptées aux langues qu'il traduit et dans lesquelles il traduit;

- créer un lexique particulier pour chaque auteur (éditeurs, rédacteurs, correcteurs, etc.).

Afin d'exploiter pleinement les ressources du support informatique, une fois divisées et regroupées selon des catégories différentes, toutes ces informations peuvent, naturellement, être liées entre elles.

Il est donc important de maîtriser les nouvelles technologies et de se tenir au courant des progrès réalisés. C'est notamment le cas de nombreux éditeurs qui désirent s'adapter au support informatique afin de répondre aux besoins des utilisateurs. En effet, «[...] l'aspect culturel de ce nouveau support [...]» [Lorca 1996 : 42] prend une ampleur qu'il est impossible d'ignorer. On ressent de l'inquiétude chez certains éditeurs, particulièrement ceux spécialisés dans l'édition d'encyclopédies et de dictionnaires.

«Comme toute nouvelle technologie, le multimédia effraie un peu, mais il ne tuera pas plus le livre que la télévision n'a tué le cinéma» [Lorca 1996 : 47].

Certains craignent que le support informatique fasse complètement disparaître le support papier. En effet, les technologies évoluent très rapidement et les nouveaux logiciels et CD-Rom arrivant sur le marché se déclassent mutuellement. Les premiers dictionnaires papier transférés sur support électronique ne font déjà plus concurrence aux nouveaux arrivants. Les progrès

rapides exigent une constante exploitation des outils informatiques. Il existe forcément une concurrence grandissante, notamment entre les maisons d'édition qui essaient de plus en plus d'offrir à leur public des produits utilisant les technologies actuelles. Toutefois, la crainte s'estompe et nombreux sont ceux qui souhaitent prendre le virage qui mène à l'exploitation des nouvelles technologies, comme le remarquent des spécialistes du domaine :

«Un peu frileux au départ, les éditeurs traditionnels s'engouffrent aujourd'hui dans l'aventure. Encyclopédies et dictionnaires, beaux-livres, collections «Vie pratique», «Jeunesse» et ouvrages «éducatifs» s'interactivent! Considérés pas les éditeurs comme un fantastique outil de connaissance complémentaire du livre, le CD-Rom et ses acolytes (CDI...) jouent désormais dans la cour des grands. Hachette, Flammarion, Anne Carrière, Hatier... tous ouvrent leur porte au multimédia [...]» [Lorca 1996 : 42].

«L'éditeur se doit de devenir multidisciplinaire et de se tenir à l'écoute de ces évolutions. En effet, à moyen terme, les années 1996 à l'an 2 000 vont montrer que l'éditeur et l'imprimeur ne peuvent plus se contenter de la sortie papier. Une partie du commerce va se faire par la sortie électronique» [Cartier 1994 : 10].

«Une chose est certaine, cela même si cette technologie requiert des investissements financiers importants, la tentation CD-Rom est forte pour l'éditeur qui dispose déjà de livres de référence dans son fonds : anthologies, dictionnaires, encyclopédies, répertoires, grammaires, etc.» [Thériault 1994 : 4].

1.3 Le dictionnaire électronique

Le transfert des données contenues dans les dictionnaires, ainsi que dans les encyclopédies n'échappera pas à ces évolutions.

«Dans ordinateur il y a *ordinare*, et dans ordonner, il y a *dictionnaire*. Rien de surprenant, donc, au fait que les dictionnaires aient été, après les jeux, les premiers produits informatisés. L'union du dictionnaire et de l'informatique perdure et porte des fruits de plus en plus riches et de plus en plus nombreux» [Gouadec 1997 : 24].

Le Robert électronique paru en 1989, est un des dictionnaires électroniques les plus connus, mais, de plus en plus, les maisons d'édition adoptent le support électronique. Néanmoins, jusqu'à tout récemment, on le faisait essentiellement pour les dictionnaires de langue (unilingues et bilingues).

Les dictionnaires de citations suivent également le chemin de l'informatisation. Par exemple, la maison d'édition Larousse a publié, en 1996, un CD-Rom intitulé *Bibliorom Larousse* constituant une bibliothèque de référence de six dictionnaires liés entre eux :

- *Petit Larousse Illustré*;
- *Thésaurus Larousse*;
- *Dictionnaire de citations françaises et étrangères Larousse*;
- *Dictionnaire compact français/anglais - anglais/français Larousse*;
- *Dictionnaire compact français/allemand - allemand/français Larousse*;
- *Dictionnaire compact français/espagnol - espagnol/français Larousse*.

Par ailleurs, le Petit Robert sur CD-Rom paru en 1996 proposait de nouveaux contenus par rapport à la version papier. Par exemple, les créateurs ont ajouté de courtes biographies des auteurs de citations apparaissant dans les articles. De plus, la présentation et la capacité de stockage permettent d'augmenter le nombre de citations illustrant l'emploi d'un mot. Sur ce CD-Rom on en retrouve 40 000 (et ce n'est pas un dictionnaire de citations).

1.4 Objectif de la présente recherche

Les dictionnaires électroniques ne sont déjà plus à un stade expérimental. Cependant, ils n'occupent pas encore la place des dictionnaires sur support papier. Le domaine est en pleine expansion; il y a beaucoup de dictionnaires électroniques et leur nombre ne cesse d'augmenter. Toutefois, il y a encore une certaine marge de manœuvre qui permet la création de nouveaux outils et l'amélioration d'outils existants.

«Aujourd'hui, le marché du dictionnaire électronique croît au rythme de 40% par an, et les dictionnaires sur support électronique divers représentent uniquement 1% du marché. En l'an 2 000, le tirage courant des dictionnaires techniques se situera autour des 3 000 exemplaires, à raison de 1 500 sur support papier et 1 500 sur CD-Rom» [Gouadec 1997 : 25].

Par conséquent, notre travail se donne trois objectifs que nous allons traiter dans différents chapitres. Bien que nous les traitions séparément, ils sont étroitement liés et découlent les uns des autres.

De façon générale, notre travail se donne comme objectif d'apporter quelques éléments de solution aux lacunes qui existent en matière de dictionnaires électroniques. Pour mener à bien notre projet, nous avons choisi les dictionnaires de citations littéraires de langue française ou traduites en français.

Plus spécifiquement, nous nous sommes fixée comme objectif de créer un outil d'aide à la traduction. Souvent le problème des traducteurs ne consiste pas à trouver l'équivalent dans la langue d'arrivée, mais bien de l'adapter afin de préserver le vocabulaire, le style et le ton du texte choisis par l'auteur, sans oublier le public visé. Les dictionnaires de langue, bilingues et unilingues, sont des outils de travail connus des traducteurs et utilisés fréquemment. Les dictionnaires de citations, quant à eux, le sont moins. Pourtant, pour un

traducteur et, notamment un traducteur littéraire, ils représentent un ouvrage de référence intéressant qui regroupe auteurs, époques et styles. En effet, lorsqu'un traducteur travaille sur un texte écrit par un auteur du dix-huitième siècle, le dictionnaire de citations lui donne des extraits d'ouvrages écrits par des auteurs de cette époque, qui, à l'aide d'échantillons de thèmes et de styles, lui permettront de mieux cerner cette période. Il peut également y lire des passages de l'auteur qu'il traduit, afin de mieux le comprendre. De plus, il peut y trouver des extraits traduits par d'autres.

Par conséquent, pour créer notre dictionnaire électronique, nous avons combiné la littérature et l'informatique; tout en les sélectionnant selon des critères bien précis, nous avons adapté les données de dictionnaires de citations sur support papier à une base de données, conçue à l'aide d'un système de gestion de bases de données. Il en sera question dans le cinquième chapitre.

Bien que de nombreux progrès aient été réalisés, il reste encore de la place pour les innovations. Par conséquent, plus qu'un dictionnaire de citations sur support électronique, notre outil est destiné aux traducteurs littéraires, mais peut également servir d'exemple. En effet, il peut être un modèle que les traducteurs suivront afin de satisfaire leurs besoins et de combler les lacunes qui existent.

1.5 Contenu du mémoire

Dans cette première partie nous nous sommes efforcée de donner un aperçu de ce qui a été écrit sur l'application des nouvelles technologies aux différents domaines littéraires en général, et sur les dictionnaires électroniques en particulier.

Dans le deuxième chapitre, nous allons décrire minutieusement les dictionnaires de citations sur support papier afin d'en démontrer les limites. De plus, à partir de ces descriptions, nous allons pouvoir inclure les ouvrages de référence en général. Ces problèmes vont nous amener à parler des dictionnaires électroniques qui y apportent une solution. Ces questions sont abordées dans le troisième chapitre.

Par la suite, le quatrième chapitre décrit la méthodologie suivie pour élaborer notre dictionnaire électronique. Nous décrirons donc, une à une, les étapes suivantes :

- choix des dictionnaires;
- constitution du corpus;
- critères de sélection;
- taille de l'échantillon;
- organisation des citations;
- base de données;
- tables;

- liens (entre les tables);
- création des requêtes.

Dans le cinquième chapitre, à l'aide d'exemples concrets, nous allons présenter notre outil, sous forme de «mode d'emploi», destiné à l'utilisateur. Enfin, dans le sixième chapitre, nous allons conclure en résumant brièvement la démarche suivie pour notre recherche.

2. Les dictionnaires de citations sur support papier

Le présent chapitre décrit quelques dictionnaires de citations sur support papier. Nous jugeons essentiel d'en faire une présentation générale avant d'aborder leurs limites et de donner un aperçu des solutions que nous proposons. En effet, les limites sont une conséquence du manque de flexibilité du support papier. Les différentes présentations et organisations des dictionnaires de citations sur ce support vont donc nous permettre de cerner et d'évaluer ces limites.

2.1 Généralités

2.1.1 La citation

Dans le dictionnaire de langue française *Le Petit Robert*, le mot «citation» est défini comme suit : «Citation : Passage cité d'un auteur, d'un personnage célèbre (généralement pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance)» [Rey 1991 : 319]. Dans le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, une citation est définie comme suit : «Passage emprunté à un auteur qui peut faire autorité [...]» [Venzac 1963 : 221]. Il existe également

d'autres définitions que nous avons prises dans les dictionnaires d'où nous avons extrait les citations pour la base de données : «Citer, c'est reproduire un morceau de discours que l'on juge beau ou riche en pensée et l'utiliser pour enrichir sa propre expression» [Rey 1994 : II], ou encore, citer consiste à : «Faire surgir d'un texte un passage significatif [...]» [Rey 1994 : I]. Une citation peut aussi être définie comme :

«[...] un fragment d'expression, plus ou moins long emprunté de texte à texte ou de parole à parole, qui se signale comme détaché d'une source et qui du coup se détache lui-même du nouveau contexte où il est cependant intégré» [Millet 1992 : XX].

Une citation peut donc être définie de plusieurs manières qui se complètent. Pour les fins de notre recherche, nous retiendrons une définition très générale : une citation est un passage plus ou moins long, qu'on emprunte à un auteur connu ou moins connu.

L'origine des citations varie : elles peuvent provenir d'un texte littéraire, d'un article, d'une publicité, d'une entrevue, d'un discours politique, d'une conférence scientifique ou d'un cours d'université. Chaque mot écrit, chaque parole prononcée peuvent devenir une source de citations : «Des articles de journaux, des chansons, des graffitis peuvent être aussi porteurs de fragments de réponse, à tout le moins de questions» [Dag'Naud et Dazat 1992 :

I]. On trouve donc des citations de tous les genres : littéraires, philosophiques, historiques, politiques, humoristiques, etc. Nous verrons toutefois que pour les fins de notre recherche, nous retiendrons les citations appartenant au premier groupe.

2.1.2 Le dictionnaire de citations

Un dictionnaire de citations est un ouvrage qui rassemble des extraits tirés de sources diverses (œuvres écrites ou discours prononcés) et qui permet aux lecteurs d'avoir accès à ces extraits sans pour autant avoir à lire des milliers de pages, relire de nombreux journaux ou réécouter des entrevues.

«Un dictionnaire des citations se présente comme l'abrégé d'une bibliothèque idéale, dont il extrait, pour les rendre plus commodément disponibles, les fragments que l'on chercherait à y retrouver» [Millet 1992 : VI].

«Outre que nul ne peut, en une vie, lire les œuvres innombrables accumulées par l'intelligence humaine, il serait injuste de n'avoir pas accès, par des textes significatifs, essentiels même, à la pensée de l'écrivain dans sa sagesse ou sa pénétration intellectuelle et, de ce fait, à ce trésor que nous appelons la culture française» [Dournon 1982 : 2].

On peut donc feuilleter un dictionnaire de citations pour le plaisir, mais il peut également servir d'ouvrage de référence; dans ce dernier cas de figure, il

devient un précieux outil de travail, autant pour les professionnels que pour les amateurs, littéraires, traducteurs, professeurs et étudiants. Quiconque s'intéresse à la langue, à la politique, à la littérature, au théâtre, à l'humour, etc. y trouvera des informations. Les possibilités d'utilisation d'un dictionnaire de citations sont nombreuses. Il permet :

- de lire des extraits de :
 - différentes époques;
 - de différents auteurs;
 - de différentes cultures;
- de mieux connaître une époque;
- de cerner dans son ensemble le style et la pensée d'un auteur;
- de trouver des phrases célèbres;
- de donner une réponse à une question, une solution à un problème;
- de se divertir.

La compilation des citations requiert généralement la participation de plusieurs personnes. Il leur faut relire les écrits, réécouter les discours, revoir les dictionnaires de citations existants, etc., afin de choisir des passages significatifs, connus, moins connus, intéressants, qui pourraient être utiles aux lecteurs. La sélection des citations pose toutefois, comme le souligne Dupré, de nombreuses difficultés :

«Mais, peut-être plus que le travail de recherche pure, le choix des citations a posé à notre Comité de Rédaction un des problèmes les plus ardues à résoudre. Car, pourquoi, dans des œuvres souvent monumentales, sélectionner tel passage plutôt que tel autre, telle phrase de préférence à telle autre? Ce choix ne peut évidemment reposer sur des critères absolus mais il n'est pas non plus le fait d'une discrimination arbitraire.

En fait, il est des paroles qui, même dépouillées de leur contexte, imposent leur survie et viennent constamment enrichir le trésor de pensée du monde civilisé» [1959 : VII].

Pour concevoir un tel dictionnaire, il faut compiler et classer les citations. Cependant, les phrases choisies font partie d'une sélection basée essentiellement sur le choix du créateur, qui tient compte du public visé. En effet, lorsque les lexicographes sélectionnent les passages qui vont paraître dans leur dictionnaire, la notoriété de la personne citée et la popularité du sujet sont deux critères qu'ils favorisent généralement [Dupré 1959], [Oster 1978], [Dournon 1982]. Toutefois, selon l'outil qu'ils désirent créer, certains lexicographes peuvent avoir recours à des critères opposés : recherchant l'originalité, les concepteurs peuvent regrouper des citations moins connues [Dag'Naud et Dazat 1992].

2.1.3 Les genres de dictionnaires de citations

Les dictionnaires de citations sur support papier sont nombreux, et plus il y a d'œuvres qui s'écrivent et d'événements qui se produisent, plus ces dictionnaires s'épaississent. Certains sont spécifiques à un sujet ou à un thème précis. Le Lussier [1988], par exemple, contient des phrases prononcées par des hommes politiques. Voici un exemple de citations tirées de ce dictionnaire :

- **Charles de GAULLE**

Les poiliticiens! [Lussier 1988 : 73]

...

Comme un homme politique ne croit jamais ce qu'il dit, il est tout étonné quand il est cru sur parole. [Lussier 1988 : 73]

...

Il faut s'entourer de gens qui se détestent : c'est le seul moyen de savoir ce qui se passe. [Lussier 1988: 73]

- **Adélar GODBOUT**

Je suis prêt à aller moi-même cirer les bottes de nos soldats canadiens en Angleterre pour aider l'effort de guerre... [Lussier 1988 : 76]

En revanche, d'autres dictionnaires de citations contiennent un échantillon de fragments de textes et réunissent aussi bien des extraits de répliques de cinéma et de discours politiques, que des citations traitant du langage, de l'amour ou de la mort [Ripert 1995]. Certains dictionnaires sont donc spécialisés et ne regroupent qu'un genre de citations, alors que d'autres ignorent le genre; ils se fondent sur des critères de sélection différents, tels que

l'époque, la popularité des auteurs (ou, au contraire, leur manque de notoriété), le thème, etc.

Le Dag'Naud et Dazat [1992] est l'exemple parfait d'un dictionnaire pas comme les autres (voir le passage cité dans la section 2.1.5.1). Dans les œuvres connues et moins connues, les lexicographes cherchaient, volontairement, des citations différentes, afin que leur dictionnaire se démarque des autres dictionnaires qu'ils appellent «classiques». À titre d'exemple, voici quelques citations tirées de ce dictionnaire :

- «Mon pied droit est jaloux de mon pied gauche. Quand l'un avance, l'autre veut le dépasser. Et moi, pauvre imbécile, je marche. (Devos) [Dag'Naud et Dazat 1992 : 222].
- «Les mots sont la plus puissante drogue» (Kipling) [Dag'Naud et Dazat 1992 : 139].
- «Le ventre des femmes recèle toujours un enfant ou une maladie» (Céline) [Dag'Naud et Dazat 1992 : 235].

Cependant, quelle que soit la maison d'édition (les maisons d'édition Robert ou Larousse, ou encore les éditions internationales Alain Stanké ou de Trévisse), les dictionnaires que l'on retrouve en plus grand nombre, sont ceux qui rassemblent les citations littéraires.

Il est vrai que la littérature est une source inépuisable de citations. Nombreux sont les langagiers qui relisent inlassablement les innombrables œuvres de Montaigne, Stendhal, Proust, Le Clézio, etc. et qui y trouvent toujours quelque chose de nouveau : une belle phrase, un riche paragraphe, une grande vérité, ou encore, qui découvrent de nouveaux auteurs talentueux. Les dictionnaires de citations s'épaississent, se rééditent et s'accumulent, mais les citations littéraires ne seront pas déclassées; elles ont été et resteront le genre par excellence. En effet, «[...] les écrivains et les philosophes fournissent la grande majorité des matériaux» [Millet 1992 : XIV].

2.1.4 L'organisation des citations dans le dictionnaire

Dans un dictionnaire, l'organisation des citations est plus complexe que le classement par ordre alphabétique des mots dans un dictionnaire de langue. Il arrive que les mots d'autrui expriment mieux ce que l'on ressent ou donnent du poids à une pensée mal énoncée. Chaque citation est donc classée selon un sujet appelé *thème*. Voici deux exemples tirés de l'Oster [1994] :

- «Le langage n'étant qu'un besoin de communication, c'est le besoin de communiquer (et les choses qu'un être veut vraiment communiquer) qui sont vraiment spécifiques» (Vercors) [Oster 1994 : 781].

Cette citation a été classée sous le thème général «langage».

- «La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel immuable» (Baudelaire) [Oster 1994 : 388].

Cette citation a été classée sous le thème général «modernité».

Cette classification facilite l'organisation des citations et permet également leur extraction lors des recherches.

De plus, chaque citation est accompagnée d'informations qui la complètent et dont on tient souvent compte pour organiser le dictionnaire.

Voici des informations trouvées généralement avec les citations :

- le nom et le prénom de l'auteur à qui elle a été empruntée;
- sa date de naissance;
- son pays d'origine;
- le titre de l'œuvre dont elle est tirée;
- le nom de la maison d'édition qui a publié l'œuvre;
- la date de publication.

Voici un exemple tiré de l'Oster [1994], dans lequel on trouve ce genre d'informations :

Michel LEIRIS 1901-1990

L'Afrique fantôme (Gallimard)

17 avril 1932

7776 «Voici enfin l'AFRIQUE, la terre des 50° à l'ombre, des convois d'esclaves, des festins cannibales, des crânes vides, de toutes les choses qui sont mangées, corrodées, perdues» [Oster 1994 : 764].

Le nom de l'auteur est reproduit en caractère gras, suivi de sa date de naissance et de décès. Ensuite on trouve le titre de l'œuvre dont la citation est tirée, la date et, enfin, la citation elle-même.

S'il s'agit d'une traduction, en plus des données habituelles, le nom du traducteur, la date de la traduction et le nom de la maison d'édition qui a publié la traduction sont inscrits.

Il existe des différences mineures d'un dictionnaire à l'autre, mais la plupart des lexicographes fournissent les informations supplémentaires décrites dans les paragraphes précédents (nom, date de naissance, pays d'origine, œuvre, maison d'édition et date de publication).

2.1.5 Division du dictionnaire de citations

Afin d'examiner comment un dictionnaire est présenté, nous allons décrire les différentes divisions qu'il comporte. La première partie est une présentation rapide du dictionnaire, la seconde comporte les citations, et la dernière, les index.

2.1.5.1 La présentation

La première partie d'un dictionnaire de citations est la présentation. Les premières pages de la plupart des dictionnaires sont donc consacrées à un petit texte qui sert à présenter le dictionnaire à l'utilisateur.

«Le Dictionnaire inattendu des citations conserve les fondations des dictionnaires classiques : choix des auteurs les plus marquants, anthologie de leurs pensées. Mais aux gloires ressassées du passé, aux propos mille fois entendus sur des thèmes rebattus, nous avons préféré les paroles vraies, iconoclastes d'auteurs souvent méconnus. L'abbé Pierre, Hervé Guibert, Rimbaud ou Rilke ont plus à nous apprendre par leurs colères, leur foi ou leurs désespoirs que des penseurs brillants au langage de bois. [...]

Les citations sélectionnées sont classées en thèmes, plus pratiques pour une recherche efficace de ce qui a bien pu être dit ou écrit sur tel ou tel sujet. La lettre C par exemple rassemble les Caresses, le Célibat, le Cerveau, le Ciel, le Cinéma [...]. C'est assez dire qu'aucune censure, aucun tabou ne nous ont arrêtés, pas plus dans le choix des thèmes que celui des auteurs ou des citations. Sans provocations gratuites, nous n'avons simplement pas vu pourquoi il aurait fallu passer à la trappe un aspect sulfureux des êtres ou des mots.

En fin de l'ouvrage, l'index des auteurs et des mots-clefs facilitent la recherche, les thèmes majeurs faisant l'objet d'une entrée du dictionnaire apparaissant en caractères gras. Les nombres renvoient au numéro d'ordre de la citation.

Sept mille citations «mises en marche» constituent la trame à rebondissements d'un roman du quotidien, subversif et actuel» [Dag'naud et Dazat 1992 : II].

Comme le démontre le passage cité plus haut, on y trouve un court résumé du travail accompli par les concepteurs; ils y expliquent pourquoi ils ont fait le dictionnaire en question, comment ils s'y sont pris pour faire les recherches et les lectures, pourquoi ils ont choisi ces auteurs et ces époques plutôt que d'autres et, finalement, quelles citations ils ont privilégiées. En quelques mots, les lexicographes résument un travail d'équipe, qui a souvent duré des années. Ils y expliquent également comment utiliser le dictionnaire à partir des thèmes. Il suffit de ce court texte, pour savoir si le dictionnaire choisi est l'outil de travail qui nous convient.

2.1.5.2 Les citations

La seconde section d'un dictionnaire de citations est celle consacrée aux citations. À titre d'exemple, nous avons recopié un extrait tiré des dictionnaires dont nous nous sommes servie pour faire nos descriptions et que nous allons commenter dans la suite de notre travail. Ces exemples vont nous aider à parler de l'organisation des citations.

Le premier exemple est tiré du Ripert [1995 : 211] :

INCROYANCE

L'incroyance est la ruine non seulement des individus,
mais des sociétés.

Lamennais

INDIFFÉRENCE

Hélas! J'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire,
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Félix Arvers, *Mes heures perdues*.

Sidonie a plus d'un amant
Qu'on le lui reproche ou l'en loue
Elle s'en moque également

Charles Cros, *Le coffret de santal*.

L'indifférence fait les sages et l'insensibilité les
monstres.

Diderot

Le deuxième exemple est tiré du Dournon [1982 : 321]

Henri IV

Seul roi, de qui le pauvre* ait gardé la mémoire.
GUDIN DE LA BRENELLERIE.

* *Et non peuple, précise Gudin, «le mot peuple n'avait pas la signification restreinte et hostile qu'on lui a donné depuis».*

hérédité

L'hérédité enfante la légitimité, ou la permanence, ou la durée.
CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*.

hérésie, hérétique

Les hérésies n'ont jamais été des opinions particulières, puisqu'elles ont commencé par cinq ou six hommes.
BOSSUET, *Avertissements aux protestants*.

Le propre de l'hérétique, c'est-à-dire de celui qui a une opinion particulière est de s'attacher à ses propres pensées.
BOSSUET, *Histoire de variations des Églises protestantes*.

Ceux qui mettent au jour quelque proposition nouvelle sont d'abord appelés hérétiques.
MONTESQUIEU, *Lettres persanes*.

Dans ces deux premiers dictionnaires de citations, les thèmes constituent l'entrée principale de classement. Classés par ordre alphabétique et imprimés en caractère gras (**incroyance, indifférence; Henri IV, hérédité, hérésie, hérétique**), ces thèmes se repèrent aisément. Correspondant à chacun d'eux, on retrouve une ou plusieurs citations complétées par le nom de l'auteur

et, parfois, par le titre de l'œuvre dont elle est tirée. Certaines citations n'ont pas de titre. Par conséquent, on n'en connaît pas la source.

Le troisième exemple est tiré de l'Oster [1994 : 899]

Émile AJAR (pseudonyme de **Romain Gary**) 1914-1980

Pseudo (Mercure de France)

- 9030 Je suis linguiste-né. J'entends et je comprends même le silence. C'est une langue particulièrement effrayante, et la plus facile à comprendre. Les langues vivantes qui sont tombées dans l'oubli et l'indifférence et que personne n'entend sont celles qui hurlent avec le plus d'éloquence.
- 9031 [...] je voyais la réalité, qui est le plus puissant des hallucinogènes.
- 9032 Le besoin d'affabulation, c'est toujours un enfant qui refuse de grandir.
- 9033 De nouvelles routes bien tracées, pour aller toujours plus loin nulle part.

Pascal GUIGNARD 1948

Petits traités (Clivages)

- 9034 Sans lien avec le souffle la virgule et le point sont sans doute comme le symptôme écrit de la grammaire et de la soustraction orale.
- 9035 Les mots que l'on prononce ne sont pas les mots qu'on écrit. Autre syntaxe, autre monde. La page est imprononçable.

Dans ce troisième dictionnaire, l'organisation des citations ne suit pas celle des deux premiers exemples. En effet, les citations sont classées selon l'auteur à qui elles ont été empruntées, qui est lui-même classé par ordre chronologique par rapport aux autres auteurs. Inscrit en caractères gras, le nom de l'auteur est suivi de sa date de naissance, ainsi que du titre de l'œuvre dont la citation est tirée. Parfois, ces informations sont également complétées, entre parenthèses, par le nom de la maison d'édition qui a publié l'œuvre ainsi que par la date de publication. Cependant, chaque citation est aussi classée selon un thème (il faut avoir un moyen d'accéder aux citations sans lire tout le dictionnaire), mais les thèmes ne représentent plus la catégorie principale de classement comme dans les exemples précédents. En effet, dans les exemples précédents, les citations sont classées selon leur thème général, qui est lui-même organisé alphabétiquement par rapport aux autres thèmes. Or, dans l'exemple que nous venons de donner, les citations ont également un thème général qui les résume, mais elles ne sont pas organisées selon ce thème; elles sont classées selon le nom de l'auteur à qui elles ont été empruntées.

Par ailleurs, contrairement à la première série d'exemples, à chacune des citations correspond un numéro de référence. En effet, le mode d'organisation adopté dans ce dictionnaire nécessite un moyen pour chercher une citation. À la fin du dictionnaire, l'index thématique regroupe la liste alphabétique des thèmes et les numéros de référence des citations

correspondant à chaque thème. Nous allons décrire les index dans la section suivante (section 2.1.5.3).

Le quatrième et dernier exemple est tiré du Rey [1990 : 196] :

ÉGYPTE

ÉGYPTE ANCIENNE

Hekanakht

trad. van de Walle, in *L'Humour dans la littérature et l'art de l'ancienne Égypte* (Leiden, 1969)

- 1 Vivre à moitié vaut mieux que mourir tout à fait.

Mythe de Ré et d'Isis

in van de Walle, op. Cit.

- 2 L'homme vit dont le nom est prononcé.

Les Aventures de Sinouhé

trad. Yoyotte, in *L'Orient ancien* (Mazenod, 1961)

- 3 Une attaque de soif me prit. J'en étouffais, ma gorge étant desséchée. Je dis : ça, c'est le goût de la mort.

Conseils du vizir Ptahhotep

in Yoyotte, op. Cit.

- 4 On ne peut atteindre les limites de l'art.
5 Il n'y a pas d'expert qui soit absolument compétent.

Propos du désespéré

trad. Gilbert, in *L'Orient ancien, op. Cit.*

- 6 La mort est aujourd'hui devant moi
Comme le désir d'un homme de revoir sa maison
Après des années sans nombre de captivité.

Comme le montre cet exemple, l'organisation de ce dictionnaire suit de très près la présentation du dictionnaire décrit dans le troisième exemple; la seule différence étant la mention du pays d'origine de l'auteur (catégorie qui n'est pas nécessaire dans le dictionnaire de citations françaises puisque, comme l'indique le titre, les auteurs sont uniquement français). Les citations sont donc classées selon leurs auteurs respectifs, qui sont eux-mêmes classés selon leur pays d'origine et selon leur date de naissance. Les pays sont ordonnés alphabétiquement et, à l'intérieur de cette catégorie, les auteurs se suivent chronologiquement. Le nom du traducteur, le nom de la maison d'édition qui a publié la traduction, ainsi que la date de publication de celle-ci sont également mentionnés.

Les exemples que nous venons de transcrire, montrent que le support papier offre, généralement, deux façons d'ordonner les citations : soit par thèmes (classés par ordre alphabétique), soit par auteurs (classés par ordre alphabétique ou chronologique). Comme nous l'avons vu, les auteurs peuvent également être regroupés selon leur pays d'origine, mais cette information supplémentaire ne modifie que très peu l'organisation générale du dictionnaire. En effet, si le pays d'origine est inscrit, les auteurs sont donc regroupés et classés (alphabétiquement ou chronologiquement), selon leur pays d'origine. On va voir que ces deux organisations présentent à la fois des avantages et des inconvénients.

Ci-dessous, nous présentons une liste des dictionnaires que nous avons consultés, en indiquant le mode d'organisation des citations.

Tableau 2.1 : Mode d'organisation des différents dictionnaires consultés

<u>Titre du dictionnaire</u>	<u>Maison d'édition</u>	<u>Format</u>	<u>Citations classées selon les thèmes</u>	<u>Citations classées selon les auteurs</u>
DUPRÉ P. (1959), <i>Encyclopédie des citations</i>	Éditions de Trévise	Grand format	X	
CARLIER R. (1977), <i>Dictionnaire des citations</i>	Larousse	Grand format		X
OSTER P. (1978), <i>Dictionnaire de citations françaises</i>	Les Usuels du Robert	Grand format		X
DOURNON J.-Y. (1982), <i>Le Grand dictionnaire des citations françaises</i>	Acropole	Grand format	X	
STANKÉ A. (1988), <i>Le livre des livres</i>	Les Éditions Alain Stanké	Grand format	X	

LUSSIER D. (1988), <i>Vérité et sourires de politique</i>	Les éditions Alain Stanké	Grand format		X
REY A. (1990), <i>Dictionnaire de citations du monde entier</i>	Les Usuels du Robert	Format de poche		X
DAG'NAUD ET DAZAT (1992), <i>Dictionnaire inattendu des citations</i>	Hachette	Grand format	X	
MILLET O. (1992), <i>Dictionnaire des citations</i>	Librairie générale de France	Grand format	X	
OSTER P. (1994), <i>Dictionnaire de citations françaises (tome 1)</i>	Les Usuels du Robert	Format de poche		X
OSTER P. (1994) <i>Dictionnaire de citations françaises (Tome 2)</i>	Les Usuels du Robert	Format de poche		X
RIPERT P. (1995), <i>Dictionnaire des citations de langue française</i>	Phidal	Format de poche	X	

GAGNIÈRE C. (1996), « <i>Entre guillemets</i> », <i>Petit dictionnaire de citations</i>	Robert Laffont	Format de poche	X	
--	----------------	-----------------	---	--

2.1.5.3 Les index

La troisième et dernière section du dictionnaire de citations est réservée aux index. Comme nous l'avons vu, les lexicographes classent chaque citation sous un thème général. Comme par exemple :

«Le livre est l'opium de l'Occident» (France) [Oster 1994 : 466].

Cette citation est classée sous le thème «livre».

Le thème est un mot qui doit résumer fidèlement le sujet de la phrase citée. Son rôle premier est de permettre aux lexicographes de classer les citations les unes par rapport aux autres et, par la suite, de simplifier la recherche à l'utilisateur, afin qu'il puisse trouver la citation qui correspond à son sujet (nous aborderons le thème plus en détail dans la section suivante).

La plupart des dictionnaires de citations comportent donc un index thématique; on trouve aussi souvent un index des auteurs.

i) L'index thématique

L'index thématique constitue le plus important outil de recherche. Sans lui, le dictionnaire ne serait qu'un simple regroupement de phrases. Lorsque les lexicographes choisissent la présentation décrite dans les troisième et quatrième exemples de la section précédente (c'est-à-dire où la catégorie principale de classement est le nom de l'auteur), l'index thématique demeure indispensable pour trouver la citation que l'on cherche. Par conséquent, le thème et l'index thématique sont les seuls moyens dont l'utilisateur dispose pour arriver directement à la citation qu'il cherche.

À titre d'exemple, voici un extrait de l'index thématique du Volume 2 de l'Oster [1994 : 926] :

E 5136, 5175
Eau (x) 5745, 6027; (Boire de l') 3834; (chaude) 5217; (froide) 4662; (sucrée) 5318; (Voie d') 2386
Eau-de-vie 4848
Écart 8373; (absolu) 1038
Ecclésiastique 4698, 4904
Échafaud 607, 1527, 2601, 4126; (Au pied de l') 328
Échafauder 3226
Échasse 389
Échec (s) 6486, 8086, 8165, 8276
Écheveau (du temps) 3881
Écho 7001; (intelligent) 3178; (vide) 4868
Éclabousser 8636
Éclair 8196, 8395
Éclairé (Homme) 438
Éclatant (Homme) 710
École 436, 4318, 5966, 7292; (artistique) 4559; (d'art) 6170; (en poésie) 1735; (Maître d') 3439
Écolier (s) 4318
Économie 1114; (Esprit d') 7976
Économise (L'amour qui) 2295
Écorce 4531, 7540
Écouter 939
Écouteuse (Belle) 4810
Écrevisse (s) 6238
Écrire 425 /Chateaubriand 660, 687/ 1033, 1105, 2954, 3002, 3042, 3327 /Musset 3566/ 4341 /Mallarmé 4723/ 4906, 5490, 5512, /Valéry 5916/ 6148, 6149, 6669, 6761, 6762, 6965, 6990, 6994, /Aragon 7470/ 7481, 7651, 8164, 8164, 8475, 8698, 8974; (en dehors de soi) 7382; (pour soi) 4169; (Renoncer à) 8906; (trop) 5756

Écrit (s) 1817, 3536, 6309, 6804
Écriture (s) 18, 54, 5923 /Claudel 5600/ 6110, 6683, 6994, 7226, 7399, 7400, 7777 /Malraux 7829/ 8169 /Sartre 8109, 8110/ 8343, 8851, 8898, 8899, 8932, 8940, 8976, 8979; (automatique) 7176; (comptable) 3381
Écrivain (s) 241 /Chateaubriand 892/ Stendhal 1207, 1209, 1226, 1606, 1911, /Balzac 2061, 2064/ Hugo 2861, 3118, 3131, 3176, 3681 /Baudelaire 4016/ 4432 /Zola 4568, 4574, 4584/ Mallarmé 4711, 4752, 5021, 5023 /Maupassant 5047 / 5288 /Proust 5870/ 5944, 5965, 6644, 6695, 6696 /Aragon 7442/ Malraux 7850/ 7867 /Sartre 8102, 81058108/ 8157, 8160, 8396, 8443, 8722, 8724, 8924; (des nerfs) 4228;

Cet exemple est assez représentatif de ce qu'on trouve dans l'index thématique de la plupart des dictionnaires de citations. En premier lieu, le thème, écrit en caractère gras et parfois en majuscules, est classé par ordre alphabétique. Il est suivi des différents numéros de référence qui correspondent aux citations et qui permettent de les trouver. Parfois, on y trouve également le nom de l'auteur. Pour terminer, les mots mis entre parenthèses aident à spécifier la recherche. En effet, les lexicographes classent chaque citation sous un seul thème, mais pour simplifier la recherche des utilisateurs, ils mettent parfois, entre parenthèses, des mots qui précisent le thème ou les noms de certains auteurs (essentiellement les plus connus). En nous référant aux quelques exemples d'entrée de l'index thématique de l'Oster [1994] que nous avons transcrit plus haut, voici quelques exemples de précisions.

- Le nom de l'auteur

Sous le thème «Écrire», les auteurs *Chateaubriand*, *Musset*, *Mallarmé*, *Valéry* et *Aragon* sont précisés. Les noms d'auteurs inscrits ne sont que des noms célèbres. Par conséquent, la liste n'est pas exhaustive.

- Les mots

Sous le thème «Écriture», les mots «automatique» et «comptable» précisent le sujet de deux citations sur l'écriture : «l'écriture automatique» et «l'écriture comptable». Ces mots servent donc à restreindre la recherche qui

intéresse le lecteur, car il peut trouver plus rapidement son sujet et cela lui évite de devoir lire des citations qui ne correspondent pas à ce qu'il cherche. Cependant, il faut préciser que ces mots sont insuffisants pour véritablement simplifier et accélérer le travail de l'utilisateur. En effet, les lexicographes ne donnent ces précisions que pour quelques rares citations.

Quand le lexicographe choisit la présentation des deux premiers exemples (section 2.1.5.2), c'est-à-dire celle où les thèmes constituent la principale catégorie de classement, l'index thématique n'a plus son utilité. Il arrive toutefois, que l'on trouve à la fin de l'ouvrage, une liste exhaustive des thèmes. Cette liste permet au lecteur de voir rapidement les différents sujets retenus dans le dictionnaire.

ii) L'index des auteurs

La plupart des dictionnaires comportent également un index des auteurs. Lorsque les citations sont classées selon leur auteur, la liste alphabétique des auteurs permet au lecteur de voir rapidement les auteurs dont il trouvera les citations dans le dictionnaire. Quand les thèmes constituent l'entrée principale, on trouve souvent à la fin du dictionnaire un index des auteurs avec les numéros de pages correspondant à la page où on peut lire l'auteur en question.

À titre d'exemple, voici un extrait de l'«index des noms cités» du dictionnaire de Ripert [1995 : 457].

INDEX/457

Retz Paul de Gondi, cardinal de, 1613-1679. 24, 34, 40, 50, 78, 97, 130, 150, 151, 167, 170, 186, 198, 217, 237, 257, 262, 267, 269, 286, 301, 314, 323, 335, 339, 381, 432.
Richelieu Armand Jean du Plessis, cardinal de, 1585-1642. 126, 185, 202

Le lexicographe qui a conçu ce dictionnaire n'a pas fait suivre le nom de l'auteur par sa date de naissance (comme c'est souvent le cas). Il a plutôt créé un index à la fin du dictionnaire, avec les noms des auteurs cités classés par ordre alphabétique, suivi de leur date de naissance ainsi que des numéros de pages sur lesquelles on peut trouver leurs citations.

Parfois, bien que ce soit plus rare, on trouve également à côté du nom de l'auteur, le titre des œuvres dont les citations sont tirées.

2.2 Exemples de dictionnaires de citations sur support papier

Les présentations des dictionnaires de citations mis sur support papier varient très peu de l'un à l'autre. Par conséquent, les descriptions que nous

allons faire s'appliquent à un grand nombre de dictionnaires de citations existants, et cela quelle que soit leur «taille». En effet, il importe peu que le dictionnaire soit en format de poche ou en grand format, le mode d'organisation reste souvent le même.

À titre d'exemple, nous allons donc décrire certains des dictionnaires dont nous nous sommes servie pour faire notre recherche. Dans un premier temps, nous avons utilisé le Ripert [1995]. Ce dictionnaire, qui est en format de poche, regroupe quelques 2 300 citations empruntées à plus de 250 auteurs, accessibles par plus de 1 000 thèmes. Ces thèmes, constituent l'entrée principale du dictionnaire, c'est-à-dire qu'ils constituent la catégorie principale de classement (alors que, comme nous l'avons vu, d'autres lexicographes classent plutôt leurs citations selon les noms des auteurs). Ce dictionnaire ne couvre pas une période particulière, ni un genre précis de citations. On y trouve de tout, de toutes les époques et de tous les genres littéraires (théâtre, prose, poésie, etc.) ainsi que des fragments de discours ou de phrases célèbres.

Nous avons également consulté le Dournon [1982]. Comme le précédent, les thèmes forment la catégorie principale, mais n'étant pas un dictionnaire en format de poche, il contient un nombre beaucoup plus élevé de citations, environ 10 000, et il est, essentiellement, consacré aux écrivains français. Parmi ces citations, «[...] plus de 4 500 sont tirées d'auteurs classiques

et plus de 5 000 d'auteurs modernes ou contemporains» [Dournon 1982 : II]. Ces citations sont empruntées à 850 auteurs et sont accessibles grâce aux 1 547 thèmes utilisés.

Principalement pour la présentation, nous avons aussi consulté le Rey [1990], publié par les Usuels du Robert, en format de poche. On y trouve plus de 7 000 citations tirées d'œuvres de plus de 2 100 écrivains. Une fois de plus, les auteurs des citations couvrent un peu toutes les époques, toutefois ce dictionnaire regroupe essentiellement des œuvres littéraires. On peut également y lire des phrases célèbres. Tout comme dans le dictionnaire suivant, les citations sont classées selon leurs auteurs respectifs.

Dans la même collection, nous avons dépouillé le Oster [1994] (en deux tomes). Le premier tome regroupe les citations des auteurs du Moyen-Âge aux auteurs du dix-huitième siècle. On y trouve plus de 7 500 citations. Le second tome contient plus de 9 000 citations de 600 auteurs des dix-neuvième et vingtième siècles. Ces deux tomes sont consacrés uniquement à la littérature, classique pour le premier tome et moderne pour le second. Tout à fait à titre d'information statistique, si on ajoute au Rey [1990], ainsi qu'aux deux tomes dont nous venons de parler, le recueil de citations modernes, qui complète cette collection publiée chez Robert, on trouve dans ces quatre dictionnaires près de 25 000 citations.

À titre de repère, nous avons rassemblé dans un tableau, tous les dictionnaires dont nous nous sommes servie pour faire la description ou la sélection de citations.

Tableau 2.2 : Dictionnaires utilisés pour la description et la sélection.

<u>Titre du dictionnaire</u>	<u>Maison d'édition</u>	<u>Format</u>	<u>Nombre de citations</u>	<u>Nombre d'auteurs</u>	<u>Genre de citations</u>
DUPRÉ P. (1959), <i>Encyclopédie des citations</i>	Éditions de Trévise	Grand format	10 000 citations	*	Littéraires
CARLIER R. (1977), <i>Dictionnaire des citations</i>	Larousse	Grand format			Littéraires et culturelles
OSTER P. (1978), <i>Dictionnaire de citations françaises</i>	Les usuels du Robert	Grand format	16 460 citations		Littéraires et culturelles
DOURNON J.-Y. (1982), <i>Le Grand dictionnaire des citations françaises</i>	Acropole	Grand format	10 000 citations	850 auteurs	Littéraires et culturelles

LUSSIER D. (1988), <i>Vérité et sourires de politique</i>	Les éditions Alain Stanké	Grand format			Politiques
REY A. (1990), <i>Dictionnaire de citations du monde entier</i>	Les usuels du Robert	Format de poche	7 000 citations	2 100 auteurs	Littéraires et culturelles
DAG'NAUD et DAZAT (1992) <i>Dictionnaire inattendu des citations</i>	Hachette	Grand format	7 000 citations	900 auteurs	Littéraires et culturelles
OSTER P. (1994) <i>Dictionnaire de citations françaises (tome 1)</i>	Les usuels du Robert	Format de poche	7 000 citations	400 auteurs	Littéraires et culturelles
OSTER P. (1994), <i>Dictionnaire de citations françaises (tome 2)</i>	Les usuels du Robert	Format de poche	8 000 citations	600 auteurs	Littéraires et culturelles

*Certaines cases sont vides car les informations ne sont pas disponibles.

2.3 Conclusion

Dans ce chapitre nous avons donné quelques définitions utiles et décrit un certain nombre de dictionnaires de citations mis sur support papier. Nous n'allons pas décrire tous ceux qui existent, car ils sont nombreux et là n'est pas l'objet de notre travail. Cependant, les quelques précisions que nous venons de donner sont intéressantes pour illustrer les problèmes que nous allons aborder dans le chapitre suivant.

3. Les problèmes

Les descriptions de dictionnaires faites dans les sections précédentes nous amènent à aborder les différents problèmes que posent respectivement la conception et l'utilisation des dictionnaires de citations. Afin de mieux décrire ces problèmes, nous allons prendre un certain nombre d'exemples basés essentiellement sur les difficultés que nous avons rencontrées en faisant nos recherches et notre sélection de citations. Les écarts entre les dictionnaires étant peu nombreux, les lexicographes et les utilisateurs rencontrent, dans la majorité des cas, les mêmes difficultés.

Bien que les problèmes soient liés entre eux, nous allons les décrire individuellement. On peut les diviser en deux catégories principales.

D'une part, nous allons décrire les obstacles qui imposent des limites aux lexicographes lorsqu'ils rassemblent leurs données. En effet, la quantité d'informations que peut contenir un dictionnaire de citations, sa présentation, sa mise à jour et son impression sont des problèmes d'organisation des données. Nous les aborderons sommairement, car les problèmes qui nous intéressent sont ceux que rencontrent les lecteurs lorsqu'ils utilisent le dictionnaire. Cependant, les problèmes d'organisation des données créent les

problèmes d'extraction. Par conséquent, il faut les mentionner. Qui plus est, ils démontrent combien un travail comme le nôtre peut s'avérer utile. En effet, en trouvant une solution aux problèmes d'organisation, on résout, partiellement, les problèmes d'extraction.

D'autre part, dans la deuxième partie de ce chapitre, nous allons aborder les problèmes d'extraction des données. Les contraintes imposées par le support papier aux lexicographes désavantagent les utilisateurs lors de leurs recherches. La capacité de stockage limitée restreint la quantité d'information et les présentations toujours identiques offrent peu de possibilités lors de la consultation du dictionnaire, forçant ainsi l'utilisateur à procéder toujours de la même façon, quelle que soit l'information qu'il cherche.

Les premiers sont donc des problèmes d'organisation des données, alors que les seconds sont des problèmes d'extraction des données. Il est important de noter que ce chapitre décrit les limites des dictionnaires de citations. Cependant, la plupart des observations sont valables pour tous les types d'ouvrages lexicographiques.

3.1 Problèmes d'organisation des données

3.1.1 La capacité de stockage

La capacité de stockage, c'est-à-dire la quantité d'informations que peut contenir un dictionnaire de citations, est le premier obstacle que rencontrent les lexicographes. Dans la description que nous avons faite des dictionnaires (deuxième chapitre), nous avons parlé de la collection de dictionnaires de citations publiée par les Usuels du Robert (section 2.2). Dans ces quatre dictionnaires, il y a plus de 25 000 citations. Les mettre dans un seul et même livre donnerait un ouvrage qui aurait une épaisseur d'une vingtaine de centimètres. Il faut donc séparer et classer les citations comme l'ont fait les lexicographes.

De plus, les lexicographes ne doivent pas uniquement limiter le nombre de citations que leur dictionnaire peut contenir. Il leur faut également réduire la quantité d'informations qui accompagnent celles-ci (nom de l'auteur, date de naissance, titre de l'œuvre, maison d'édition, date de publication). On remarque ce problème, notamment, dans le Ripert [1995]. Le lexicographe écrit lui-même que son but est d'offrir «[...] une présentation volontairement claire et aérée [...]» [Ripert 1995 : 7]. La clarté est effectivement une qualité de ce dictionnaire; l'auteur a adopté une présentation «aérée», laissant ainsi de grands

espaces entre les citations, ce qui est très avantageux lors de la lecture, car les citations se distinguent les unes des autres. Par conséquent, elles sont moins nombreuses. Il en découle donc un manque d'informations. Ce dictionnaire étant un dictionnaire de poche, le nombre de citations y est naturellement peu élevé (2 300 citations); les renseignements qui les accompagnent sont également fragmentaires. Par exemple, on n'y trouve pas les noms des maisons d'édition ni les dates de publication, et les sources des citations ne sont pas toujours indiquées. Le lexicographe n'explique pas ces omissions. Cependant, on peut penser qu'il cherche à éviter d'encombrer le dictionnaire. Par souci de clarté, la date de naissance de l'auteur n'est pas non plus inscrite à côté de son nom à la suite de la citation, mais plutôt dans l'index qui se trouve à la fin du dictionnaire.

3.1.2 Impression et mise à jour

La mise à jour et l'impression d'un dictionnaire de citations sur support papier sont deux problèmes qu'il est difficile de dissocier. Réimprimer tout un ouvrage prend du temps et coûte de l'argent. Or, dans un dictionnaire sur support papier, la plus petite correction entraîne une réimpression complète de l'ouvrage. De plus, influencé par la politique, les arts, l'économie, la culture, l'histoire, etc., le domaine littéraire change constamment; les auteurs écrivent,

les œuvres s'accroissent et les dictionnaires de citations s'enrichissent. Par conséquent, la mise à jour des dictionnaires de citations (mais également des ouvrages de référence en général) doit se faire régulièrement.

3.2 Problèmes d'extraction des données

Ayant décrit les problèmes d'organisation des données, nous allons maintenant parler de ceux qui en découlent et que l'on appelle les problèmes d'extraction des données. Directement en rapport avec l'utilisation du dictionnaire, ces problèmes de recherche résident dans la difficulté d'extraire les informations.

En faisant nos recherches et en sélectionnant nos citations, les difficultés éprouvées ont été encore plus importantes que nous l'avions imaginé au début de ce projet. Par conséquent, afin de mieux décrire les obstacles auxquels se heurtent les utilisateurs des dictionnaires de citations mis sur support papier, nous allons prendre des exemples concrets, calqués sur les limites que nous avons constatées lors de l'utilisation de tels dictionnaires. Afin de ne omettre aucun de ces obstacles, nous avons suivi les différentes étapes de recherches qu'offre le dictionnaire de citations sur support papier. Dans le but de faciliter la recherche et d'améliorer l'accès aux données, nous avons

délibérément fait des recherches inhabituelles. Par exemple, nous avons cherché le thème à partir de la citation. Or, il est plutôt rare que la recherche se fasse dans ce sens. En général, c'est la citation que l'on cherche à partir du thème. Cependant, si une telle situation se présente, dans un dictionnaire sur support papier la recherche sera laborieuse.

3.2.1 Premier problème : citation résumée par un thème

3.2.1.1 Le thème unique

Indépendamment du format ou de la présentation choisis par le créateur du dictionnaire, les citations sont le plus souvent résumées par un seul thème. Contraints par l'espace, mais aussi par l'organisation du dictionnaire, les lexicographes sont obligés de trouver un seul thème pour résumer et classer leurs citations. On trouve des exceptions : il arrive qu'un auteur classe une citation sous deux thèmes différents. Cependant, cela est trop rare pour pouvoir vraiment aider le lecteur.

Par conséquent, lorsque l'utilisateur fait sa recherche, le seul accès possible est le thème choisi par le lexicographe. Or, l'utilisation d'un thème unique pour classer et pour extraire la citation n'offre aucune possibilité de

préciser une recherche et limite les chances de trouver la citation. En effet, peu de citations peuvent être décrites par un seul et unique thème. La plupart, même les plus courtes et les plus simples, pourraient se résumer au moyen de deux ou de trois thèmes différents. Même des synonymes donneraient plus de possibilités d'accès à l'utilisateur.

Voici un exemple de citation qui illustre ce que nous venons de décrire :

«Mon existence est une campagne triste où il pleut toujours» (Bloy) [Oster 1994 : 479].

Cette citation pourrait aussi bien être classée sous le thème «tristesse» que sous le thème «vie». Or, elle est uniquement classée sous le thème «existence», réduisant ainsi considérablement les chances d'y accéder. Le lexicographe pourrait également fournir une liste de mots-clés (sous-thèmes) apparentés à ces deux premiers thèmes : «mélancolie», «peine», «chagrin» ou encore «ennui». Ces quelques mots, complémentaires au thème général, permettraient au lecteur de donner des précisions sur ce qu'il cherche.

3.2.1.2 Étapes à suivre pour faire une recherche

Étant donné qu'il n'y a que deux façons d'organiser les citations dans un dictionnaire (soit les regrouper selon leur auteur, soit les regrouper selon le thème général qui les résume, voir la section 2.1.4), les étapes à suivre pour procéder à la recherche sont, elles aussi, limitées. Dans un dictionnaire tel que celui de Millet [1992], où les thèmes constituent la catégorie principale de classement, le lecteur doit :

1. trouver le thème, comme, par exemple, «voyage-ailleurs», classé par ordre alphabétique dans le dictionnaire;
2. lire les citations les unes après les autres, afin de trouver celle qui lui convient le mieux. S'il n'y a que deux citations, la lecture sera rapide mais deux citations n'offrent pas un grand choix. Si, dans le cas contraire, deux cents citations sont inscrites sous ce thème, le lecteur y trouvera certainement ce qu'il cherche, cependant la lecture sera laborieuse.

Dans le Millet [1992], soixante-dix citations (pages 346 à 352) correspondent au thème «voyage-ailleurs».

Par ailleurs, dans un dictionnaire où les citations sont classées selon leurs auteurs, comme l'Oster [1994], celles qui correspondent à un même thème ne se suivent pas. Il faut donc effectuer un va-et-vient continu entre l'index thématique et les citations (voir l'exemple d'index plus loin dans cette

section). Cependant, le problème n'est pas bien différent de celui que nous venons de décrire; tout comme lorsque les citations sont classées selon leur thème, l'utilisateur doit également parcourir toutes les citations inscrites sous un thème donné. La seule différence, c'est qu'il faut trouver la citation parmi toutes les autres avant de pouvoir la lire (car elle est classé sous le nom de l'auteur et non pas sous le thème) et il faut le faire avec chaque citation, car il est plutôt rare que deux citations correspondant au même thème se suivent.

Par conséquent, le lecteur doit :

1. Trouver le thème qui l'intéresse dans l'index thématique à la fin de l'ouvrage (où il est classé par ordre alphabétique);
2. Retenir le numéro de référence afin de le trouver dans le dictionnaire;
3. Lire la citation correspondant au numéro de référence;
4. Retourner dans l'index thématique, trouver le numéro de référence suivant;
5. Trouver et lire la citation correspondant au second numéro de référence;
6. Et ainsi de suite, il faut que l'utilisateur recommence ces étapes afin de lire toutes les citations correspondant au thème.

Quand nous avons fait notre recherche, les premières lectures ressemblaient à un constant mouvement de va-et-vient; regardant dans l'index le numéro correspondant à la citation, pour aller ensuite chercher ce numéro

parmi toutes les citations, puis retourner dans l'index regarder le numéro suivant et chercher de nouveau ce numéro parmi les citations. C'est un travail long et fastidieux. Puis, par envie de gagner du temps et par besoin d'utiliser une méthode plus efficace, nous avons recopié sur une feuille tous les numéros correspondants à un thème. Cependant, à partir de cette liste, il fallait toujours feuilleter le dictionnaire à la recherche de chaque citation. Bien que cette façon de procéder ne soit pas plus rapide, elle évite de faire ce mouvement continu de va-et-vient entre l'index et les citations. Certaines entrées ont un nombre de citations peu élevé, mais d'autres, tel que le thème «amour», dans l'Oster [1994], présente une variété intéressante de citations. Or, plus le nombre de citations est élevé (et plus la recherche est longue), plus le résultat est satisfaisant. Si on veut pouvoir faire une recherche sérieuse, il faut avoir un échantillon de citations, mais plus le choix est intéressant et plus il faut faire de va-et-vient.

À titre d'exemple nous avons donc recopié l'entrée du thème «amour»

de l'index thématique de l'Oster [1994 : 905] :

Amour (s) 291, 292, 303 335, 356, 402, 519 /Constant 553/ Chateaubriand 697, 715, 742, 1776/ Stendhal 1188, 1190, 1216, 1221, 1229, 1231, 1288, 1299, 1306, 1314, 1330, 1355, 1363, 1365, 1369 /Lamartine 1413, 1455, 1471, 1476, 1480/ 1567 /Vigny1697, 1798/ 1865, 1941, 2031, 2032, 2036,, 2038, /Balzac 2088, 2094, 2102, 2131, 2284, 2307, 2309, 2314, 2355, 2357/ Hugo2530, 2541, 2764, 2787, 2802, 2805/ 2883, 2960, 3141, 3195 /Nerval 3286/ Musset 3425, 3513/ 3624, 3718, 3751, 3756 /Baudelaire 4075/ Flaubert 4091, 4092, 4146/ 4208, 4338, 4455 /Mallarmé 4667/ 4763, 4765, 4962, 5020/ Maupassant 5054/ 5673, 5679, 5710 /Gide 5738, 5765/ 5800 /Proust 5809, 5828, 5830, 5834, 5845, 5846/ Valéry 5927/ 6003, 6039, 6178, 6184, 6188, 6402, 6448, 6722, 6745, 6779, 6831, 6931, 6933 /Céline 7103/ 7287 /Aragon 7420, 7434/ 7527, 7716, 7720, 7767 /Malraux 7840/ &893, 8315, 8423, 8429/ Camus 8566; (Chance d') 8422; (Chanson des) 2620; (charnel) , ; (Clef de l') 5189; (Code d') 302; (comblé) 5419; (contingentes) 8308; (d'une jeune fille) 2076, 2306; (est injustice) 8606; (Faire l'), 6718, 8430; (Grand) 5697, 6733, 8120; (heureux), ; (humain) 7159; (Lettre d') 2509; (livre d') 4175; (nécessaire) 8308; (On ne badine pas avec l') 3517; (on nemeurt pas) 7209; (passion) 1178; (paternel) 219; (physique) 4334, 7768; (Premières) 2703; (privation d') 6201; (qui meurt) 714; (qui se tait) 3484; (Rage d') 7140; (À réinventer) 5172; (renoncer à l')8302; (Révélation de l') 7751, 7752; (Roman d') 6006; (splendide) 5124; (temps de l') 8389; (véral) 4203; (Véritable) 2194, 2249, 2686; (Vive l') 3543; (de vivre) 8556

La liste de cette entrée est longue et les va-et-vient entre l'index et les citations seront nombreux. Il est vrai que quelques précisions sont données : les noms d'auteurs célèbres tels que Baudelaire, Stendhal, Flaubert, etc. et les thèmes, tels que «amour physique», «premières amours», etc., qui peuvent aider la recherche, mais ce n'est pas suffisant pour être vraiment efficace.

3.2.1.3 Exemples

À partir de l'extrait tiré de l'index thématique de l'Oster [1994], voici un exemple de séquence de recherche. L'utilisateur recherche d'abord le thème «amour» dans l'index. S'il cherche une citation de Benjamin Constant, il va directement au numéro de référence 553 et peut lire la citation suivante :

chap.3

553 L'amour supplée aux longs souvenirs par une sorte de magie. Toutes les autres affections ont besoin du passé : l'amour crée, comme par enchantement, un passé dont il nous entoure (Constant) [Oster 1994 : 53].

S'il cherche une citation de Musset, il se reporte aux numéros de référence 3425 et 3513 et il trouve les citations suivantes :

La Coupe et les lèvres
 dédicace à M. Alfred Tattet

3425 Doutez si vous voulez de l'être qui vous aime,
 D'une femme ou d'un chien, mais non de l'amour même
 (Musset) [Oster 1994 : 330].

Fantasio, acte I, scène 2

3513 L'amour n'existe plus [...]. La religion, sa nourrice, a les
 mamelles pendantes comme une vieille bourse [...]
 (Musset) [Oster 1994 : 337].

Toutefois, si le lecteur cherche une citation de Stendhal, la liste est déjà plus longue (1188, 1190, 1216, 1221, 1229, 1231, 1288, 1299, 1306, 1314, 1330, 1355, 1363, 1365, 1369).

Par ailleurs, s'il n'a pas d'auteur précis en tête, le lecteur devra parcourir toute la liste, afin de trouver chaque numéro de référence dans le dictionnaire, lire la citation et passer au numéro suivant. Il lira donc la citation correspondant au numéro 291, puis celle correspondant au 292. Les trois premières références sont faciles à retenir, mais il est impossible pour le lecteur de retenir toute la liste. Le lecteur peut donc : aller et venir entre l'index thématique et les citations ou, comme nous l'avons fait, recopier la liste d'abord et faire la lecture ensuite.

Voici un autre exemple concret qui montre les difficultés rencontrées lors de l'utilisation d'un dictionnaire de citations sur support papier. En feuilletant l'Oster [1994], nous avons lu la citation suivante :

«Je ne suis chez moi que partout, et toujours le désir m'en chasse» [Gide 1994 : 567].

Afin que le lecteur comprenne bien, il est important de garder à l'esprit que nous n'avons pas trouvé cette citation à partir d'un thème dans l'index, mais bien par hasard, en feuilletant le dictionnaire. Au moment de la classer, nous avons voulu vérifier le thème sous lequel les auteurs du dictionnaire l'avaient inscrite. Après avoir maintes fois relu cette citation, nous l'aurions classée sous le thème général de «voyage».

Les lexicographes, quant à eux, avaient tout simplement classé cette citation sous «partout», et sous aucun autre thème. Cet exemple montre bien qu'un dictionnaire papier a certaines lacunes, qui peuvent s'avérer problématiques lors de son utilisation.

Afin d'illustrer encore mieux les limites posées par les dictionnaires lors de la recherche, prenons un autre exemple. La citation de l'exemple précédent est une phrase courte. L'extrait suivant est plus long; cependant, une fois encore, les recherches peuvent s'avérer laborieuses, car chacun peut y voir un thème général différent.

«C'est une impression douloureuse, à mesure qu'on va loin, de perdre, ville à ville et pays à pays, tout ce bel univers qu'on s'est créé jeune, par les lectures, par les tableaux et par les rêves. Le monde qui se compose ainsi

dans la tête des enfants est si riche et si beau, qu'on ne sait s'il est le résultat exagéré d'idées apprises, ou si c'est un ressouvenir d'une existence antérieure et la géographie magique d'une planète inconnue» (Nerval) [Oster 1994 : 311].

La citation a été inscrite sous le thème «rêve», mais selon différentes perceptions on pourrait chercher cette citation sous d'autres thèmes, tels que «voyage», «lecture», «imagination», «enfant». Les thèmes sont nombreux, et pourtant le dictionnaire consulté ne retient que «rêve» comme thème de classement. Or, il est évident qu'une citation qui est classée sous différents thèmes sera plus facilement accessible, augmentant ainsi les chances du lecteur de la trouver, mais facilitant également le classement pour le lexicographe. De plus, avec plusieurs thèmes, on peut facilement préciser sa recherche et, par conséquent, éviter d'avoir à lire de nombreuses citations, intéressantes certes, mais pas toujours utiles pour le sujet recherché.

3.2.2 Deuxième problème : la recherche se fait uniquement par le thème

Nous venons de voir que classer et chercher une citation à l'aide d'un seul thème pose un problème. Or, très souvent, ce thème est le seul moyen dont dispose le lecteur pour trouver une information. Dans un dictionnaire qui est organisé selon les auteurs, la recherche se fait à partir du nom de celui-ci.

Cependant, il faut, au préalable, le connaître. Malgré les contraintes, il est souvent plus efficace de chercher selon le thème. En effet, en utilisant un dictionnaire de citations, on recherche une phrase pour illustrer ou appuyer une idée. Par conséquent, très souvent il importe peu que la citation soit de Rilke ou de Le Clézio; l'accent étant mis sur le thème (qui doit correspondre au sujet). De plus, il est plus complexe de faire la recherche à partir du nom de l'auteur qu'à partir du thème. Le va-et-vient constant et la lecture sont longs et peu efficaces.

Dans un dictionnaire où les citations sont classées par thème, la recherche faite à partir du nom de l'auteur devient un véritable casse-tête. Puisqu'elles sont regroupées par thèmes, les citations d'un même auteur sont donc dispersées dans le dictionnaire. Il faut parcourir toutes les citations des auteurs qui ne nous intéressent pas, en espérant que l'on finira par trouver celle tirée d'une œuvre de l'auteur qui nous intéresse.

En revanche, la présentation où les auteurs constituent la catégorie principale de classement, permet de trouver facilement les citations d'un même auteur. Regroupées sous l'auteur à qui elles ont été empruntées, il suffit de trouver cet auteur (classé par ordre alphabétique) dans le dictionnaire et de lire toutes ses citations. Il arrive que les auteurs soient classés par ordre chronologique, ce qui complique la recherche; si on ne connaît pas toutes les

dates de naissance des auteurs, il faudra feuilleter le dictionnaire. Cependant, le cas échéant, à la fin de l'ouvrage se trouve une liste (alphabétique) des auteurs, ainsi que les numéros de pages leur correspondant.

3.2.2.1 Étapes à suivre pour faire une recherche

À titre d'exemple, si le lecteur désire trouver les citations des auteurs ayant écrit entre les années 1920 et 1932, car les styles littéraires de cette période l'intéressent, dans un dictionnaire de citations sur support papier, cette recherche sera compliquée. Dans un dictionnaire organisé selon les dates de naissance des auteurs, et donc par siècles, il suffira de trouver les auteurs dont les dates correspondent aux dates recherchées et de lire leurs citations. Cependant, dans un dictionnaire organisé de la même manière mais dans lesquels les auteurs sont classés par ordre alphabétique, il faudra, dans un premier temps, identifier les auteurs actifs entre 1920 et 1932, puis lire leurs citations. Le travail sera donc plus long.

Dans un dictionnaire où l'auteur aura privilégié les thèmes comme catégorie principale, la recherche sera encore plus complexe. Il faudra que le lecteur lise les citations les unes à la suite des autres et qu'il retienne celles qui correspondent aux auteurs qui ont écrit entre les années 1920 et 1932.

3.2.2.2 Exemples

Voici un exemple de recherche qui montre les limites du dictionnaire papier. Prenons la citation suivante :

«Le cerveau de l'enfant est comme une bougie qui vacille» (Fénelon) [Oster 1994 : 446].

Si on connaît cette citation mais on ne se souvient pas du nom de l'auteur ou de l'œuvre dont elle est tirée, retrouver ces informations est une tâche très ardue. Il faut reprendre la même procédure de recherche utilisée dans les descriptions précédentes, c'est-à-dire chercher à partir du thème général, qui, dans le cas de cette citation, est «enfant». Cependant, il faut deviner le thème qu'a choisi le lexicographe. Car, en cherchant sous l'entrée «cerveau», le lecteur ne trouverait pas cette citation, puisqu'elle est classée sous le thème «enfant».

Chaque citation est résumée par un seul et unique thème, mais en plus, ce thème reste le moyen de recherche le plus utilisé du lecteur du dictionnaire de citations mis sur support papier. Naturellement, on peut aussi lire tout le dictionnaire, jusqu'à ce que l'on trouve la citation voulue. C'est une expérience qui peut s'avérer fort instructive. Toutefois, il serait préférable d'avoir un outil

plus efficace, qui permettrait d'atteindre directement l'information recherchée, sans avoir à lire 800 pages, voire le double.

3.3 Solutions

Dans le présent chapitre, nous venons de décrire les limites des dictionnaires de citations sur support papier :

- capacité de stockage;
- impression et mise à jour;
- accès aux citations et aux informations complémentaires;
- mode d'organisation des ouvrages.

Le support informatique apporte une solution à tous ces problèmes; avec l'informatique, toutes les limites que nous venons de décrire seront considérablement repoussées, permettant ainsi la création de dictionnaires de citations (et autres ouvrages lexicographiques) beaucoup plus complets et flexibles. En effet, par rapport à un dictionnaire sur support papier, un dictionnaire sur support électronique offre plus d'avantages. Sur un CD-Rom, par exemple, on peut stocker 450 fois plus d'informations que sur une disquette, soit quelque 350 000 pages de texte. Les dictionnaires papier les plus complets, contiennent, dans la plupart des cas, un maximum de 10 000 pages.

De plus, le support informatique ne pose plus de problèmes d'impression. Avec le dictionnaire électronique, l'impression concernera essentiellement l'utilisateur du dictionnaire. Pour faire les mises à jour, la rapidité et l'efficacité qu'offre le support informatique représentent également un atout considérable.

En outre, l'informatique permet de faire correspondre plusieurs thèmes à chaque citation ce qui facilite l'accès aux données du dictionnaire. En ayant la possibilité de sélectionner plusieurs thèmes dès le début de la recherche, l'utilisateur donne des précisions et n'obtient que ce qu'il a spécifié.

De plus, il est évident que la possibilité de faire une recherche à partir de n'importe quelles données du dictionnaire offre de nombreux avantages. Le dictionnaire électronique permet une recherche à partir de la citation elle-même, à partir de l'auteur ou, de façon plus «classique», à partir du thème.

De plus, les lexicographes ne seront pas contraints de suivre un seul mode d'organisation; ils pourront classer différemment les citations selon leur nature, tout comme pourra le faire l'utilisateur lors de ses recherches, afin d'adapter l'outil à ses besoins.

3.4 Conclusion

Les dictionnaires de citations sur support papier obligent les utilisateurs à adapter leurs recherches à l'organisation du dictionnaire choisie par les lexicographes. La liberté qu'offre le support papier lors de la conception et de l'utilisation est limitée. Or, la majeure partie des problèmes existant avec ce support peuvent être résolus à l'aide du support électronique.

Les avantages du dictionnaire électronique par rapport au dictionnaire papier sont évidents, et le deviennent encore plus, lorsqu'on a l'occasion d'utiliser et de comparer les deux. Les capacités de stockage du CD-Rom (et des autres supports informatiques) étant supérieures au support papier, les créateurs des dictionnaires subissent moins de contraintes, et les utilisateurs sont donc moins limités lors de leur recherche.

Dans le cadre de la recherche, nous avons donc élaboré un dictionnaire de citations électronique. Comme support informatique, nous avons adopté un système de gestion de bases de données. Le chapitre suivant est consacré à la description de la méthode d'élaboration de notre outil.

4. Description de la méthode

Dans ce chapitre, nous allons présenter la méthode suivie pour élaborer notre outil. Elle comporte trois étapes principales : nous avons donc divisé le chapitre en trois parties. Dans la première, nous expliquons comment nous avons choisi les dictionnaires d'où nous avons extrait les citations utilisées pour concevoir notre dictionnaire électronique. Dans la seconde, nous décrivons les critères utilisés pour sélectionner ces citations dans chacun des dictionnaires. Dans la troisième partie, nous expliquons, à l'aide d'exemples concrets, comment nous avons divisé et organisé les citations dans notre dictionnaire électronique (comme nous le verrons, nous avons utilisé un système de gestion de bases de données). Finalement, dans la quatrième et dernière partie, nous expliquons comment nous avons conçu les différentes requêtes.

4.1 Choix des dictionnaires

La première étape du travail consistait à choisir les dictionnaires de citations. Nous en avons besoin pour les décrire (voir le deuxième chapitre, section 2.1.4), puis, pour en «extraire» des citations qui constituent le corpus à partir duquel nous avons construit notre modèle d'accès informatique. Comme

nous l'avons déjà mentionné (voir le deuxième chapitre), ces dictionnaires sont nombreux, mais les différences ne sont pas assez importantes pour influencer radicalement notre choix. Cependant, les maisons d'édition offrant une vaste collection, il fallait limiter notre sélection à quelques-uns.

Lors de nos recherches, nous avons donc lu un grand nombre de dictionnaires afin de les comparer. À partir de ces lectures, nous en avons retenu quelques-uns pour en faire une analyse plus approfondie. Afin de faire cette étude, il nous fallait choisir des dictionnaires qui permettraient de montrer les différentes présentations utilisées par les lexicographes. Notre base de données se voulant une solution aux limites des dictionnaires de citations sur support papier, il était donc important d'en cerner les qualités et surtout les défauts.

De plus, notre base de données est un outil d'aide aux langagiers et plus particulièrement aux traducteurs littéraires. Par conséquent, les citations littéraires de langue française ou traduites en français constituaient le corpus idéal. Cet objectif imposait une sélection naturelle des dictionnaires existants.

Nous cherchions également des dictionnaires qui donnent le plus grand nombre d'informations complémentaires à la citation (date de publication, réédition, maison d'édition). Il est important de rappeler que les dictionnaires

ne donnent pas tous des informations complémentaires. De ce fait, le lecteur remarquera que les citations sélectionnées n'ont pas toutes les dates de publication des œuvres dont elles sont tirées ou les maisons d'édition qui les ont publiées. En effet, certains lexicographes omettent ces informations (le Ripert [1995]); d'une part, elles surchargent le dictionnaire, d'autre part, avec les œuvres rééditées ou encore publiées par différentes maisons d'édition à différentes époques, il faudrait faire correspondre plusieurs dates et donner des explications supplémentaires.

Nous avons retenu une douzaine de dictionnaires de citations sur support papier, grand format ou format de poche. Voici la liste des dictionnaires utilisés pour la sélection des citations, ainsi qu'une brève description de leur contenu. (On trouvera la référence complète dans la bibliographie). Une partie de ce tableau se trouve également dans le second chapitre. Nous jugeons, cependant, utile de le transcrire une seconde fois, afin que le lecteur puisse facilement repérer les dictionnaires utilisés. De plus, il existe quelques différences entre ces deux tableaux. Celui-ci renferme les dictionnaires utilisés pour choisir les citations alors que le premier tableau (du deuxième chapitre) regroupe les dictionnaires utilisés pour la description. Certaines cases sont vides car les informations ne sont pas disponibles.

Tableau 4.1 : Dictionnaires utilisés pour la sélection des citations.

<u>Titre du dictionnaire</u>	<u>Maison d'édition</u>	<u>Format</u>	<u>Nombre de citations</u>	<u>Nombre d'auteurs</u>	<u>Genre de citations</u>
DUPRÉ, P. (1959), <i>Encyclopédie des citations</i>	Éditions de Trévise	Grand format	10 000 citations		Littéraires
CARLIER, R. (1977), <i>Dictionnaire des citations</i>	Larousse	Grand format			Littéraires
OSTER, P. (1978), <i>Dictionnaire de citations françaises</i>	Les usuels du Robert	Grand format	16 460 citations		Littéraires et culturelles
DOURNON, J.-Y. (1982), <i>Le Grand dictionnaire des citations françaises</i>	Acropole	Grand format	10 000 citations	850 auteurs	Littéraires et culturelles
STANKÉ, A. (1988), <i>Le livre des livres</i>	Éditions Alain Stanké	Grand format		900 auteurs	Littéraires et culturelles
REY, A. (1989), <i>Dictionnaire de citations du monde entier</i>	Les usuels du Robert	Format de poche	7 000 citations	2 100 écrivains	Littéraires et culturelles

DAG'NAUD, A. et O. DAZAT (1992), <i>Dictionnaire inattendu des citations</i>	Hachette	Grand format	7 000 citations		Littéraires et culturelles
MILLET, O. (1992), <i>Dictionnaire des citations</i>	Librairie générale de France	Grand format	2 500 citations		Littéraires
OSTER, P. (1994), <i>Dictionnaire de citations françaises</i> (tome 1)	Les usuels du Robert	Format de poche	7 000 citations	400 écrivains (de la chanson de Roland à Beau- marchais)	Littéraires et culturelles
OSTER, P. (1994), <i>Dictionnaire de citations françaises</i> (tome 2)	Les usuels du Robert	Format de poche	8 000 citations	600 auteurs (de 1789 à nos jours)	Littéraires et culturelles
RIPERT, P. (1995), <i>Dictionnaire des citations de langue française</i>	Phidal	Format de poche			Littéraires et culturelles
GAGNIÈRE, C. (1996), « <i>Entre guillemets</i> », <i>Petit dictionnaire de citations</i>	Robert Laffont	Format de poche			Littéraires et culturelles

4.2 Constitution du corpus

La seconde étape, à savoir le choix des citations, tient une place importante dans notre recherche. Notre travail étant une solution aux problèmes décrits dans le troisième chapitre, il est indispensable, afin de démontrer l'efficacité de notre dictionnaire électronique, que le choix des citations soit fait selon des critères bien précis.

Dans un premier temps nous avons essentiellement feuilleté les ouvrages dans le seul but de nous familiariser avec les différentes présentations. Le choix des premières citations s'est donc fait au hasard de ces lectures. En effet, en étudiant un certain nombre de dictionnaires, nous avons commencé à retenir des citations qui avaient un intérêt thématique ou linguistique.

Puis, au fur et à mesure que ces lectures progressaient, les critères se précisaient, grandement influencés par les difficultés rencontrées lors de nos recherches. Les citations ont donc été choisies en fonction des problèmes existants et des solutions que nous souhaitons apporter.

4.2.1 Critères de sélection des citations

Les critères de sélection sont :

- le genre des citations : nous avons privilégié le genre littéraire, plutôt que le genre humoristique ou politique, etc.;
- la variété des thèmes;
- l'ambiguïté thématique, c'est-à-dire que nous avons cherché à sélectionner des citations qui pouvaient être résumées par plusieurs thèmes;
- les emplois linguistiques particuliers, c'est-à-dire que nous voulions également des citations comprenant des métaphores, des comparaisons ou des images, afin de rencontrer des utilisations inhabituelles de certains mots.

Dans les sections qui suivent nous allons détailler individuellement chacun de ces critères.

4.2.1.1 Premier critère : Genre de citations

Tout comme les dictionnaires qui les rassemblent, les genres des citations sont variés. Il est vrai que les plus nombreuses sont celles tirées des œuvres littéraires. Pour cette raison, mais aussi par intérêt personnel et professionnel, ainsi que pour créer un outil d'aide à la traduction, particulièrement destiné aux traducteurs littéraires, nous avons choisi cette

catégorie de citations. Cependant, notre base de données peut être très facilement adaptée à n'importe quel autre genre. Elle offre également la possibilité de confondre les différentes familles de citations, sans que cela gêne la création ou l'utilisation.

4.2.1.2 Deuxième critère : Variété de thèmes

Une fois le genre choisi, il fallait nous assurer que les citations reflètent une variété suffisante de thèmes. Dans la plupart des dictionnaires de citations mis sur support papier, on en retrouve un vaste choix allant d'«abat-jour» à «yaque-yaque».

De plus, si nous voulons mettre en évidence les options que notre dictionnaire électronique va offrir, il est nécessaire d'en montrer les différentes possibilités d'utilisation. Il était donc indispensable d'avoir à notre disposition un échantillon de citations avec des thèmes généraux variés («enfant», «hasard», «mer», «écriture», «mensonge», etc.).

i) Les thèmes semblables

Les thèmes semblables démontreraient qu'il est possible de préciser sa recherche afin de sélectionner et de filtrer le résultat. En effet, il nous fallait trouver des citations répondant aux mêmes thèmes, essentiellement pour montrer qu'il peut y avoir trente citations classées sous le thème «enfance», mais que le lecteur n'aura pas besoin de les lire toutes. Si, par exemple, nous prenons des thèmes tel que «amour», «enfant», «joie», «instruction» et «parent», les liens ne présentent aucune difficulté, car il n'est pas surprenant de retrouver ces mots dans une même phrase, un même contexte.

1. «La nouvelle apparition de l'enfant qui dort au fond de nous-mêmes, recouvert par une si épaisse nappe de déceptions et d'oublis, exige attention et silence» (Butor) [Oster 1978 : 137].
2. «Les enfants c'est comme les années, on ne les revoit jamais» (Céline) [Oster 1978 : 155].
3. «Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent : sa lumière vacille toujours» (Fénelon) [Oster 1994 : 446].
4. «La curiosité des enfants est un penchant de la nature qui va comme au devant de l'instruction; ne manquez pas d'en profiter» (Fénelon) [Oster 1994 : 446].
5. «La seule habitude qu'on doit laisser prendre à un enfant est de n'en contracter aucune» (Rousseau) [Oster 1994 : 608].

6. «Les enfants n'ont ni passé ni avenir, et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.» (La Bruyère)
[Oster 1994 : 434].

Les exemples recopiés ci-dessus illustrent les observations faites dans le paragraphe précédent. En effet, les six citations ont en commun le thème général «enfant». Dans l'index thématique d'un dictionnaire de citations sur support papier, les numéros de référence apparaissant sous l'entrée «enfant» correspondront à ces citations. L'utilisateur ne pouvant pas raffiner sa recherche, les sept citations seront le résultat de sa recherche. Or, malgré leur thème commun («enfant»), à chacune de ces citations pourraient correspondre un second thème qui permettrait à l'utilisateur de spécifier ce qu'il cherche : par exemple, «enfant» et «curiosité» ou «enfant» et «intelligence».

ii) Les thèmes différents

Les thèmes différents, quant à eux, révéleraient que plusieurs citations dont les thèmes généraux sont opposés, peuvent traiter du même sujet et, par conséquent, être une seule et même solution. Si nous prenons deux thèmes comme «mer» et «femme», nous ouvrons une porte sur des possibilités de jeux de mots et de choix inhabituels de liens thématiques.

1. «Le hasard est le plus grand romancier du monde : pour être fécond, il n'y a qu'à l'étudier» (Balzac) [Oster 1994 : 205].
2. «Je ne trempe pas ma plume dans un encrier, mais dans la vie» (Cendrars) [Oster 1994 : 664].
3. «Pour écrire ce livre essentiel, le seul livre vrai, un grand écrivain n'a pas, dans le sens courant, à l'inventer puisqu'il existe déjà en chacun de nous, mais à le traduire» (Proust) [Oster 1994 : 577].

Ces trois citations traitent d'écriture, mais elles n'ont pas un seul mot en commun. Dans les dictionnaires consultés, la première est résumée par le thème «hasard», la seconde par le thème «plume» et la troisième par le thème «livre». Par conséquent, lors de l'utilisation d'un dictionnaire sur support papier, si elles ne sont pas toutes les trois inscrites sous le thème général «écriture», on ne trouvera pas ces trois citations ensemble. Il faudra faire des recherches séparées à l'aide de thèmes différents. Pourtant, elles peuvent toutes trois, chacune dans le style de leur auteur respectif, illustrer ce qu'est l'écriture. Pour écrire, les auteurs de ces citations s'inspirent de la vie, de la réalité, de ce qui les entoure, de ce qui existe.

Ces exemples démontrent l'importance de regrouper une certaine variété de thèmes. Si deux ou trois citations ont des mots en commun, elles n'expriment pas forcément la même idée, tout comme des citations au vocabulaire différent peuvent véhiculer des thèmes apparentés.

4.2.1.3 Troisième critère : Ambiguïté thématique

L'utilisation d'un seul thème pour classer les citations et donc pour faire les recherches est une contrainte pour les lexicographes, mais aussi pour les lecteurs. Par conséquent, nous nous sommes basée sur cette limite pour établir notre quatrième critère de sélection.

Dans un premier temps, nous avons donc cherché des citations dont les thèmes généraux semblaient ambigus. Par exemple, la citation suivante est classée sous le thème «absence» :

«L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent, il éteint le petit, il allume le grand» (Bussy-Rabutin)
[Gagnière 1996 : 17].

Or, elle pourrait également être classée sous le thème «amour» ou «passion». Le thème général est donc ambigu et plusieurs thèmes pourraient lui correspondre.

Nous lisons donc les citations d'un dictionnaire les unes après les autres et nous retenons celles qui nous semblaient ambiguës. Puis, à l'aide du numéro de référence et de l'index thématique, nous tentions de retrouver sous quel thème les lexicographes avaient classé la citation. À notre grand

étonnement, il arrivait très souvent que le thème choisi par les concepteurs du dictionnaire ne corresponde pas au thème sous lequel nous cherchions et que nous aurions, par conséquent, choisi pour classer la citation.

Si certaines citations nous paraissaient ambiguës, elles l'étaient peut-être pour d'autres lecteurs. Or, si on ne cherche pas la citation sous le thème choisi par le créateur du dictionnaire, on ne la trouve pas. Notre objectif est donc de permettre à tous de pouvoir facilement accéder à toutes les citations, même les plus ambiguës, ainsi qu'à toutes les informations qui les accompagnent.

4.2.1.4 Quatrième critère : Emplois linguistiques particuliers

À l'ambiguïté thématique viennent également s'ajouter les emplois linguistiques particuliers. Ces deux critères sont étroitement liés, car, dans les deux cas, le lecteur lit entre les lignes et trouve dans la citation un thème général autre que celui choisi par le lexicographe.

Ce dernier critère est le plus important de notre travail, c'est celui qui distingue notre dictionnaire électronique des autres dictionnaires. En effet, certains mots peuvent avoir plus d'un sens ou encore être utilisés de manière

inhabituelle. Les jeux de mots sont fréquents dans la littérature et, dans un dictionnaire de citations sur support papier, il n'y a pas de moyen prévu pour y accéder. Il existe de nombreuses citations où certains mots offrent différentes possibilités d'utilisation. Pour un traducteur, et plus particulièrement un traducteur littéraire, l'accès à ces emplois peut s'avérer utile. Voici quelques définitions d'emplois linguistiques particuliers et leurs exemples :

- La métaphore :

«Metaphora est un terme grec qui signifie «transport» ou «transfert» et auquel Aristote a donné ses lettres de noblesse ou son emploi canonique dans un passage de la Poétique (1457 b-9) : *La métaphore, écrit-il, est le transport à une chose d'un nom qui en désigne une autre, transport, ou du genre à l'espèce, ou de l'espèce au genre ou de l'espèce à l'espèce ou d'après le rapport d'analogie. [...] Ainsi, un terme applicable à une espèce (soit l'espèce animale), tel que «la tête» (d'un cheval, d'un lion, d'un homme), est transporté dans un autre domaine ou appliqué à une autre espèce (telles les plantes) quand on dit, par exemple, une tête d'ail, ou quand on fait jouer tel ou tel rapport d'analogie plus ou moins vague avec des réalités fort différentes allant du plus concret au plus abstrait : la tête d'une armée, la tête de chapitre, [...] la tête d'une organisation, une tête de liste» [Margolin 1985 : 110].*

«L'amour est une mer dont la femme est la rive»
(Baudelaire) [Oster 1994 : 371].

Dans cet exemple, les termes «amour» et «femme» sont transportés dans le domaine de la «mer», créant ainsi un rapport avec des réalités différentes.

- La comparaison :

«Rapport de ressemblance entre deux ou plusieurs objets, explicitement établi dans un énoncé grâce à un mot-outil spécifique comparatif (comme, tel, pareil à, etc.).

La distinction entre la comparaison, au sens traditionnel, et la métaphore est d'ordre formel, marqué par l'absence ou la présence du mot-outil. L'interprétation de la métaphore peut être plus difficile à cause de cette absence de liens explicites, mais toutes deux reposent sur le principe d'analogie et sont de même nature» [Mounin 1974 : 73].

La comparaison est un lien créé entre deux objets. Dans la citation suivante, Fénelon compare *le cerveau des enfants à la lumière d'une bougie*.

«Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent : sa lumière vacille toujours» ([Fénelon) [Oster 1994 : 446].

- L'image :

«L'image fut longtemps un procédé littéraire parmi d'autres, confondu souvent avec la métaphore [...] ou le simple enjolivement, le langage *imagé*.

L'acception du mot restant flottante, la critique littéraire moderne, hormis celle de Bachelard pour qui l'image tend à se confondre avec l'archétype psychanalytique, semble s'en défier. [...]

Le sens traditionnel, plus visuel, persista parallèlement à la tendance symboliste; ainsi dans les années 1910, le mouvement imagiste en Angleterre conçut l'image comme une concentration d'impressions.

En France, la génération d'Apollinaire et de Reverdy définit une véritable technique de l'image; ce dernier écrit dans Nord-Sud (mars 1918) : *L'image est création pure de l'esprit. Elle ne peut naître d'une comparaison, mais du rapprochement de deux réalités plus ou moins éloignées. Plus les rapports des deux réalités rapprochées seront lointains et justes, plus l'image sera forte, plus elle aura de puissance émotive et de réalité poétique.*

C'était expliquer parfaitement la fonction créatrice et la surprise suscitée par des images comme *Trouve des fleurs qui soient des chaises* de Rimbaud (Ce qu'on dit au poète à propos des fleurs, 1871) ou *Soleil cou coupé* d'Apollinaire (Zone, Alcools, 1913)» [Bismuch-Jarrassé 1994 : 1672].

«Un livre est un grand cimetière où sur la plupart des tombes on ne peut plus lire les noms effacés» (Proust) [Oster 1994 : 577].

Cette citation de Proust superpose «livre» et «cimetière» créant ainsi l'image des auteurs décédés et pourtant toujours lu. Petit à petit, le nom de l'auteur s'efface et pourtant l'œuvre reste toujours présente, lue et relue.

4.2.2 Taille de l'échantillon

Le nombre de citations choisies devait être représentatif des possibilités qu'offre notre base de données, aussi bien au niveau de l'organisation, qu'au niveau de la recherche. Tout en respectant les limites imposées par un mémoire

de maîtrise, il nous fallait avoir assez de citations pour montrer la nécessité d'informatiser les dictionnaires mis sur support papier.

La citation nous important plus que le dictionnaire d'où elle provient, nous n'avons pas privilégié un dictionnaire de citations plus qu'un autre. Nous avons sélectionné des citations dans chacun des dictionnaires consultés. Cependant, il est important de signaler que bon nombre de citations, surtout les plus célèbres, se retrouvent dans tous les dictionnaires, format de poche ou grand format, organisé selon les auteurs ou selon les thèmes.

En nous basant sur les problèmes rencontrés et les critères établis, nous avons donc estimé que 250 citations était un échantillon assez vaste qui nous aiderait :

1. à résoudre les problèmes existants avec le support papier;
2. à déceler d'éventuels problèmes qui pourraient survenir avec notre base de données afin d'en éviter les défauts;
3. à révéler les multiples facettes de notre dictionnaire électronique et les nombreuses possibilités qu'il peut offrir et, par conséquent, nous aider à en prouver l'efficacité et l'utilité.

Dans l'Annexe A, le lecteur trouvera un tableau complet des citations sélectionnées, classées selon l'ordre alphabétique des auteurs.

4.3 Base de données

4.3.1 Généralités

Dans les chapitres précédents, nous avons décrit, à l'aide de différents exemples, les problèmes que l'on rencontre en utilisant les dictionnaires de citations sur support papier. Nous les avons décrits en insistant sur les défauts et nous avons donné un aperçu des solutions que nous désirons apporter à ces problèmes.

Notre principale solution est de transférer les données mises sur le support papier sur un support informatique, afin de permettre un accès plus facile aux données, tout en élaborant un outil qui se différencie des autres. Pour ce faire, nous avons choisi d'utiliser le logiciel de gestion de base de données *Access*.

Dans les sections qui suivent, nous allons donner quelques définitions qui vont aider à mieux comprendre le support informatique que nous avons choisi, ainsi que ses avantages et nous allons, par la suite, décrire notre base de données, telle qu'elle a été conçue.

4.3.2 Définitions

Une base de données est une collection d'informations ordonnée selon des critères variés.

«La *base de données* est formée d'un ensemble de données regroupées dans au moins un *fichier* et structurées de façon à pouvoir facilement les traiter à l'aide de certains programmes d'application» [Matte et Villardier 1987 : 10].

Un dictionnaire de citations est également un regroupement d'informations :

- les citations;
- leurs auteurs;
- les thèmes;
- la date de naissance des auteurs;
- le pays d'origine de chaque auteur;
- les œuvres dont les citations sont tirées;
- les dates de publication des œuvres;
- les maisons d'édition;
- les traducteurs;
- les dates de publication des traductions;
- les maisons d'édition qui publient les traductions.

Les données du dictionnaire seront donc rassemblées dans un *fichier* puis divisées et classées dans un certain nombre de *tables*¹. Il y aura une table pour les citations, une autre pour les auteurs, une troisième pour les thèmes, etc. Par exemple, on pourrait comparer la table consacrée aux thèmes à l'index thématique du dictionnaire sur support papier.

Cette présentation sous forme de tables convient parfaitement à nos données, car il est facile de les séparer. En effet, il n'est pas nécessaire que les citations et les mini-biographies qui accompagnent les noms des auteurs ou les titres des œuvres dont elles sont tirées soient constamment visibles. Ces renseignements, certes importants, n'intéressent pas toujours le lecteur et surchargent inutilement la mise en page. Notre objectif est de faciliter l'accès aux citations. Par conséquent, il est important qu'elles soient bien organisées afin d'en simplifier l'extraction ainsi que la lecture. De plus, comme le mentionnent Matte et Villardier, pour exploiter les nombreuses possibilités qu'offrent le logiciel utilisé, il est nécessaire que les données soient correctement structurées :

¹ Le logiciel Access regroupe les tables dans un contenant appelé base de données. Dans d'autres systèmes, la base de données est ce qu'Access appelle une table.

«Although the terms *database* and *table* are often used interchangeably, they have distinct meanings [...]. To wit, a table is a collection of data organized into records and fields. [...] A database is a collection of tables (and, like Access databases, it can include other objects as well, such as forms and reports)» [McFedries *et al.* 1996 : 400].

«[...], les logiciels de *gestion de base de données*, couramment appelés SGBD, sont certainement ceux qui exigent le plus grand soin quant à la planification des informations à traiter. Les SGBD sont des logiciels spécialisés dans la gestion des informations. Cette gestion sera efficace si elle a été bien planifiée, bien structurée et si le type d'utilisation que l'on fera de l'information est déterminé avec précision. [Il est donc important de] structurer correctement l'information de manière à augmenter l'efficacité du système lors de phases ultérieures de consultation, de tri ou de sélection des données» [1987 : 1].

Bien structurées, la division et l'organisation de nos données sous forme de tables permettront à l'utilisateur d'avoir accès à toutes les informations contenues dans le dictionnaire mis sur support papier, tout comme il lui sera également possible de n'avoir accès qu'à ce qui l'intéresse, en précisant sa recherche. Par conséquent, l'informatique permettant une mise en page claire et aérée, l'utilisateur pourra sélectionner ce qu'il désire voir apparaître à l'écran. (Nous allons décrire les tables dans la section 4.3.4 de ce chapitre.)

4.3.3 Les différentes bases de données

Il existe différents types de base de données. Toutes, ne permettent pas, comme *Access*, de créer des liens entre les tables.

Voici une brève description des différents types de bases de données :

«Selon leur conception (structure logique), les bases de données sont dites :

- hiérarchisées;
- réseautées;
- relationnelles.

Le modèle des bases de données *hiérarchisées* établit une relation du type *parent-enfants* entre les données de la base de telle sorte qu'il faut obligatoirement lire l'information *parent* afin d'avoir accès à l'information *enfants* [...].

Une architecture en réseau a comme fondement la théorie des graphes où les données sont des nœuds et les relations des chemins qui relient ces nœuds. Cette configuration est beaucoup plus souple que celle du modèle hiérarchique, car elle permet un plus grand nombre de liens entre les données. En effet, les seuls liens possibles dans le modèle hiérarchique sont ceux de *parent à enfants* où le lien *enfants-parent* est toujours unique.

Les bases de données relationnelles sont celles qui permettent le plus grand nombre de liens différents entre les données d'une même base de données. [...] Physiquement les données d'une telle base sont organisées en tableau. [...] Chaque tableau est stocké dans un fichier et il est possible d'établir des relations entre tous les fichiers d'une même base de données» [Matte et Villardier 1987 : 11].

L'outil utilisé permet donc la gestion de bases de données relationnelles.

C'est une caractéristique essentielle pour la création de notre outil. Les citations et les informations qui les complètent sont divisées et organisées dans différentes tables (voir la section 4.3.4). Ces divisions sont possibles, car il est facile de créer des liens entre les différentes tables. Ces liens permettent

d'alléger considérablement la présentation, sans, toutefois, qu'il y ait une perte d'information. (Voir la section 4.4.2 consacrée aux liens). Toutefois, avant de détailler les liens et leur rôle, nous allons décrire une par une les tables que nous avons élaborées.

4.3.4 Les tables

Dans cette section, nous allons décrire les différentes tables qui renferment les informations retenus. Nous avons regroupé toutes les citations sélectionnées, ainsi que les informations qui les accompagnent, et nous les avons divisées en douze catégories, les classant dans quatre tables différentes :

- citations;
- nom de l'auteur à qui la citation est empruntée;
- thèmes;
- date de naissance de l'auteur;
- siècle durant lequel l'auteur a vécu;
- pays d'origine de l'auteur;
- nom de l'œuvre dont la citation est tirée;
- nom de la maison d'édition qui a publié l'œuvre;
- date de publication de l'œuvre;
- nom du traducteur;
- date de publication de la traduction;
- nom de la maison d'édition qui a publié la traduction.

Chacune de ces tables est présentée en détail dans les sections suivantes.

4.3.4.1 La première table : les citations

La première table est la plus importante de toutes les tables décrites dans les sections qui suivent. Elle comprend la citation, ainsi que le nom de l'auteur à qui elle a été empruntée et un thème général. (Nous verrons plus loin de quelle manière nous développons les thèmes). À titre d'exemple, voici un extrait de la table des citations :

Noms	Citations	Thèmes
Cocteau	Il faut être un homme vivant et un artiste posthume.	Artiste
Cocteau	La vérité est trop nue, elle n'excite pas les hommes.	Vérité
Cocteau	Un secret a toujours la forme d'une oreille.	Sens
Cocteau	À force de plaisirs notre bonheur s'abîme.	Joie

Tableau 4.2 : Table des citations.

4.3.4.2 La deuxième table : les thèmes

La deuxième table est également très importante, car elle remplace (en quelque sorte) l'index thématique des ouvrages papier. Cependant, notre «table des thèmes» est un index thématique amélioré.

Avant de poursuivre la description de cette table, il est essentiel de donner quelques précisions sur la terminologie que nous allons utiliser.

Souvent, dans les dictionnaires sur support papier, les termes «thème», «thème général», «sous-thème» et «mot-clé» sont utilisés de manière interchangeable. Il est vrai que, dans l'ensemble, ces termes décrivent une même réalité. Cependant, dans notre dictionnaire électronique, il est nécessaire de préciser les nuances que ces termes comportent.

- **Le thème général** : ce thème est un mot qui résume fidèlement la citation. Pour la majeure partie de nos citations nous avons conservé celui choisi par les lexicographes des dictionnaires consultés. Comme par exemple cette citation de Saint-Exupéry qui est classée sous le thème «voir». «Voir» est donc le thème général que nous avons retenu.

«On ne voit bien qu'avec le cœur» (Saint-Exupéry) [Oster 1994 : 759].

- **Le thème secondaire** (thème 2) : ce thème, quant à lui, est un deuxième sujet qui résume la citation. (Parfois on ne trouve qu'un seul thème, car nous jugeons que la citation ne peut pas être résumée par deux sujets, cependant, c'est une exception). Si nous prenons la citation d'Aragon, le thème secondaire retenu est «poésie». Le thème général étant «mot».

«Poésie ô danger des mots à la dérive» (Aragon) [Oster 1978 : 22].

- **Le synonyme** : est un mot qui a un sens très proche du thème et qui permet, tout comme le thème, d'extraire la citation, sans pour autant être obligé d'employer le thème exact choisi par le lexicographe. Il est important de mentionner que le synonyme du thème n'est pas forcément le synonyme qu'on trouverait dans un dictionnaire spécialisé. Il s'agit simplement d'un mot dont la signification est proche du sujet de la citation. Par conséquent, le choix du synonyme ne dépend pas uniquement du mot qui est le thème, mais de toute la phrase que ce thème résume. Toutefois, pour trouver le synonyme,

nous avons aussi consulté des dictionnaires de synonymes, ainsi que des dictionnaires de langue. Par exemple, nous avons donné le mot «voyage» comme synonyme de «marin» alors que nous aurions pu prendre «navigateur». Cependant, en lisant la citation, «voyage» semble plus approprié.

«Adieu marins, naïfs adorateurs du vent» (Cocteau)
[Oster 1994 : 681].

- **L'emploi particulier** : ce dernier terme représente la catégorie de mots qui sont employés de manière inhabituelle. Comme, par exemple, le mot «sel» qui est ici utilisé avec le mot «travail» afin de donner une image. Par conséquent, le mot «sel» sera classé dans cette dernière catégorie intitulée **emploi particulier**.

«Le travail n'est-ce pas le sel qui conserve les âmes momies?» (Baudelaire) [Oster 1994 : 395].

Dans cette table, l'utilisateur trouvera donc le thème général (qui résume le mieux la citation) et qui se trouve aussi bien dans cette table que dans la première (voir la section 4.4.2.1 qui traite des liens existants entre les différentes tables), ainsi que le thème secondaire (thème 2) qui permet aux lecteurs de trouver plus facilement ce qu'ils cherchent.

De plus, cette table contient également un synonyme, et un mot employé de manière particulière correspondant à chaque citation et qui aident l'utilisateur à préciser sa recherche. Cela donne au lecteur le moyen d'accéder aux citations sans perdre trop de temps à essayer de deviner sous quel thème la citation est classée ou encore sans avoir à lire vingt citations sur un thème alors qu'il n'y en a vraiment qu'une qui l'intéresse.

Par conséquent, nos citations sont classées sous :

- un thème général;
- un thème secondaire (quand la citation s’y prête);
- un synonyme (quand la citation s’y prête);
- un emploi particulier (quand la citation s’y prête).

Ces informations supplémentaires permettent à l'utilisateur de donner des précisions et de limiter le nombre de citations qui résulteront de sa recherche. Les thèmes, les synonymes et les emplois particuliers ont été choisis selon les critères décrits dans la section 4.2.1 de ce chapitre. Se référer à l'Annexe B pour une liste complète. Les thèmes généraux, les thèmes secondaires, les synonymes et les emplois particuliers y sont classés par ordre alphabétique, chacun dans sa catégorie. Il est important de noter que certaines cases peuvent être vides. Cela dépend de la citation et des informations complémentaires; parfois les informations ne sont pas disponibles ou encore ne se prêtent pas à la catégorie que nous avons choisie. Voici un extrait de la table des thèmes :

Thème	Thème2	Synonyme	Emploi particulier
réincarnation	tombeau	dieu	corps
mot	écriture	poésie	dérive
lecture	sensation	livre	vertige
femme	espoir	beauté	lumière
critique	susceptibilité	opinion	bagne
vie	disparition	existence	voyageur
monde	paix	terre	toupie

Tableau 4.3 : Table des thèmes.

4.3.4.3 La troisième table : les auteurs

La troisième table donne les informations sur les auteurs :

- le nom;
- le prénom;
- la date de naissance;
- le siècle durant lequel l'auteur a vécu;
- le nom de son pays d'origine.

Cette dernière donnée est nécessaire, car, rappelons-le, nous avons également choisi des auteurs étrangers qui ont été traduits. Pour un dictionnaire portant uniquement sur les auteurs d'un pays, il suffit de le préciser dans le titre (comme le font les lexicographes lors de la conception de leur dictionnaire. *Dictionnaire de citations françaises* [Oster 1994] explique bien que les auteurs regroupés dans ce dictionnaire sont français. *Dictionnaire de citations du monde entier* [Rey 1990], quant à lui explique bien que les auteurs sont de différents pays et qu'ils sont traduits en français). Cependant, dans notre cas, cette case a son importance. Il est également important de signaler au lecteur, qu'il trouvera, dans l'annexe C, une liste par ordre alphabétique de tous les auteurs cités dans notre dictionnaire électronique. Voici un extrait de la table des auteurs :

nom	prénom	date de naissance	pays d'origine	siècle
Hugo	Victor	1802-1885	France	dix-neuvième
Montaigne	Michel de	1533-1592	France	seizième
Montesquieu	Charles de Secondat, baron de	1689-1755	France	dix-huitième
Voltaire	François- Marie Arouet, dit	1694-1778	France	dix-huitième
La Bruyère	Jean de	1645-1696	France	dix-septième

Tableau 4.4 : Table des auteurs.

4.3.4.4 La quatrième table : la source de la citation

La quatrième table contient les informations relatives à la citation elle-même :

- le nom de l'auteur;
- le titre de l'œuvre dont la citation a été tirée;
- la date de publication de cette œuvre (si besoin est);
- la maison d'édition qui l'a publiée;
- les notes relatives à cette œuvre;
- le traducteur;
- la maison d'édition qui a publié la traduction;
- la date de parution de la traduction.

Voici un extrait de cette table :

Nom	Oeuvre	Maison d'édition	Date de publication
Shakespeare	Roméo et Juliette		1594-1595
Tibulle	²		
Schneour	Avec le coucher du soleil		
Melville	Moby Dick		1851

Nom du traducteur	Date de la publication de la traduction	Maison d'édition qui a publié la traduction	Note
Jouve et Pitoëff	1964	Club français du livre	
Gouast	1972	Shegers	La Poésie latine
	1967	Flammarion	in Fleg, Anthologie juive
Guerne	1964	Club français du livre	

Tableau 4.5 : Table des œuvres³.

Nous venons de décrire les différentes tables que comporte notre base de données. Chacune de ces tables renferme les informations que l'on trouve dans les dictionnaires de citations sur support papier. Séparées, ces tables ont peu d'intérêt. Il nous faut donc avoir un moyen de les lier. Dans les sections

² Il arrive que certaines cases soient vides. Les dictionnaires ne donnent pas toujours toutes les informations complémentaires ou, dans certains cas, elles sont inconnues.

³ Pour faciliter la présentation, nous avons divisé la table en deux. Cependant, lors de l'utilisation de la base de données, il n'y a qu'une seule table qui regroupe toutes ces informations.

suivantes, nous allons aborder les différentes requêtes que nous avons créées. Pour ce faire, nous allons parler des liens et des critères.

4.4 Les requêtes

À partir des tables décrites précédemment (voir section 4.3.4 de ce chapitre), nous avons créé un certain nombre de requêtes que nous allons aborder individuellement.

4.4.1 Définition

Une requête est une question (fondée sur un ou plusieurs critères) que l'on pose à la base de données, pour obtenir des informations, par exemple : «Quelles sont les citations qui ont été tirées d'œuvres de Camus?». À partir d'une ou de plusieurs tables (cela dépend du créateur, mais peut également dépendre de l'utilisateur), la base de données *Access* rassemblent les données qui répondent à la question et les présente sous forme de table, incluant les données précisées. Une requête permet donc de voir les données d'une ou de plusieurs tables et de sélectionner les champs que l'on désire inclure dans le résultat final.

Lors de la création d'une requête, les tables, les liens et les critères sont des données qu'il est difficile de séparer. À titre d'exemple, voici la page nécessaire à la création d'une requête. Dans les sections qui suivent, nous allons nous référer à cette figure afin de donner les explications utiles.

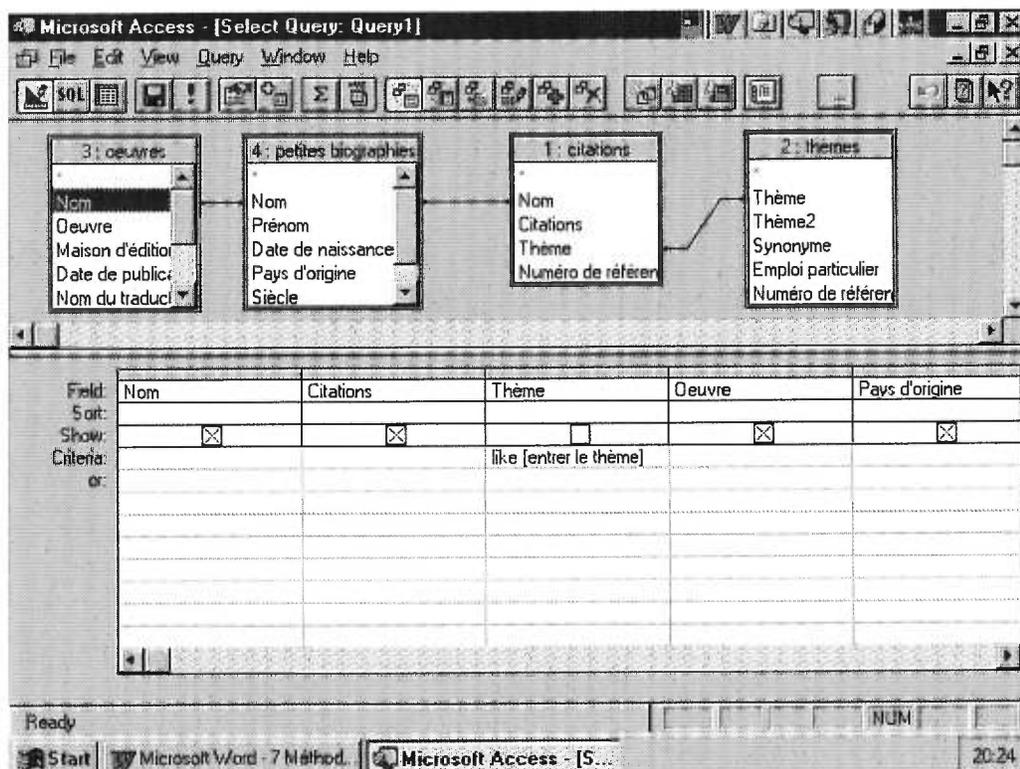


Figure 4.1 : Création de la requête : choix des tables, des liens et des critères.

4.4.2 Les différents liens

Il existe deux types de liens que l'on peut créer. Des liens temporaires ou des liens permanents. Les liens temporaires existent le temps d'une

recherche; une fois la recherche terminée le lien n'existe plus. Le lien permanent, contrairement au précédent et comme l'indique son nom, est un lien qui ne s'efface pas et qui peut être réutilisé. Par conséquent, c'est celui-ci que nous allons établir, afin de permettre à l'utilisateur de notre dictionnaire d'obtenir des résultats complets lors de ses recherches.

De plus, ces liens laissent aux auteurs et aux lecteurs une grande marge de manœuvre qui leur permet d'adapter l'outil à leur besoin, à leur type de données et, par conséquent, à leur recherche.

4.4.2.1 Création des liens entre les différentes tables

Notre première table regroupe les citations, le nom de l'auteur et leur thème général. C'est la seule table où on trouve les citations. Par conséquent, il est important de créer, à partir de cette table, des liens avec les autres tables afin d'avoir accès aux informations qui complètent les citations. Les deux autres données (nom et thème) sont les informations qui permettent de faire le lien avec les autres tables.

i) Lien entre la table des citations et la table des thèmes

Le thème permet de faire le lien entre la table des citations et la table des thèmes. Il permet ainsi d'extraire les citations en fouillant dans les quatre champs de la table des thème (le thème, le thème secondaire (thème 2), le synonyme et l'emploi particulier).

En regardant la partie supérieure de la figure 4.1 (page 94), on voit clairement le lien (physique) qui existe entre la table des citations et la table des thèmes. La table **1 : citations**, comporte le nom de l'auteur (**Nom**), la citation (**Citation**) et le thème (**Thème**). La table qui se trouve à sa droite (**2 : thèmes**), comporte de nouveau le thème (**Thème**), le thème secondaire (**Thème2**), le synonyme (**Synonyme**) et les emplois particuliers (**Emploi particulier**). Par conséquent, les deux tables renfermant ces informations sont liées de manière permanente à l'aide du thème qui est la donnée commune aux deux tables et qui permet d'accéder simultanément aux informations contenues dans les deux.

ii) Lien entre la table des citations et la table de œuvres

Le nom de l'auteur, quant à lui, est la donnée commune à la table des citations et à la table des œuvres. Ce lien sera utilisé pour regrouper la citation et sa source (c'est-à-dire le titre de l'œuvre dont la citation est tirée, la date de publication de cette œuvre, le nom de la maison d'édition qui a publiée l'œuvre et, s'il y a lieu, le nom du traducteur qui a traduit l'œuvre, la date de publication de la traduction et le nom de la maison d'édition qui a publiée la traduction). Une fois de plus, à l'aide de la figure 4.1 (page 94), il est possible de voir le lien (physique) qui existe entre les tables.

iii) Lien entre la table des citations et la table des auteurs

Le nom de l'auteur est également le point commun de la table des citations et de la table des auteurs (petites biographies). Il permettra donc de regrouper les citations et les données relatives à la vie de l'auteur (prénom, date de naissance, lieu de naissance (pays d'origine) et siècle durant lequel l'auteur a vécu). En regardant la figure 4.1 (page 94) on voit le lien qui existe entre ces deux tables.

4.4.3 Les critères

Lorsqu'on crée une requête, on doit spécifier un certain nombre de critères, afin de trouver les données que l'on cherche. À chaque fois qu'une requête est exécutée, *Access* utilise ces mêmes critères pour trouver les données. Dans l'exemple de la figure 4.1 (page 94), l'utilisateur se servira de cette requête pour trouver les citations uniquement à partir du thème. Par conséquent, le critère que nous avons choisi pour cette requête est le *thème*. Dans la figure 4.1 (page 94), on voit les critères (dans la partie inférieure de la figure) mis entre crochets (**[entrer le thème]**).

4.4.4 Les différentes requêtes

Nous avons donc créé plusieurs requêtes que le lecteur pourra utiliser pour faire ses recherches. Les paragraphes suivants permettront de savoir comment chaque requête a été élaborée.

Voici une liste des différentes requêtes conçues :

- R-01 : à partir de l'auteur;
- R-02 : à partir du thème;
- R-03 : à partir de l'auteur et du thème;
- R-04 : sur l'auteur;
- R-05 : sur la citation;
- R-06 : à partir de la citation;
- R-07 : à partir de l'emploi particulier;
- R-08 : emplois particuliers dans tous les champs;
- R-09 : à partir de la date de naissance (de l'auteur);
- R-10 : à partir de la maison d'édition;
- R-11 : à partir du siècle (durant lequel a vécu l'auteur);
- R-12 : à partir du pays (d'origine de l'auteur);

Pour créer ces requêtes, nous nous sommes fondée sur les besoins de l'utilisateur de dictionnaires de citations. C'est-à-dire sur l'extraction des citations et des informations complémentaires et sur la façon la plus rapide et la plus efficace de les obtenir. Les premières requêtes créées sont les plus simples, aussi bien au niveau de la conception qu'au niveau de l'utilisation. Puis, nous avons poursuivi avec des requêtes plus élaborées et plus spécifiques, où l'utilisateur précise ce qu'il cherche, notamment, avec l'accès aux emplois linguistiques particuliers. Nous avons terminé avec les requêtes qui permettent de trouver des informations à partir de données difficilement accessibles lors de l'utilisation du dictionnaire de citations sur support papier (comme à partir des maisons d'édition ou des siècles durant lesquels les auteurs ont vécu).

Avant de poursuivre avec la description de chacune des requêtes créées, il est important de signaler deux caractères qu'il est possible d'utiliser afin d'approfondir les recherches : l'astérisque (*) et le point d'interrogation (?).

- L'astérisque (*) remplace un groupe de caractères. Placé en début de séquence, l'astérisque (*) permet de trouver des mots finissant par cette même séquence. Par exemple, la séquence «*li» permettra de trouver tous les mots qui se terminent par «li» (oubli), etc. Placé en fin de séquence, l'astérisque (*) permet de trouver les mots commençant par cette même séquence. La séquence «li*», quant à elle, permettra de trouver tous les mots commençant par «li» (livre, littérature, lire, livraison, lit (il lit ou le lit), etc.
- Le point d'interrogation (?) remplace un seul caractère. Par exemple, dans la séquence «li?re», le point d'interrogation (?) remplace la lettre «v» du mot «livre».

L'utilisation de l'astérisque (*) et du point d'interrogation (?) présente, cependant, un désavantage; le résultat de la recherche est moins ciblé car la recherche se fait sur différents mots qui n'auront pas toujours un rapport entre eux. «Livre», «littérature», «lire» et il «lit» sont liés mais, bien qu'ils puissent avoir un rapport, le «lit» et «livraison» sortent quelque peu du contexte littéraire.

4.4.4.1 Première requête : **R-01 : à partir de l'auteur**

Cette première requête est simple : elle permet de rechercher les citations à partir du nom de l'auteur. Pour la construire, nous avons :

1. Sélectionné la table des citations;
2. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - citation;
 - nom.
3. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :
 - citation.
4. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :
 - entrer le nom.

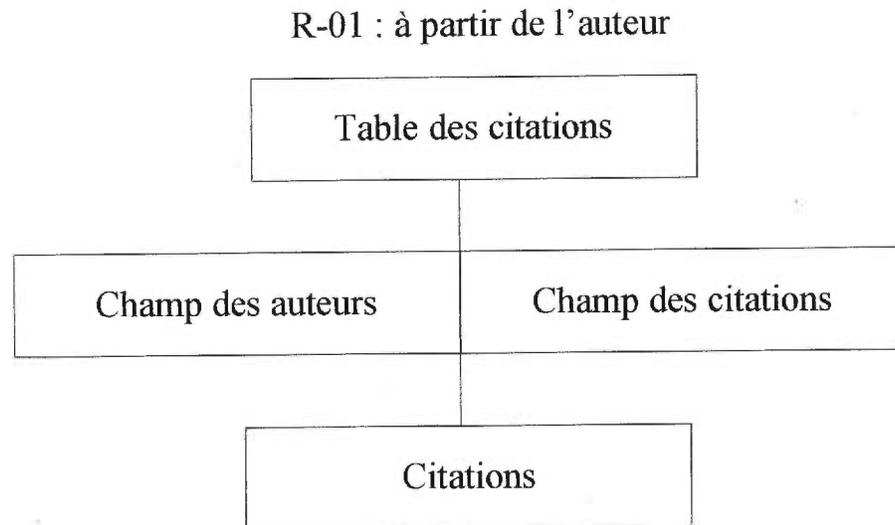


Schéma 4.1 : Requête R-01

En exécutant cette requête, la recherche se fait uniquement dans la table des citations. Trouvant le nom recherché (en l'occurrence Melville), dans le champ du nom, la requête extrait les citations (dans le champ des citations) correspondant au nom de l'auteur et les présente sous forme de tableau.

Citations
Toute pensée profonde et sérieuse n'est que l'effort intrépide de l'âme pour conserver l'indépendance de la mer ouverte à l'homme. Où se trouve le port terminal d'où nous ne lèverons plus l'ancre?

Tableau 4.6 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-01

4.4.4.2 Deuxième requête : **R-02 : à partir du thème**

Cette deuxième requête est un peu plus complexe que la précédente : elle nécessite la création d'un lien entre deux tables. Pour la créer nous avons :

1. Sélectionné les tables :
 - table des citations;
 - table des thèmes.
2. Créé un lien entre la table des citations et la table des thèmes.
3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - citation;
 - nom;
 - thème;
 - thème 2;
 - synonyme.
4. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :
 - citation;
 - nom;
5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :
 - entrer le thème.

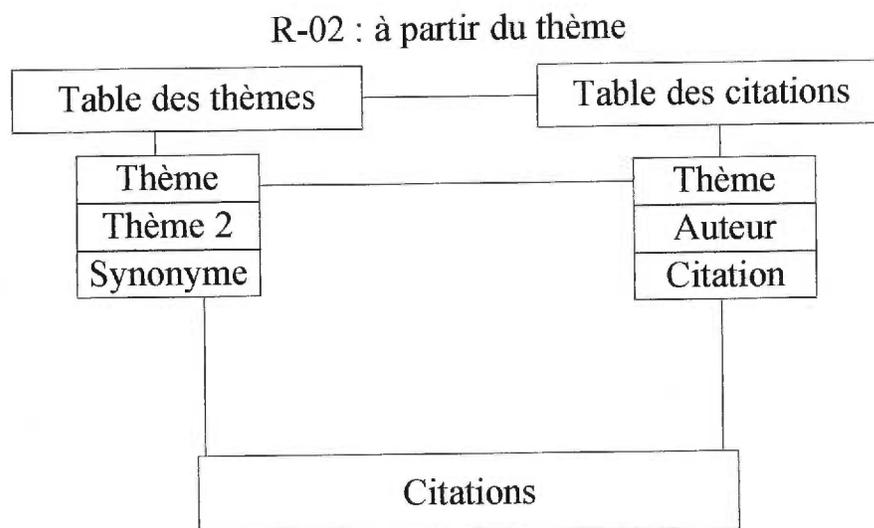


Schéma 4.2 : Requête R-02.

Cette requête exécute la recherche dans le champ du thème, du thème 2 et du synonyme, puis extrait les citations (dans le champ des citations) correspondantes au thème recherché («joie» dans notre exemple). Le champ des thèmes est commun aux deux tables et permet de créer un lien entre la table des citations et la table des thèmes.

Citations	Nom
La joie est une brûlure qui ne se savoure pas.	Camus
À force de plaisirs notre bonheur s'abîme.	Cocteau
Le soleil accepte bien de passer par de petites fenêtres.	Van Eeden

Tableau 4.7 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-02.

4.4.4.3 Troisième requête : **R-03 : à partir de l'auteur et du thème**

La création de cette requête implique l'utilisation d'une seule table, car les informations nécessaires à sa conception se trouvent dans la table des citations. Pour la créer, nous avons :

1. Sélectionné la table des citations.
2. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - citation;
 - thème;
 - nom.
3. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :
 - citation.
4. Établi les critères qui vont permettre d'accéder aux citations :
 - entrer le nom;
 - entrer le thème.

R-03 : à partir de l'auteur et du thème

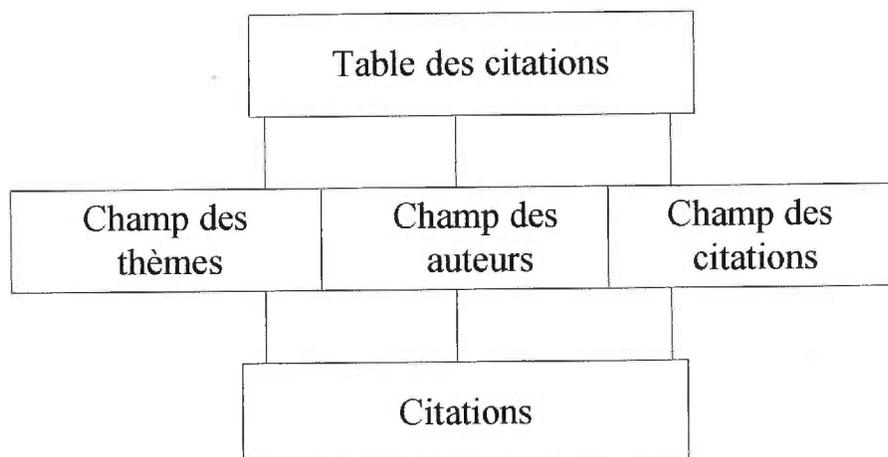


Schéma 4.3 : Requête R-03.

Par rapport aux deux requêtes précédentes, celle-ci à l'avantage qu'elle permet de donner des précisions quant à la recherche; dans l'exemple suivant, nous avons cherché une citation de Céline dont le thème était «vie».

Citations
Dans l'Histoire des temps la vie n'est qu'une ivresse, la Vérité c'est la Mort.

Tableau 4.8 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-03.

4.4.4.4 Quatrième requête : **R-04 : sur l'auteur**

Cette requête donne les informations relatives à l'auteur. Pour la créer, nous avons :

1. Sélectionné la table des auteurs.
2. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - nom;
 - date de naissance.
3. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :
 - nom;
 - prénom;
 - date de naissance;
 - pays d'origine.
4. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :
 - entrer l'auteur.

Cette requête ne nécessite aucun lien; les informations recherchées se trouve dans une seule et même table. Par conséquent, la «fouille» se fait dans les différents champs de la table des auteurs. Dans notre exemple, nous avons cherché les informations sur Kane.

Nom	Prénom	Date de naissance	Pays d'origine	Siècle
Kane	Cheikh Hamidou	1928-	Sénégal	vingtième

Tableau 4.9: Résultat obtenu en exécutant la requête R-04.

4.4.4.5 Cinquième requête : **R-05 : sur la citation**

Cette requête donne toutes les informations complémentaires à la citation. Pour la construire, nous avons :

1. Sélectionné les tables :

- table des citations;
- table des œuvres.

2. Créé un lien entre la table des citations et la table des œuvres.

3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :

- citation;
- nom;
- œuvre;
- date de publication;
- maison d'édition;
- traducteur;
- maison d'édition (qui a publié la traduction);
- date de publication (de la traduction).

4. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :

- citation;
- nom;
- œuvre;
- date de publication;
- maison d'édition;
- traducteur;
- maison d'édition (qui a publié la traduction);
- date de publication (de la traduction).

5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :

- entrer la citation.

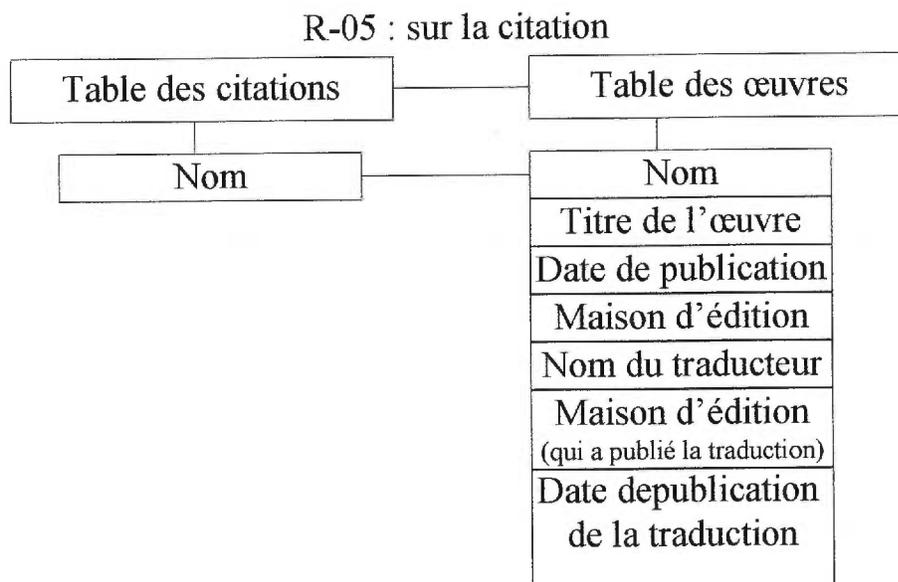


Schéma 4.4 : Requête R-05.

Pour que cette requête soit efficace, nous avons lié la table des citations avec celle des œuvres (grâce au champ des auteurs (nom)). Par conséquent, on trouve en un seul tableau les informations contenues dans les deux tables :

Nom	Citations						Thème
Van Gogh	Mon brave, n'oublions pas que les petites émotions sont les grands capitaines de nos vies et qu'à celles-là nous obéissons sans le savoir.						Émotion
Nom	Oeuvre	Maison d'édition	Date de publication	Nom du traducteur	Date de la publication de la traduction	Maison d'édition qui a publié la traduction	Note
Van Gogh	in Correspondance		juillet 1880		1960	Gallimard /Grasset	Lettre à son frère Théo

Tableau 4.10 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-05. (Pour des raisons de présentation, nous avons séparé le tableau en deux. Cependant, lors de la recherche telle quelle, les informations seront toutes regroupées dans un seul et même tableau).

4.4.4.6 Sixième requête : R-06 : à partir de la citation

Cette requête permet de retrouver les informations complémentaires à la citation, à partir de la citation elle-même. Pour la créer, nous avons :

1. Sélectionné les tables :

- table des citations;
- table des œuvres.

2. Créé un lien entre la table des citations et la table des œuvres.
3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - citation;
 - nom;
 - œuvre.
4. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :
 - citation;
 - nom;
 - œuvre.
5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :
 - entrer la citation (ou le début de la citation, en utilisant l'astérisque).

R-06 : à partir de la citation

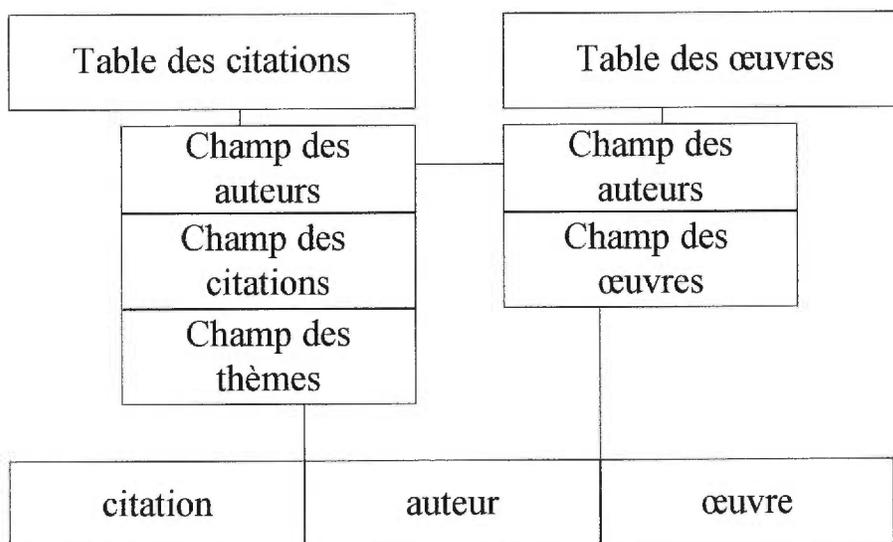


Schéma 4.5 : Requête R-06.

Pour cette requête, nous avons lié la table des citations avec celle des œuvres (grâce au champ des auteurs qui est commun aux deux tables), de sorte qu'en inscrivant les premiers mots de la citation, on obtient, le nom de l'auteur à qui elle a été empruntée et l'œuvre dont elle est tirée (on peut également obtenir, la maison d'édition qui l'a publiée, ainsi que la date de publication). Dans notre exemple, nous avons cherché les citations qui commencent par «Le soleil». Afin que cette recherche soit efficace, nous avons fait suivre la séquence par une astérisque («Le soleil*»). Regroupées dans le tableau suivant, on obtient les citations qui débutent par «Le soleil» :

Citations	Nom	Oeuvre
Le soleil accepte bien de passer par de petites fenêtres.	Van Eeden	Le petit Jean
Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.	La Rochefoucault	Maximes
Le soleil, par son éclat, cache la vraie vie aux vivants qui se libèrent parfois dans le sommeil et vivent et voient dans l'autre domaine.	Diop	Les Mamelles

Tableau 4.11 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-06.

4.4.4.7 Septième requête : **R-07 : à partir de l'emploi particulier**

Cette requête permet de chercher des mots utilisés de manière inhabituelle. Dans cette requête, nous avons limité le résultat final de la

recherche en ciblant uniquement le champ «emploi particulier» de la table des thèmes. Ainsi, pour construire cette requête, nous avons :

1. Sélectionné les tables :

- table des citations;
- table des thèmes.

2. Créé un lien entre la table des citations et la table des thèmes.

3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :

- citations;
- nom;
- emploi particulier.

4. Sélectionné les champs que l'on désirait voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille»;

- citation;
- nom.

5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :

- entrer le mot.

R-07 : à partir de l'emploi particulier

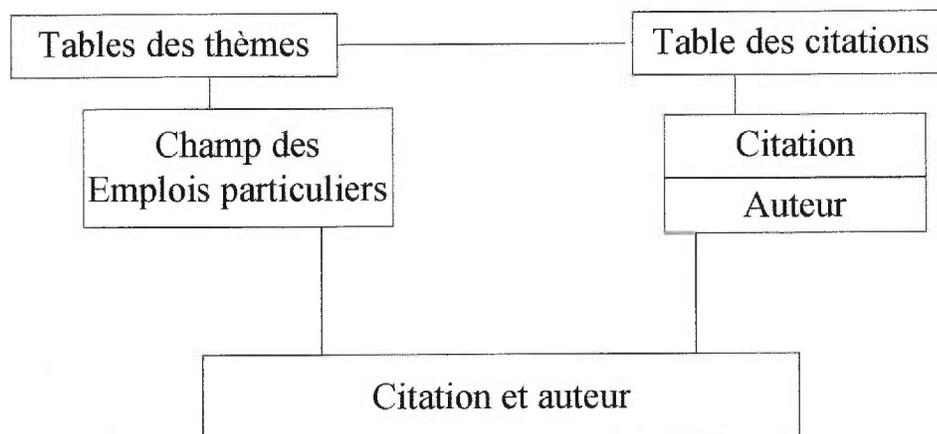


Schéma 4.6 : Requête R-07.

En exécutant la requête, Access va «fouiller» dans le champ emploi particulier de la table des thèmes. Étant donné que cette table est liée à la table des citations par le champ des thèmes qui est commun aux deux tables, une fois que le terme «visage» est repéré, le lien permet de retrouver les citations correspondantes (dans la table des citations) et on obtient le résultat du tableau suivant :

Nom	Citations
Barbey d'Aurevilly	La vérité je crois n'a qu'un visage : celui d'un démenti violent.
Bauër	La voix est un second visage.
Aragon	La littérature est une affaire sérieuse pour un pays, elle est au bout du compte, son visage.
Maupassant	La parole éblouit et trompe, parce qu'elle est mimée par le visage, parce qu'on la voit sortir des lèvres, et que les lèvres plaisent et que les yeux séduisent. Mais, les mots noirs sur le papier blanc, c'est l'âme toute nue.

Tableau 4.12 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-07.

4.4.4.8 Huitième requête : **R-08 : emplois particuliers dans tous les champs**

Cette requête ressemble à la précédente, à la différence qu'elle va «fouiller» dans tous les champs de la table des thèmes et pas uniquement dans celui des emplois particuliers. Par conséquent, elle extrait les citations où le mot (par exemple, langue) est employé de manière inhabituelle, mais également celles où le mot langue à les sens qu'on lui connaît (la langue, le muscle et la langue, le français). En l'exécutant, on obtient le tableau suivant :

Nom	Citations
Bachelard	La langue de l'achimie est une langue de rêverie, la langue maternelle de la rêverie cosmique.
Mickiewicz	La langue ment à la parole et la parole à la pensée.
Stendhal	Le premier instrument du génie d'un peuple, c'est sa langue. Que sert à un muet d'avoir beaucoup d'esprit? Or l'homme qui ne parle qu'une langue entendue de lui seul est-il si différent d'un muet?
Zola	Une langue est une logique. On écrit bien, lorsqu'on exprime une idée ou une sensation par le mot juste. Tout le reste n'est que pompons et falbalas.
Tarde	Le langage est donc pour ainsi dire, l'espace social des idées.
France	Le peuple fait bien les langues. il les fait imagées et claires, vives et frappantes. Si les savants les faisaient, elles seraient sourdes et lourdes.
Maupassant	La langue française [...] est une eau pure que les écrivains maniérés n'ont jamais pu et ne pourront jamais troubler.
Saussure	Rien n'entre dans la langue sans avoir été essayé dans la parole, et tous les phénomènes évolutifs ont leur racine dans la sphère de l'individu.
Malraux	La langue que le génie a conquise ne lui permet nullement de tout dire : elle lui permet de dire tout ce qu'il veut.
Yonsan	La langue est un sabre qui peut transpercer le corps.
Marsais	S'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue.

Tableau 4.13 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-08.

4.4.4.9 Neuvième requête : **R-09 : à partir de la date de naissance**

Cette requête permet de faire une recherche qui, faite dans un dictionnaire sur support papier, serait extrêmement laborieuse. Or, le support informatique permet de créer une requête qui donne la possibilité de retrouver la

citation et son auteur selon la date de naissance de celui-ci. Pour la créer, nous avons :

1. Sélectionné les tables :
 - table des citations;
 - table des auteurs.
2. Créé un lien entre la table des citations et la table des auteurs.
3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - citation;
 - nom;
 - date de naissance.
4. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :
 - citation;
 - nom;
 - date de naissance.
5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :
 - entrer la date de naissance.

Pour cette requête, nous avons lié la table des citations et celle des auteurs, grâce au champ des auteurs qui est commun au deux tables. En l'exécutant, on obtient le tableau suivant :

Citations	Date de naissance	Nom
La nouvelle apparition de l'enfant qui dort au fond de nous-mêmes, recouvert par une si épaisse nappe de déceptions et d'oublis, exige attention et silence.	1926-	Butor
Je n'écris pas des romans pour les vendre, mais pour obtenir une unité dans ma vie; l'écriture est pour moi une colonne vertébrale.	1926-	Butor
La civilisation est une architecture de réponses. Sa perfection, comme celle de toute demeure, se mesure au confort que l'homme y éprouve, à l'appoint de liberté qu'elle lui procure.	1928-	Kane
On oublie souvent que la mer, avant tout, n'a pas d'âge; sa force réside en cela.	1920-	Dib
Le plus corrosif de tous ces acides est le silence.	1921-	Frangias

Tableau 4.14 : Résultat obtenu en exécutant la recherche R-09.

4.4.4.10 Dixième requête : **R-10 : à partir de la maison d'édition**

Voici l'exemple d'une requête aussi inhabituelle qu'utile. Elle donne un aperçu des auteurs que publie une maison d'édition. Pour la créer, nous avons :

1. Sélectionné les tables :
 - table des citations;
 - table des œuvres.
2. Créé un lien entre la table des citations et la table des thèmes.
3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - citation;
 - nom;
 - maison d'édition.

4. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :

- citation;
- nom.

5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :

- entrer la maison d'édition.

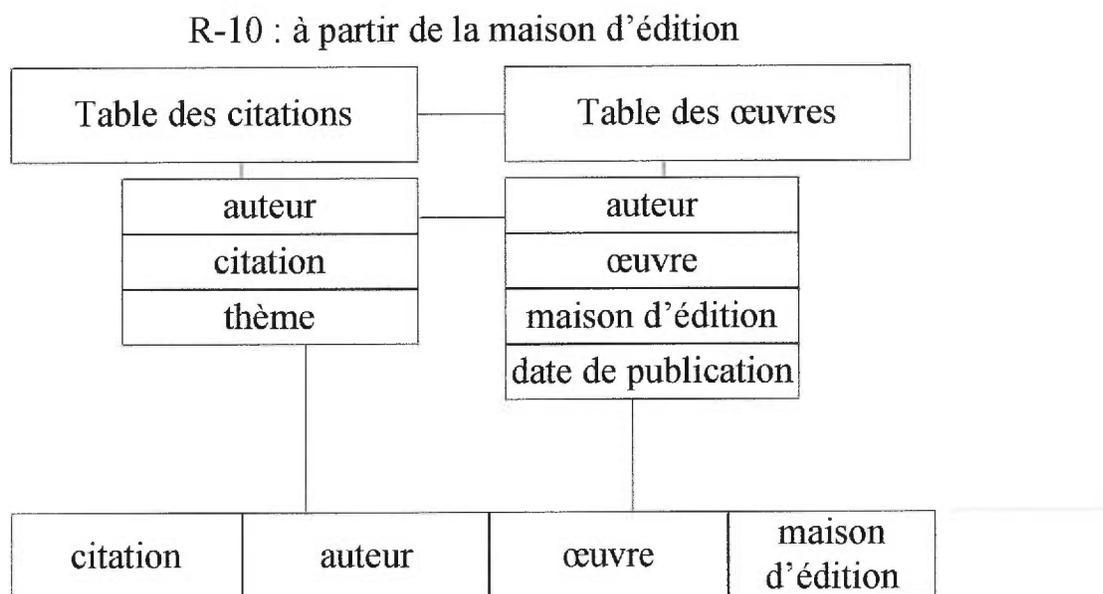


Schéma 4.7 : Requête R-10.

La recherche de cette requête se fait dans la table des citations et dans la table des œuvres qui sont liées par le champ des auteurs qui est la donnée commune aux deux tables. La table des œuvres comprend un champ où sont inscrites les différentes maisons d'édition. Dans cette exemple nous avons

cherché les citations tirées des œuvres publiées par la maison d'édition Présence Africaine.

Citations	Nom	Maison d'édition	Oeuvre
Quand la mémoire va chercher du bois mort, elle ramène le fagot qui lui plaît.	Diop	Présence africaine	Les Mamelles
Le temps passa comme un fleuve qui charrie, sans le savoir, des milliards de cailloux et de grains de sable, et à qui importe peu leur rêve d'échouer sur une berge plutôt que sur une autre.	Sadji	Présence africaine	Maïmouna
Le soleil, par son éclat, cache la vraie vie aux vivants qui se libèrent parfois dans le sommeil et vivent et voient dans l'autre domaine.	Diop	Présence africaine	Les Mamelles

Tableau 4.15 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-10.

4.4.4.11 Onzième requête : **R-11 : à partir du siècle**

Une fois exécutée, cette requête fait la recherche à partir du siècle durant lequel l'auteur a vécu. Une telle requête est essentiellement utile pour celui qui désire avoir un aperçu des thèmes ou du style à la mode pendant une certaine époque ou, simplement, d'avoir une liste des auteurs actifs durant un certain siècle. Pour concevoir cette requête, nous avons:

1. Sélectionné les tables :
 - table des citations;
 - table des auteurs;
2. Créé un lien entre la table des citation et la table des auteurs.
3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :
 - citation;
 - nom;
 - siècle.
4. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :
 - citation;
 - nom;
5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :
 - entrer le siècle.

R-11 : à partir du siècle

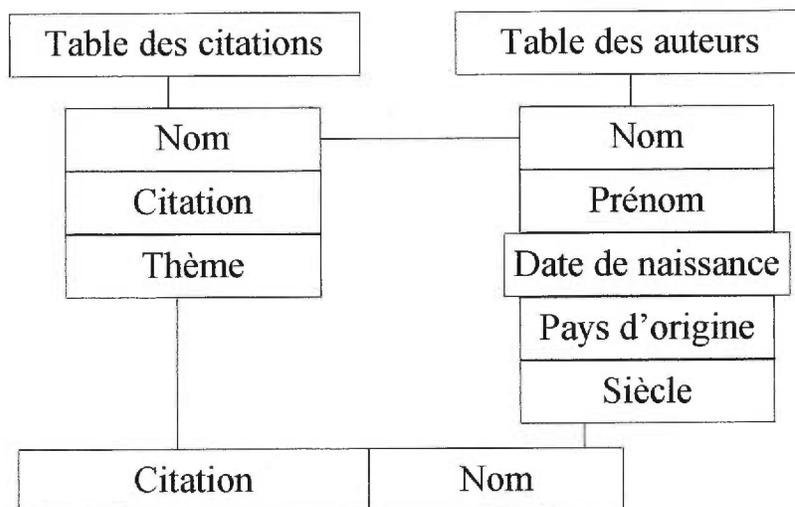


Schéma 4.8 : Requête R-11.

Pour créer cette requête, il a également fallu lier la table des citations et celle des auteurs grâce aux champs des auteurs (nom) qui est commun aux deux tables. La table des auteurs comprend un champ réservé au siècle durant lequel l'auteur a vécu. Dans cette exemple nous avons cherché les auteurs actifs au cours du dix-septième siècle.

Citations	Nom
L'ignorance toujours est prête à s'admirer.	Boileau-Despréaux
Je pense, donc je suis.	Descartes
... C'est quasi le même de converser avec ceux des autres siècles, que de voyager.	Descartes
[...] La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées.	Descartes
Le plus grand philosophe du monde, sur une planche plus large qu'il ne faut, s'il y a au-dessous un précipice, quoique sa raison le convainque de sa sûreté, son imagination prévaudra. Plusieurs n'en sauraient soutenir la pensée sans pâlir et suer.	Pascal
Les mots diversement rangés font un divers sens et les sens diversement rangés font différents effets.	Pascal
Si je voulais verser quelques goutte d'encre sur vos actions, je noircirais toute votre vie.	Viau
S'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue.	Marsais

Tableau 4.16 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-11.

4.4.4.12 Douzième requête : **R-12 : à partir du pays**

Cette requête permet de retrouver les citations des auteurs originaires d'un même pays. Pour la construire, nous avons :

1. Sélectionné les tables :
 - table des citations;
 - table des auteurs.
2. Créé un lien entre la table des citations et la table des auteurs.

3. Sélectionné les champs nécessaires à la création de la requête :

- citation;
- nom;
- pays.

4. Sélectionné les champs que l'on désire voir apparaître dans le tableau final résultant de la «fouille» :

- citation;
- nom.

5. Établi le critère qui va permettre d'accéder aux citations :

- entrer le pays (d'origine de l'auteur).

R-12 : à partir du pays

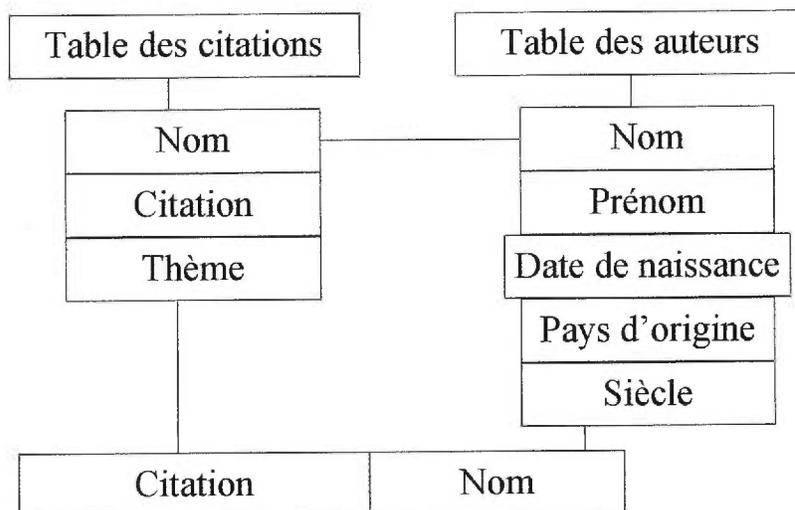


Schéma 4.9 : Requête R-12.

Pour cette requête, il a fallu lier la table des citations à celle des auteurs.

La table des auteurs contenant un champ réservé au pays d'origine de l'auteur.

La recherche se fait donc dans le champ des pays, puis extrait les citations correspondantes aux auteurs provenant de ce pays. Par conséquent, le nom de l'auteur est le champ commun aux deux tables et permet de les lier de manière permanente. Dans cet exemple, nous avons cherché à extraire les citations tirées des œuvres d'auteurs grecs.

Nom	Citations	Thème
Frangias	Le plus corrosif de tous ces acides est le silence.	Silence
Solomos	Toujours ouverts, toujours veillants les yeux de mon âme.	Âme
Ritsos	Pour le sang qui a peint la terre, les foules se sont dressées, de grandes forêts sont les poings, de hautes mers sont les cris, montagnes sont coeurs et poitrines.	Terre
Anagnostakis	Au pays des muets aurait fleuri la poésie des gestes et la critique poétique aurait été critique de pantomime.	Poésie

Tableau 4.17 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-12.

4.5 Conclusion

Dans ce quatrième chapitre, nous avons décrit les différentes étapes suivies afin d'élaborer notre dictionnaire de citations sur support électronique.

À savoir :

- le choix des dictionnaires de citations sur support papier;
- la constitution du corpus à partir de ces dictionnaires;

- la base de données;
- la création des requêtes.

Les requêtes représentent une partie importante de notre travail. Par conséquent, nous les avons minutieusement décrites une par une.

Le chapitre suivant complète le quatrième chapitre en décrivant les requêtes du point de vue de l'utilisateur (et non pas du point de vue du concepteur, comme cela est le cas dans le présent chapitre). De plus, il va permettre au lecteur d'utiliser le dictionnaire électronique en suivant les différentes étapes.

5. Mode d'emploi

Nous avons consacré le cinquième chapitre à la description du mode d'emploi de notre outil. À l'aide d'exemples précis, nous allons aborder l'utilisation de notre dictionnaire électronique et les différentes possibilités de recherche qu'il offre à l'utilisateur. Ces possibilités étant nombreuses, nous allons en présenter une partie. De sorte que, le lecteur désirant utiliser notre outil ou créer le sien, pourra se servir des instructions et des exemples que nous avons donnés dans ce chapitre, ainsi que dans le précédent (chapitre 4).

Nous allons donc décrire les étapes à suivre pour extraire les citations et les informations complémentaires à partir des différentes requêtes que nous avons créées (voir la section 4.4.3 du quatrième chapitre, consacrée à la conception des requêtes).

5.1 La commande **REQUÊTE**

La commande **REQUÊTE** nous permet de simplifier le travail de l'utilisateur et surtout d'améliorer le résultat final. Cette fonction permet de

faire des recherches plus élaborées, suivant plusieurs critères (que nous avons décrits dans la section 4.4.2 du quatrième chapitre).

5.1.1 Les différentes **REQUÊTES**

Nous avons donc créé différentes **REQUÊTES** pour l'utilisateur. Il lui suffira ainsi de répondre aux questions dans la boîte de dialogue afin de trouver ce qu'il désire. Voici une liste de ces requêtes :

- R-01 : à partir de l'auteur;
- R-02 : à partir du thème;
- R-03 : à partir de l'auteur et du thème;
- R-04 : sur l'auteur;
- R-05 : sur la citation.
- R-06 : à partir de la citation;
- R-07 : à partir de l'emploi particulier;
- R-08 : emploi particulier dans tous les champs;
- R-09 : à partir de la date de naissance (de l'auteur);
- R-10 : à partir de la maison d'édition;
- R-11 : à partir du siècle (durant lequel a vécu l'auteur);
- R-12 : à partir du pays (d'origine de l'auteur);

5.1.2 Étapes à suivre

Pour chaque requête, les étapes à suivre sont identiques. La seule différence réside dans la quatrième étape; les questions dépendent des critères

indiqués lors de la création de la requête. Par conséquent, les questions varient selon la requête choisie, mais les autres étapes restent les mêmes d'une requête à l'autre. Les étapes sont les suivantes :

1. Ouvrir la base de données;
2. Cliquer sur requête;
3. Sélectionner la requête désirée (en double-cliquant sur la requête elle-même ou en cliquant sur ouvrir);
4. Répondre à la (aux) question(s) inscrite(s) dans la boîte de dialogue.

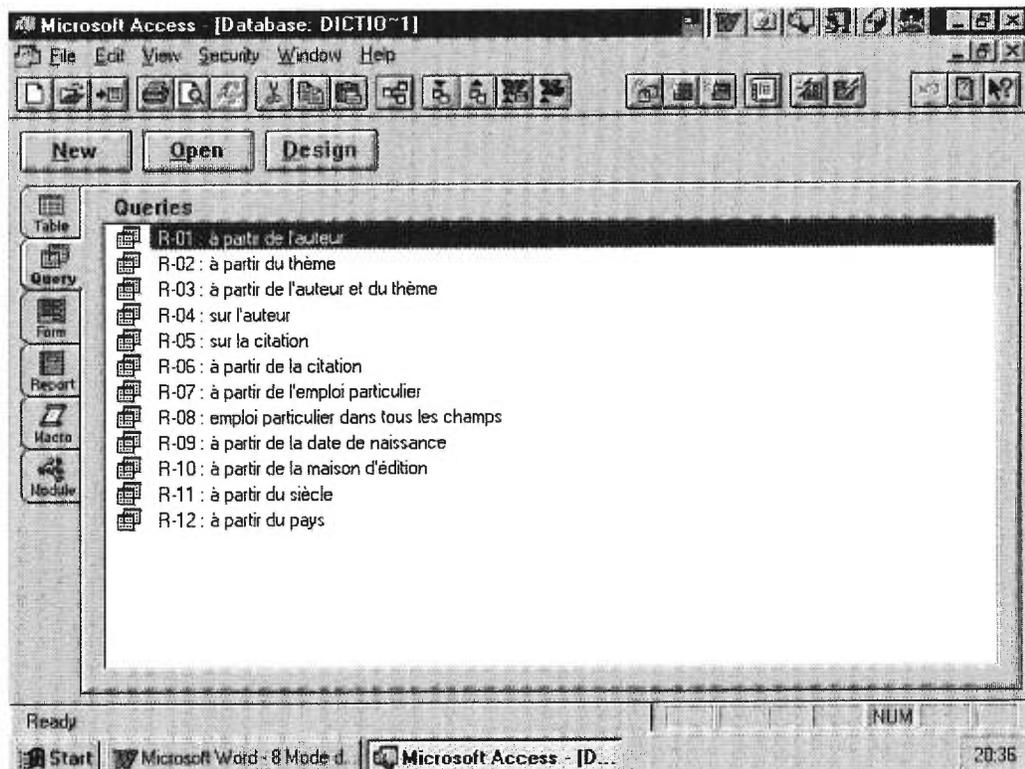


Figure 5.1 : Les requêtes

En ouvrant la base de données, le tableau regroupant les différentes **REQUÊTES** qui ont été créées se présente à l'écran. L'utilisateur sélectionne

la requête qui répond le mieux à ce qu'il cherche et suit les instructions que lui donne *la boîte de dialogue*.

5.1.3 Exemples

À titre d'exemple, nous avons détaillé les étapes à suivre lors d'une requête. Étant donné que les étapes restent les mêmes pour chaque requête nous n'allons pas donner d'exemple pour chacune d'elle. Il suffira de se référer aux exemples suivants, tout en changeant simplement la réponse à la question de la quatrième étape.

5.1.3.1 Premier exemple

Lorsqu'on double-clique sur **R-1 : à partir de l'auteur**, la fenêtre qui se présente à nous, nous demande d'**entrer le nom**.

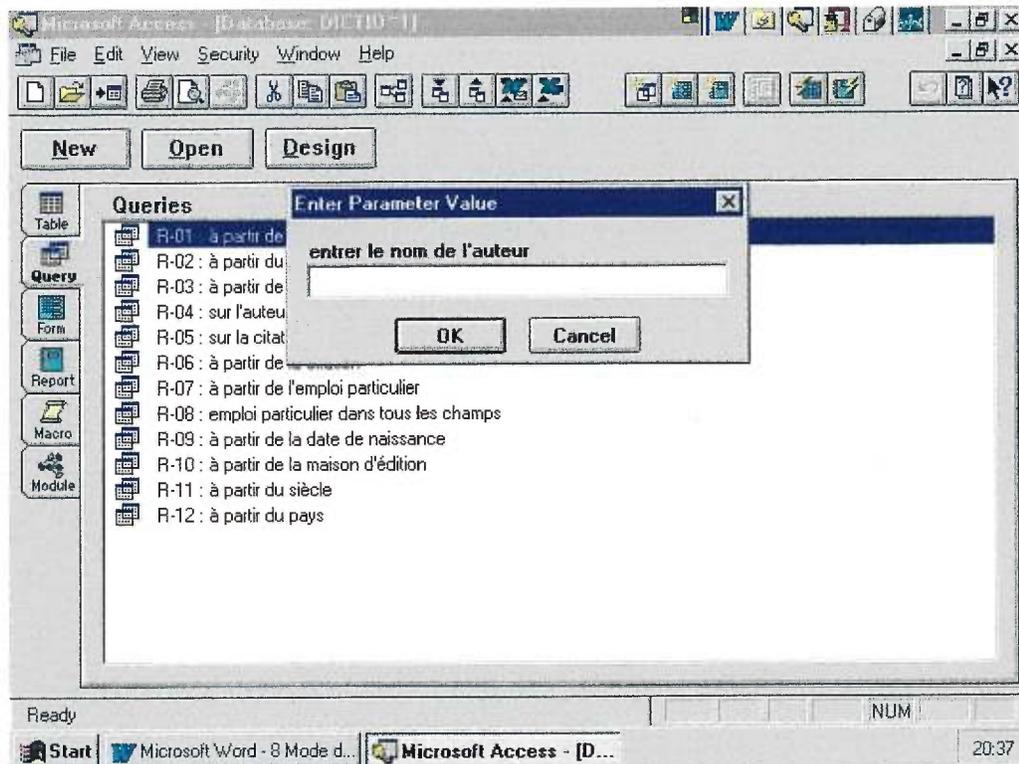


Figure 5.2 : Boîte de dialogue de la requête R-01.

L'utilisateur entre donc le nom de l'auteur dont il désire lire les citations, et clique sur **OK**. Pour notre exemple, nous avons choisi Baudelaire.

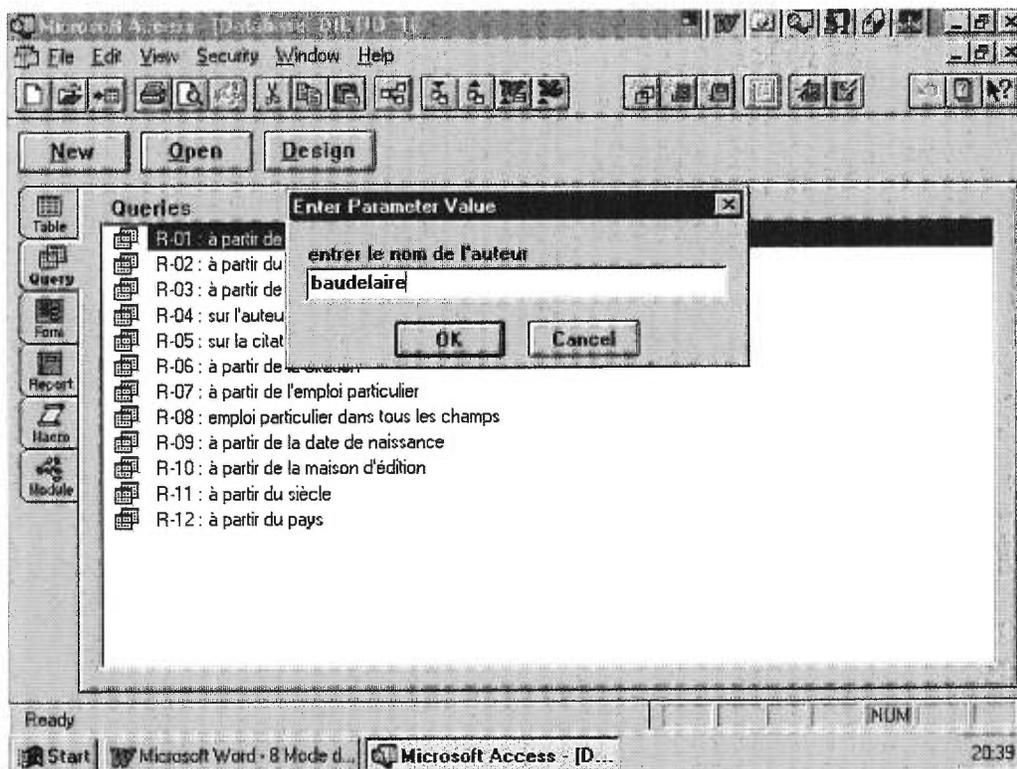


Figure 5.3 : Entrer la réponse

Apparaissent alors les citations tirées d'œuvres de Charles Baudelaire, présentées sous la forme d'un tableau :

Citations
Un homme qui ne boit que de l'eau a un secret à cacher à ses semblables.
Toute phrase doit être en soi un monument bien coordonné, l'ensemble de tous ces monuments formant la ville qui est le Livre.
L'imagination est la reine du vrai, et le possible est une des provinces du vrai. Elle est positivement apparentée à l'infini.

Tableau 5.1 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-01.

Le résultat de la recherche tient dans cette table. Le dictionnaire électronique contient trois citations de Baudelaire.

5.1.3.2 Deuxième exemple

Nous allons donner un autre exemple démontrant une recherche plus spécifique où l'utilisateur désire trouver des citations avec le mot «visage» employé de manière inhabituelle. En double-cliquant sur la requête **R-07 : à partir de l'emploi particulier**, l'utilisateur obtient la boîte de dialogue qui lui demande d'**entrer le mot employé dans un contexte inhabituel**.

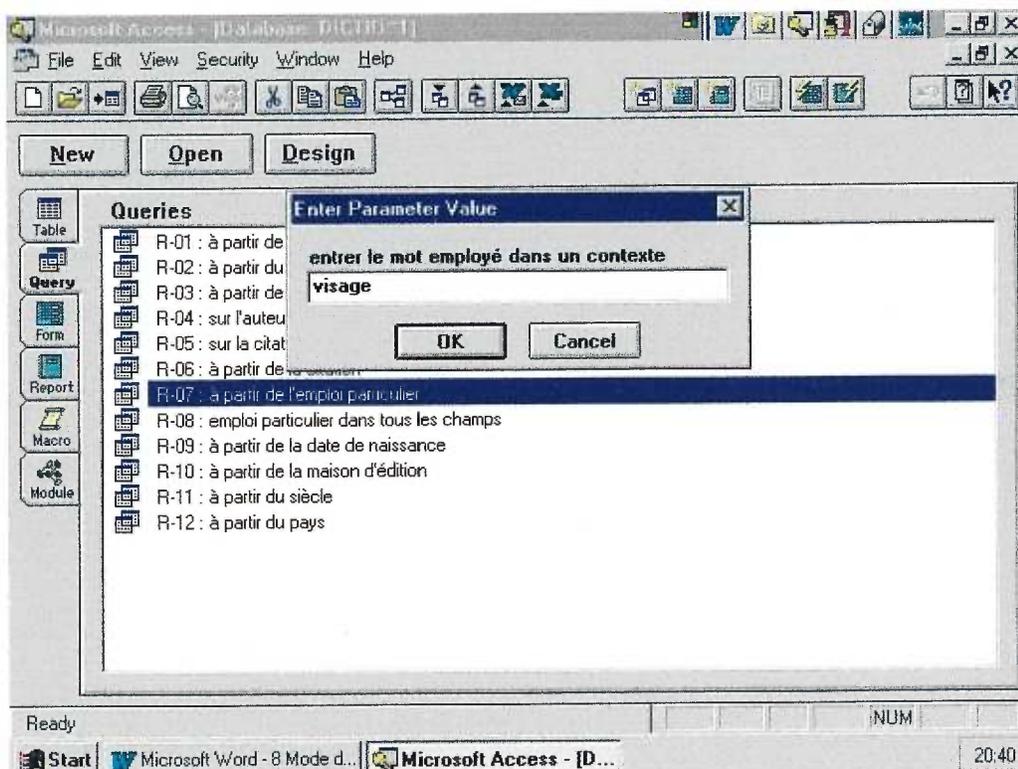


Figure 5.4 : Boîte de dialogue de la requête R-07.

Voici le tableau résultant de cette requête, qui est également un exemple de l'utilisation que le lecteur peut faire et des avantages que notre outil informatisé comporte par rapport au support papier.

Nom	Citations
Barbey d'Aurevilly	La vérité je crois n'a qu'un visage : celui d'un démenti violent.
Bauër	La voix est un second visage.
Aragon	La littérature est une affaire sérieuse pour un pays, elle est au bout du compte, son visage.
Maupassant	La parole éblouit et trompe, parce qu'elle est mimée par le visage, parce qu'on la voit sortir des lèvres, et que les lèvres plaisent et que les yeux séduisent. Mais, les mots noirs sur le papier blanc, c'est l'âme toute nue.
Hawthorne	Personne ne peut longtemps présenter un visage à la foule et un autre à lui-même sans finir par se demander lequel est le vrai.

Tableau 5.2 : Résultat obtenu en exécutant la requête R-07.

5.1.3.3 Troisième exemple

Voici un autre exemple de recherche peu commune lors de l'utilisation de dictionnaire papier. Le lecteur entre la date de naissance (ou simplement le début); dans un tel cas l'utilisation de l'astérisque (*) ou du point d'interrogation (?) sera utile et le lecteur obtient la liste des noms des auteurs nés à cet époque, ainsi qu'une liste des citations qui leur sont empruntées. Pour ce faire, le lecteur doit ouvrir la requête **R-09 : à partir de la date de**

naissance, et inscrire la date de naissance ou, comme nous l'avons fait, inscrire simplement le début de la date et finir la séquence par l'astérisque (*).

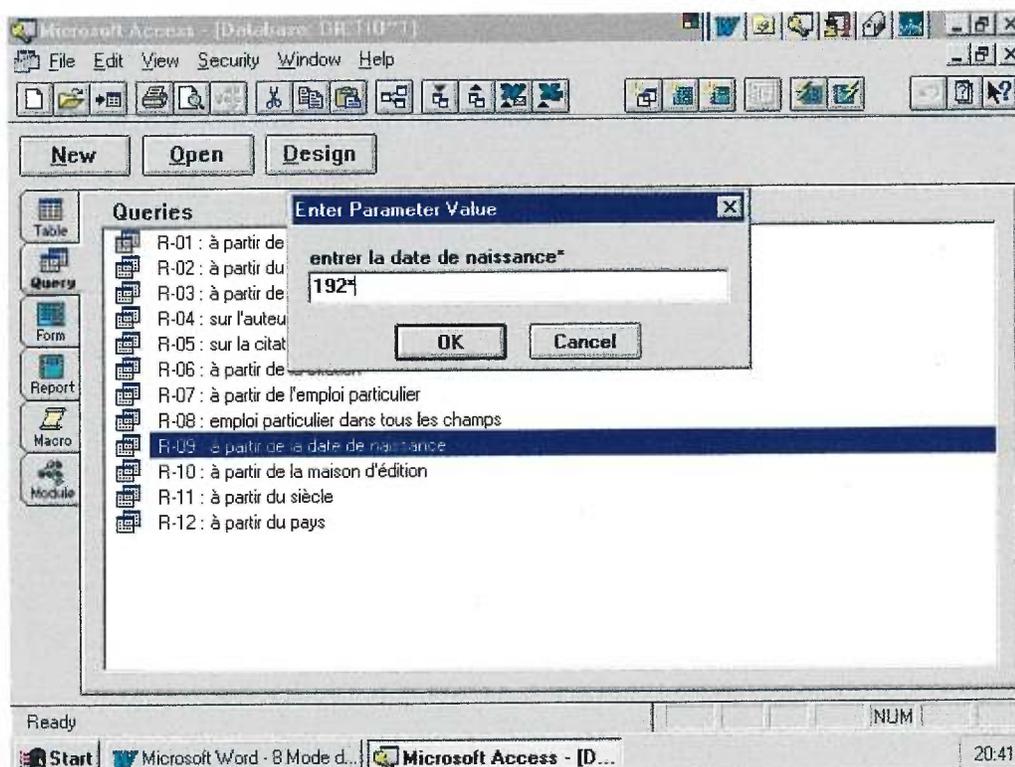


Figure 5.5 : Boîte de dialogue de la requête R-09.

Le résultat de cette requête est présenté dans le tableau suivant :

Citations	Date de naissance	Nom
La nouvelle apparition de l'enfant qui dort au fond de nous-mêmes, recouvert par une si épaisse nappe de déceptions et d'oublis, exige attention et silence.	1926-	Butor
Toute tête est un entrepôt, où dorment des statues de dieux et de démons de toute taille et de tout âge, dont l'inventaire n'est jamais dressé.	1926-	Butor
Je n'écris pas des romans pour les vendre, mais pour obtenir une unité dans ma vie; l'écriture est pour moi une colonne vertébrale.	1926-	Butor

La mort n'est pas cette nuit qui pénètre d'ombre traîtreusement l'ardeur innocente et vive d'un jour d'été. Elle avertit, puis elle fauche en plein midi de l'intelligence.	1928-	Kane
La civilisation est une architecture de réponses. Sa perfection, comme celle de toute demeure, se mesure au confort que l'homme y éprouve, à l'appoint de liberté qu'elle lui procure.	1928-	Kane
On oublie souvent que la mer, avant tout, n'a pas d'âge; sa force réside en cela.	1920-	Dib
Le plus corrosif de tous ces acides est le silence.	1921-	Frangias

Tableau 5.3: Résultat obtenu en exécutant la requête R-09.

5.2 Conclusion

Dans ces deux derniers chapitres (en l'occurrence les chapitres 4 et 5), nous avons détaillé les informations dont le lecteur aura besoin pour se servir de la base de données que nous avons élaborée ou pour créer sa propre base de données.

6. Conclusion

Dans le présent travail nous avons voulu démontrer que le support informatique n'est pas seulement destiné aux scientifiques. Les langagiers, et plus précisément les traducteurs littéraires, peuvent aussi en tirer profit et adapter les nouvelles technologies à leur domaine.

Notre objectif était de concevoir un dictionnaire de citations sur support informatique afin de combler certaines lacunes qui existent encore dans le domaine et de servir d'exemple aux littéraires qui souhaiteraient créer un outil adapté à leurs besoins et à leurs types de données.

Par ailleurs, l'évaluation des limites imposées par le support papier démontre à l'utilisateur les avantages du support informatique :

- Les données sont divisées et regroupées dans différentes tables selon plusieurs catégories. Dans le dictionnaire sur support papier, les citations sont ordonnées selon leur auteur ou selon leur thème général, mais les informations complémentaires accompagnent chaque citation sans ordre précis, si ce n'est le classement de la citation elle-même. Ainsi, avec le dictionnaire électronique, le lexicographe aussi bien que l'utilisateur, disposent de nombreuses possibilités d'organisation.
- De cette organisation découle une facilité d'accès et d'extraction de données qui ne peut qu'avantager le lexicographe et le lecteur.

- Avec les différents thèmes il est facile de préciser sa recherche et par conséquent, d'aller directement chercher ce que l'on veut sans avoir à trop «fouiller».
- La capacité de stockage des disquettes et des CD-Rom étant supérieure à celle du format papier, l'information est beaucoup plus complète, car les lexicographes peuvent se permettre d'inclure plus de citations et même de faire de petites biographies des auteurs.
- En utilisant un logiciel de gestion de bases de données, comme nous l'avons fait, l'utilisateur peut lui-même mettre à jour ou compléter le dictionnaire, ou encore il peut en créer un qui répondra exactement à ses besoins.

Par la suite, l'exposé de notre méthode a permis au lecteur de suivre les différentes parties qui ont précédé la création de notre dictionnaire électronique.

Enfin, le mode d'emploi décrit aux utilisateurs les différentes étapes à suivre pour se servir de l'outil et extraire les données dont ils ont besoin. Cette description leur permettra d'utiliser le dictionnaire, mais pourra également leur servir d'exemple dans l'éventuelle création d'un outil entièrement axé sur leurs besoins personnels.

Par ce travail, nous espérons donc que d'autres langagiers mettront à leur avantage le support informatique et les nombreuses possibilités qu'il offre. Les traducteurs ont constamment besoin de vocabulaires, d'exemples d'utilisations de mots, d'inspiration. Les traducteurs œuvrant dans des

domaines de spécialité peuvent créer un outil reflétant les usages de leur domaine de compétence. Le support informatique permet de créer des outils et de les modifier. Il complète le support papier.

BIBLIOGRAPHIE

ARGAND, C., P. Le Furr et A. Lorca (1996), «Multimédia, l'informatique au secours du livre», *Lire*, numéro 244, pp. 42-49.

BISMUCH-JARASSÉ, C. (1994), *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, Presses Universitaires de France.

BERTAUD DU CHAZAUD, H. (1985), *Dictionnaire des synonymes*, Montréal, Robert-Canada.

BOUTIN, L. (1995), «Les souris de bibliothèques», Montréal, *Livre d'ici*, volume 20, numéro 9, pp. 12-13.

CARLIER R., J.-L. Lalanne, P. Josserand et S. de Sacy (1977), *Dictionnaires des citations françaises*, Paris, Larousse.

CARLIER R., J.-L. Lalanne, P. Josserand et S. de Sacy (1980), *Dictionnaire des citations françaises et étrangères*, Paris, Larousse.

CARTIER, M. (1994), *La guerre des marchés aura lieu...* (L'Éditeur doit devenir multidisciplinaire et investir dans la recherche technologique), volume 19, numéro 9, *Livre d'ici*, p.10.

COMPAGNON, A. (1979), *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil.

CONTENTE M. et J. Magalhaes (1997), «Dictionnaire multilingue de médecine» (vers une dictionnaire d'apprentissage), *Meta*, volume 42, numéro 1, pp. 114-120.

DAG'NAUD A. et O. Dazat (1992), *Le dictionnaire inattendu des citations*, Paris, Hachette.

DOURNON J.-Y. (1982), *Le grand dictionnaire des citations françaises*, Paris, Acropole.

DUPRÉ, P. (1959), *Encyclopédie des citations*, Paris, Éditions de Trévise.

GAGNIÈRE, C. (1996), «*Entre Guillemets*», *Petit dictionnaire de citations*, Paris, Robert Laffont.

GARCIA, M. (1997), «Projet de dictionnaire interactif multilingue de termes médicaux», *Meta*, volume 42, numéro 1, pp. 110-113.

GARNIER, S. (1993), «Mouvement de mutation en édition électronique» (Sogides et Québec/Amérique ouvrent la voie), *Livre d'ici*, volume 19, numéro 10, pp. 17-18.

GARNIER, S. (1994), «Le rat, la souris et le chat...», (De l'arrivée du CD-Rom dans les bibliothèques), *Livre d'ici*, volume 19, numéro 9, p. 9.

GIROUX, A. (1994), «Les débats juridiques», *Livre d'ici*, volume 19, numéro 9, pp. 7-8.

GIROUX, A. (1995), «Multimédia : la pédale douce», *Livre d'ici*, volume 20, numéro 9, pp. 6-8.

GIROUX, A. (1995), «La CD-ROMania», *Livre d'ici*, volume 20, numéro 7, pp. 18-19.

GOUADEC, D. (1997), «Dictionnaires terminologiques, l'impact des nouvelles technologies», *Meta*, volume 42, numéro 1, pp. 24-32.

- IFRAH, G. (1996) «Le multimédia modifie le lecteur», *Lire*, numéro 244, p. 50.
- LORCA, A. (1996), «On et off line», *Lire*, numéro 244, p. 44.
- LITTRÉ, É. (1963), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Éditions Universitaires.
- LUSSIER, D. (1988), *Vérités et sourires de la politique*, Paris, Les éditions internationales Alain Stanké.
- MATTE, J. et L. Villardier (1987), *Base de données, Élément bureautique intégrateur*, Université du QUÉBEC, Montréal, Les Publications du Québec.
- MARGOLIN, J.-C., (1985) Entrée «La métaphore» dans l'*Encyclopédie Universalis*, Paris, Éditeur à Paris.
- MCFEDRIES, *et al.* (1996), *Microsoft Office 97*, Indianapolis, Sams publishing.
- MILLET, O. (1992), *Dictionnaire des citations*, Les Usuels de Poche, Paris, Librairie Générale Française.
- MOUNIN G. (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- NEGROPONTE, N. (1996), «L'homme numérique», *Lire*, numéro 244, pp. 52-55.
- O'NEILL-KARCH, M. et P. KARCH (1996), *Dictionnaire des citations littéraires de l'Ontario français*, Montréal, Les éditions l'interligne.

OSTER, P. (1970), *Nouveau dictionnaire des citations françaises*, Paris, Hachette-Tchou.

OSTER, P. (1978), *Dictionnaire des citations françaises*, Paris, Robert.

OSTER, P. (1994a), *Dictionnaire de citations françaises*, Tome 1, Paris, Robert.

OSTER, P. (1994b), *Dictionnaire de citations françaises*, Tome 2, Paris, Robert.

PETIT, K. (1978), *Le dictionnaire des citations du monde entier*, Paris, Marabout.

POULIOT, C. (1994), «À bâtons rompus» (Quelques repères d'une flambée technologique), *Livre d'ici*, volume 19, numéro 9, pp. 14-15.

POULIOT, C. (1995), «Une réforme qui dérange», *Livre d'ici*, volume 20, numéro 9, pp. 9-11.

REY, A. (1990), *Dictionnaire de citations du monde entier*, Paris, Robert.

REY, A. et J. Rey-Debove (1991), *Le petit Robert 1*, Montréal, Les dictionnaires Robert-Canada.

REY, A. (1994), *Préface* du Dictionnaire de citations françaises de Oster, Paris, Robert, pp. i-ii.

RICHARD, P. (1994) «Le choc du futur» (De l'apport des nouvelles technologies dans l'éducation), *Livre d'ici*, volume 19, numéro 9, p. 18, Montréal.

RIPERT, P. (1995), *Dictionnaire des citations de langue française*, Montréal, Phidal.

ROUAIX, P. (1989), *Dictionnaire des idées suggérées par les mots*, Paris, Librairie Générale Française.

STANKÉ, A. (1988), *Le livre des livres* (Citations de ceux qui les écrivent, les fabriquent, les vendent, les lisent, les critiquent), Paris, Stanké.

THÉRIAULT, J. (1992), «Le Coup d'envoi de la S.n.i». (Le CD-ROM au service de la presse d'actualité mais aussi des éditeurs), *Livre d'ici*, volume 18, numéro 3, pp. 20-21.

THÉRIAULT, J. (1994), «Des éditeurs et des livres prennent la route», *Livre d'ici*, volume 19, numéro 9, pp. 4-6.

VILLERS, J. de (1969), *Le dictionnaire marabout des pensées des auteurs du monde entier*, Paris, Marabout.

Annexe A

Liste des citations et leur auteur

Nom	Citations
Adamov	Poète est celui qui se sert des mots moins pour dévoiler leur sens immédiat que pour les contraindre à livrer ce que cache leur silence.
Adamov	Les mots, ces gardiens du sens, ne sont pas immortels, invulnérables. Ils sont revêtus d'une chair saignante et sans défense. Comme les hommes, les mots souffrent.
Alain	Le corps humain est le tombeau des dieux.
Allais	Ventre affamé n'a pas d'oreilles, mais il a un sacré nez.
Anagnostakis	Au pays des muets aurait fleuri la poésie des gestes et la critique poétique aurait été critique de pantomime.
Antoine	Dès que nous sommes nés, dès que nous sentons, nous exprimons ce que nous sentons, nous parlons; nous avons un langage.
Aragon	De la femme vient la lumière.
Aragon	Je crois encore qu'on pense à partir de ce qu'on écrit et pas le contraire.
Aragon	La critique, c'est le baigneur à perpétuité.
Aragon	Je n'ai jamais rien demandé à ce que je lis que le vertige.
Aragon	La critique devrait, en matière de littérature, être une sorte de pédagogie de l'enthousiasme.
Aragon	La littérature est une affaire sérieuse pour un pays, elle est au bout du compte, son visage.
Aragon	J'ai réinventé le passé pour voir la beauté de l'avenir.
Aragon	Poésie ô danger des mots à la dérive.
Aragon	La vie est un voyageur qui laisse traîner son manteau derrière lui, pour effacer ses traces.
Arapi	Où que j'aille, je suis un morceau du paysage de mon pays.
Arland	L'absence de l'être aimé laisse derrière soi un lent poison qui s'appelle l'oubli.
Bâ	En Afrique, tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui se consume.
Bachelard	L'imagination n'est rien autre que le sujet transporté dans les choses.

Bachelard	La langue de l'achimie est une langue de rêverie, la langue maternelle de la rêverie cosmique.
Bachelard	Devant une flamme, dès qu'on rêve, ce que l'on perçoit n'est rien au regard de ce qu'on imagine.
Bachelard	Au fond de la nature pousse une végétation obscure; dans la nuit de la matière fleurissent des fleurs noires.
Bachelard	On veut toujours que l'imagination soit la faculté de former des images. Or elle est plutôt la faculté de déformer les images fournies par la perception, elle est surtout la faculté de nous libérer des images premières, de changer les images.
Bachelard	[...] l'imagination [...] trouve plus de réalité à ce qui se cache qu'à ce qui se montre.
Balzac	La douleur est comme cette tige de fer que les sculpteurs mettent au sein de leur glaise, elle soutient, c'est une force!
Balzac	Le hasard est le plus grand romancier du monde : pour être fécond, il n'y a qu'à l'étudier.
Balzac	En se résignant, le malheureux consomme son malheur.
Balzac	La gloire est le soleil des morts.
Balzac	Pourquoi les consolations? Plus vives elles sont, plus elles élargissent le malheur.
Barbey d'Aurevilly	La vérité je crois n'a qu'un visage : celui d'un démenti violent.
Baudelaire	Un homme qui ne boit que de l'eau à un secret à cacher à ses semblables.
Baudelaire	Toute phrase doit être en soi un monument bien coordonné, l'ensemble de tous ces monuments formant la ville qui est le Livre.
Baudelaire	L'imagination est la reine du vrai, et le possible est une des provinces du vrai. Elle est positivement apparentée à l'infini.
Bauër	La voix est un second visage.
Beauvoir	Voilà le privilège de la littérature [...]. Les images se déforment, elles pâlisent. Les mots, on les emporte avec soi.
Beauvoir	La parole ne représente parfois qu'une manière, plus adroite que le silence, de se taire.
Beauvoir	[...] Dans toutes les larmes s'attarde un espoir.
Beckett	L'humanité [...] est un puits à deux seaux. Pendant que l'un descend pour être rempli, l'autre monte pour être vidé.

Benveniste	Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre.
Bey	[Les mots sont] les lents éclats blancs d'une terrible explosion qui s'appelle vie.
Bloy	Mon existence est une campagne triste où il pleut toujours.
Bloy	La maîtresse faculté de l'artiste, l'Imagination, est naturellement et passionnément anarchique.
Bloy	Les événements ont ceci de commun avec les oies qu'ils vont en troupe.
Boileau-Despréaux	L'ignorance toujours est prête à s'admirer.
Bonald	La littérature est l'expression de la société, comme la parole est l'expression de l'homme.
Breton	Ne pas alourdir ses pensées du poids de ses souliers.
Breton	Les mots font l'amour.
Breton	Errez, à vos côtés viendront se fixer les ailes de l'augure.
Breton	L'oeil existe à l'état sauvage.
Breton	Privez-vous. La révélation est fille du refus.
Breton	Dites-vous bien que la littérature est un des plus tristes chemins qui mènent à tout.
Brisset	[...] les premiers livres sont les lèvres.
Butor	La nouvelle apparition de l'enfant qui dort au fond de nous-mêmes, recouvert par une si épaisse nappe de déceptions et d'oublis, exige attention et silence.
Butor	Chaque mot écrit est une victoire contre la mort.
Butor	Toute tête est un entrepôt, où dorment des statues de dieux et de démons de toute taille et de tout âge, dont l'inventaire n'est jamais dressé.
Butor	Je n'écris pas des romans pour les vendre, mais pour obtenir une unité dans ma vie; l'écriture est pour moi une colonne vertébrale.
Calet	Elle sentait rudement bon marché.
Calet	Pour que je travaille, il me faut m'enfermer à double tour dans l'ennui.
Calet	Ce n'est pas ma faute, si, en écrivant, mon stylo se transforme en scalpel.
Calet	Ne me secouez pas. Je suis plein de larmes.
Camus	La bêtise insiste toujours.
Camus	Je me révolte, donc je suis.
Camus	La joie est une brûlure qui ne se savoure pas.

Camus	Le mensonge [...] est un beau crépuscule, qui met chaque objet en valeur.
Camus	J'ai toujours eu l'impression de vivre en haute mer, menacé au coeur d'un bonheur royal.
Capus	Le devoir, l'honneur! Des mots à qui on fait dire ce qu'on veut, comme aux perroquets.
Carrel	Le corps et l'âme sont des vues prises du même objet à l'aide de méthodes différentes.
Céline	On est puceau de l'horreur comme on l'est de la volupté.
Céline	Quand on n'a pas d'imagination, mourir c'est peu de choses, quand on en a, mourir c'est trop.
Céline	On choisit parmi les rêves ceux qui vous réchauffent le mieux l'âme.
Céline	La conscience n'est dans le chaos du monde qu'une petite lumière, précieuse mais fragile.
Céline	Dans l'Histoire des temps la vie n'est qu'une ivresse, la Vérité c'est la Mort.
Céline	Les enfants c'est comme les années, on ne les revoit jamais.
Céline	La vérité, c'est une agonie qui n'en finit pas. La vérité de ce monde, c'est la mort.
Céline	On ne se méfie jamais assez des mots.
Céline	Le mensonge, ce rêve pris sur le fait.
Cendrars	[...] la vie absurde qui remue ses oreilles d'âne.
Cendrars	Je ne trempe pas ma plume dans un encrier, mais dans la vie. Écrire ce n'est pas vivre. C'est peut-être se survivre. Mais rien n'est moins garanti. En tous cas, dans la vie courante, neuf fois sur dix, écrire... c'est peut-être abdiquer. J'ai dit.
Cendrars	Écrire est une vue de l'esprit. C'est un travail ingrat qui mène à la solitude.
Cendrars	Si l'on a baptisé Jules Renard «l'oeil», j'appellerai Picasso le «regard».
Chamfort	La plupart des livres d'à présent ont l'air d'avoir été faits en un jour avec des livres lus de la veille.
Chamfort	Vivre est une maladie, dont le sommeil nous soulage toutes les seize heures; c'est un palliatif : la mort est le remède.
Char	Le fruit est aveugle. C'est l'arbre qui voit.
Char	Il faut être l'homme de la pluie et l'enfant du beau temps.

Char	On ne fait pas un lit aux larmes comme à un visiteur de passage.
Chardonne	On ne fait rien d'utile pour le prochain, sauf les livres.
Chardonne	La science et le temps ont de l'imagination; les hommes sont des radoteurs.
Claudé	Car il faut que le mot passe afin que la phrase existe; il faut que le son s'éteigne afin que le sens demeure.
Claudé	L'écriture a ceci de mystérieux qu'elle parle.
Claudé	La parole n'est qu'un bruit et les livres ne sont que du papier.
Cocteau	Les miroirs feraient bien de réfléchir un peu avant de renvoyer les images.
Cocteau	Aller vite lentement.
Cocteau	[Le style] est une façon très simple de dire des choses compliquées.
Cocteau	Qui sait écrire? C'est se battre avec l'encre pour se faire entendre.
Cocteau	Écrire est un acte d'amour. S'il ne l'est pas, il n'est qu'écriture.
Cocteau	Le corps est un parasite de l'âme.
Cocteau	Un secret a toujours la forme d'une oreille.
Cocteau	Courir plus vite que la beauté.
Cocteau	Le poète se souvient de l'avenir.
Cocteau	Je suis un mensonge qui dit toujours la vérité.
Cocteau	Le sommeil n'est plus un lieu sûr.
Cocteau	Le génie est un cheval emballé qui gagne la course.
Cocteau	Le mouvement dort au milieu d'une roue qui tourne.
Cocteau	Il faut être un homme vivant et un artiste posthume.
Cocteau	La vérité est trop nue, elle n'excite pas les hommes.
Cocteau	À force de plaisirs notre bonheur s'abîme.
Cocteau	La prose n'est pas une danse, elle marche.
Colette	Le voyage n'est nécessaire qu'aux imaginations courtes.
Colette	La bonne foi n'est pas une fleur spontanée, la modestie non plus.
Colette	Qu'il s'agisse d'une bête ou d'un enfant, convaincre, c'est affaiblir.
Colette	Le visage humain fut toujours mon grand paysage.
Daudet	La haine, c'est la colère des faibles.
Daudet	Les femmes sont héroïques pour souffrir dans le monde, leur champ de bataille.
Daumal	La véritable nuit est dans le cœur des fleurs, des grandes fleurs noires qui ne s'ouvrent pas.

Debussy	L'art est le plus beau des mensonges.
Descartes	Je pense, donc je suis.
Descartes	[...] La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées.
Descartes	... C'est quasi le même de converser avec ceux des autres siècles, que de voyager.
Dib	On oublie souvent que la mer, avant tout, n'a pas d'âge; sa force réside en cela.
Diderot	Les sens ne sont tous qu'un toucher; tous les arts, qu'une imitation. Mais chaque sens touche, et chaque art imite d'une manière qui lui est propre.
Diderot	On ne retient presque rien sans le secours des mots, et les mots ne suffisent presque jamais pour rendre précisément ce que l'on sent.
Diderot	Une danse est un poème.
Diop	Quand la mémoire va chercher du bois mort, elle ramène le fagot qui lui plaît.
Diop	Le soleil, par son éclat, cache la vraie vie aux vivants qui se libèrent parfois dans le sommeil et vivent et voient dans l'autre domaine.
Émié	La mort n'est rien puisqu'un dieu la dépasse.
Émié	Amour, ange de neige et visage aux yeux clos [...].
Fénelon	La crainte est comme les remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes; ils purgent, mais ils altèrent le tempérament, et usent les organes : une âme menée par la crainte en est toujours plus faible.
Fénelon	Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent : sa lumière vacille toujours.
Fielding	On peut aussi dire de la vie que c'est un art, que de quoi que ce soit d'autre et on ne doit pas plus en considérer les grandes péripéties comme de purs hasards, qu'on ne le ferait des proportions d'une belle statue ou d'un grand poème.
France	L'histoire n'est pas une science, c'est un art. On n'y réussit que par l'imagination.
France	Le style simple est semblable à la clarté blanche. Il est complexe mais il n'y paraît pas.
France	Le livre est l'opium de l'Occident.

France	Le peuple fait bien les langues. il les fait imagées et claires, vives et frappantes. Si les savants les faisaient, elles seraient sourdes et lourdes.
Frangias	Le plus corrosif de tous ces acides est le silence.
Freud	Si l'humanité était capable de s'instruire par l'observation directe des enfants, j'aurais pu m'épargner la peine d'écrire ce livre.
Gautier	La sphère de la littérature s'est élargie et renferme maintenant la sphère de l'art dans son orbe immense.
Genet	Ils sont dans l'infamie comme un poisson dans l'eau.
Genet	Mon orgueil s'est coloré avec la pourpre de ma honte.
Gide	La foi soulève des montagnes, oui : des montagnes d'absurdité.
Gide	L'oeuvre d'art, c'est une idée qu'on exagère.
Gide	Le présent serait plein de tous les avenir, si le passé n'y projetait déjà une histoire.
Gide	Que l'importance soit dans ton regard, non dans la chose regardée.
Gourmont	Il ne faut jamais hésiter à faire entrer la science dans la littérature ou la littérature dans la science; le temps des belles ignorances est passé.
Hammarskjöld	Le silence est l'espace qui enveloppe toute action et toute vie en commun. L'amitié se passe de paroles -- elle est la solitude délivrée de l'angoisse de la solitude.
Hawthorne	Personne ne peut longtemps présenter un visage à la foule et un autre à lui-même sans finir par se demander lequel est le vrai.
Hawthorne	La prison, cette fleur noire de la société civilisée [...].
Hawthorne	Qui ne trouve dans la poésie ou les tableaux plus que ce que l'artiste y a mis ne devrait jamais lire un poème ou regarder un tableau.
Hawthorne	Les caresses sont aussi nécessaires à la vie des sentiments que les feuilles le sont aux arbres. Sans elles, l'amour meurt par la racine.
Hugo	Tout homme est un livre où Dieu lui-même écrit.
Hugo	Les livres sont des amis froids et sûrs.
Hugo	Les mots sont les passants mystérieux de l'âme.
Huidobro	J'avance dans ma vie collé contre ma mort en m'appuyant sur la canne de mon squelette.
Huidobro	Invente des mondes nouveaux : pèse tes mots; l'adjectif tue s'il ne donne la vie!
Huidobro	La vie est un voyage en parachute.

Huysmans	L'âme est une sorte d'aérostat qui ne peut monter, atteindre ses fins dernières dans l'espace, qu'en jetant son lest.
Huysmans	[...] Chacun doit être l'aide-jardinier de sa propre âme...
Ionesco	Les racines des mots sont-elles carrées?
Ionesco	Prenez un cercle, caressez-le, il deviendra vicieux!
Ionesco	Seuls, tombent les mots chargés de signification, alourdis par leur sens, qui finissent toujours par succomber, s'écrouler... dans les oreilles des sourds.
J'ol	La vie a une fin, le chagrin n'en a pas.
Jacob	La vie est un livre suffisant.
Jacob	Un incendie est une rose sur la queue ouverte d'un paon.
Jacob	L'érudition c'est la mémoire et la mémoire c'est l'imagination.
Jokai	Les contraintes ne se noient jamais dans le Danube.
Joubert	Souviens-toi de cuver ton encre.
Joubert	L'imagination est l'oeil de l'âme.
Joubert	La musique a sept lettres, l'écriture a vingt-cinq notes.
Joubert	Les passions sont aux sentiments ce que la pluie est à la rosée, ce que l'eau est à la vapeur.
Joubert	La pensée se forme dans l'âme comme les nuages se forment dans l'air.
Joubert	Ferme les yeux et tu verras.
Jouffroy	Le langage peut [...] devenir philosophique tout comme poétique. Le poète court donc un danger que ne court pas le peintre.
Kadaré	Les nuages nagent comme des enveloppes géantes, comme des lettres, que s'enverraient les saisons.
Kane	La mort n'est pas cette nuit qui pénètre d'ombre traîtreusement l'ardeur innocente et vive d'un jour d'été. Elle avertit, puis elle fauche en plein midi de l'intelligence.
Kane	La civilisation est une architecture de réponses. Sa perfection, comme celle de toute demeure, se mesure au confort que l'homme y éprouve, à l'appoint de liberté qu'elle lui procure.
Kipling	Les mots sont la plus puissante drogue utilisée par l'humanité.
Kipling	Le premier sot venu peut écrire; le premier sot venu sur deux peut faire de la critique littéraire.

La Rochefoucault	Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement.
Le Clézio	À mon sens, écrire et communiquer, c'est être capable de faire croire n'importe quoi à n'importe qui.
Lévis	L'imagination peint, l'esprit compare, le goût choisit, le talent exécute.
Limbour	Sonde d'amour, veux-tu mesurer le fond où va pouvoir mouiller la mort?
Limbour	La terre chantera comme une toupie dont nous tirons la ficelle.
Malraux	La langue que le génie a conquise ne lui permet nullement de tout dire : elle lui permet de dire tout ce qu'il veut.
Mansfield	J'ai la conviction que les gens sont comme des valises : remplies de choses diverses, elles sont expédiées, lancées, bousculées, flanquées à terre, perdues, retrouvées [...].
Marivaux	[...] Quand une fois l'imagination est en train, malheur à l'esprit qu'elle gouverne.
Marsais	S'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue.
Maupassant	La parole éblouit et trompe, parce qu'elle est mimée par le visage, parce qu'on la voit sortir des lèvres, et que les lèvres plaisent et que les yeux séduisent. Mais, les mots noirs sur le papier blanc, c'est l'âme toute nue.
Maupassant	La langue française [...] est une eau pure que les écrivains maniérés n'ont jamais pu et ne pourront jamais troubler.
Mauriac	Un écrivain est essentiellement un homme qui ne se résigne pas à la solitude. Chacun de nous est un désert : une oeuvre est toujours un cri dans le désert.
Maurois	Presque toutes les vies sont ratées [...] et c'est pourquoi, vous autres écrivains, vous formez des destins imaginaires. Vous avez bien raison.
Melville	Toute pensée profonde et sérieuse n'est que l'effort intrépide de l'âme pour conserver l'indépendance de la mer ouverte à l'homme.
Melville	Où se trouve le port terminal d'où nous ne lèverons plus l'ancre?
Mickiewicz	La langue ment à la parole et la parole à la pensée.
Montaigne	Je parle au papier comme je parle au premier que je rencontre.

Montaigne	Je ne voyage sans livres ni en paix ni en guerre [...] C'est la meilleure munition que j'aie trouvé à cet humain voyage.
Montaigne	Rien ne vient à nous que falsifié et altéré par nos sens.
Montesquieu	Pour écrire bien, il faut sauter les idées intermédiaires, assez pour n'être pas ennuyeux; pas trop, de peur de n'être pas entendu.
Montesquieu	Aimer à lire, c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie, contre des heures délicieuses.
Musset	Ce qui vient du coeur peut s'écrire, mais non ce qui est le coeur lui-même.
Musset	Le seul vrai langage au monde est un baiser.
Neruda	L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'homme qui ne joue pas a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup. J'ai construit ma maison comme un jouet et j'y joue du matin au soir.
Parain	Le langage est le seuil du silence que je ne puis franchir. Il est l'épreuve de l'infini.
Pascal	Le plus grand philosophe du monde, sur une planche plus large qu'il ne faut, s'il y a au-dessous un précipice, quoique sa raison le convainque de sa sûreté, son imagination prévaudra. Plusieurs n'en sauraient soutenir la pensée sans pâlir et suer.
Pascal	Les mots diversement rangés font un divers sens et les sens diversement rangés font différents effets.
Paulhan	[...] la littérature aussi est un langage, et (bien qu'il n'y apparaisse pas toujours) une fête pour tout le monde, où tout le monde est invité.
Paulhan	[La littérature] nous offre une machine de langage, où les données élémentaires de l'expression devraient se trouver redoubler, plus évidentes, grossies et comme un langage du langage.
Philippe	Les mots sont les fantômes des imaginations malades, au-dessus desquels il y a la vie qu'il faut vivre sans penser aux mots.
Ponge	Le langage ne se refuse qu'à une chose, c'est à faire aussi peu de bruit que le silence.
Proust	Un livre est un grand cimetière où sur la plupart des tombes on ne peut plus lire les noms effacés.

Proust	Les grands littérateurs n'ont jamais fait qu'une seule oeuvre ou plutôt n'ont jamais que réfracté à travers des milieux divers une même beauté qu'ils apportent au monde.
Proust	Les vrais livres doivent être les enfants non du grand jour et de la causerie, mais de l'obscurité et du silence.
Proust	Pour écrire ce livre essentiel, le seul vrai, un grand écrivain n'a pas, dans le sens courant, à l'inventer puisqu'il existe déjà en chacun de nous, mais à le traduire.
Renard	Écrire, c'est une façon de parler sans être interrompu.
Renard	Le mot est l'excuse de la pensée.
Ritsos	Pour le sang qui a peint la terre, les foules se sont dressées, de grandes forêts sont les poings, de hautes mers sont les cris, montagnes sont coeurs et poitrines.
Rivarol	Il est plus facile à l'imagination de se composer un enfer avec la douleur qu'un paradis avec le plaisir.
Rousseau	Je hais les livres; ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas.
Sadji	Le temps passa comme un fleuve qui charrie, sans le savoir, des milliards de cailloux et de grains de sable, et à qui importe peu leur rêve d'échouer sur une berge plutôt que sur une autre.
Saint-Évremont	La poésie demande un génie particulier, qui ne s'accommode pas trop avec le bon sens. Tantôt, c'est le langage des dieux : tantôt c'est le langage des fous, rarement celui d'un honnête homme.
Saint-Pierre	Les sages qui ont écrit avant nous sont des voyageurs qui nous ont précédés dans les sentiers de l'infortune, qui nous tendent la main, et nous invitent à nous joindre à leur compagnie lorsque tout nous abandonne. Un bon livre est un bon ami.
Sainte-Beuve	Il faut écrire le plus possible comme on parle, et ne pas trop parler comme on écrit.
Sand	Les chansons, les récits, les contes rustiques, peignent en peu de mots ce que notre littérature ne sait qu'amplifier et déguiser.
Saussure	Rien n'entre dans la langue sans avoir été essayé dans la parole, et tous les phénomènes évolutifs ont leur racine dans la sphère de l'individu.

Schneour	L'univers tient dans le baiser, sur le baiser, le monde est suspendu. Silence, silence : le baiser, que nul ne l'interrompe de peur d'arrêter le monde, de peur de briser l'univers!
Senghor	Seul le rythme provoque le court-circuit poétique et transmue le cuivre en or, la parole en verbe.
Serote	Ma mort inséparable de moi comme le regard de l'oeil.
Shakespeare	Mon royaume pour un cheval!
Shakespeare	L'amour est une fumée formée des vapeurs de soupirs.
Solomos	Toujours ouverts, toujours veillants les yeux de mon âme.
Stendhal	On ne se console pas de chagrins, on s'en distrait.
Stendhal	La bonne musique ne se trompe pas, et va droit au fond de l'âme chercher le chagrin qui nous dévore.
Stendhal	Les larmes sont l'extrême sourire.
Stendhal	Le premier instrument du génie d'un peuple, c'est sa langue. Que sert à un muet d'avoir beaucoup d'esprit? Or l'homme qui ne parle qu'une langue entendue de lui seul est-il si différent d'un muet?
Stendhal	Voilà un des malheurs de l'extrême beauté, elle ne peut voiler ses sentiments.
Stendhal	Il y a des passions semblables aux vents alizés, qui prennent les gens à certaine hauteur.
Stendhal	L'amour, cette passion si visionnaire, exige dans son langage une exactitude mathématique.
Tarde	Le langage est donc pour ainsi dire, l'espace social des idées.
Thibaudet	L'écriture qui ne prend pas de près contact avec la parole se dessèche comme la plante sans eau.
Thierry	Guerre aux écrivains sans érudition qui n'ont pas su voir, et aux écrivains sans imagination qui n'ont pas su peindre.
Tibulle	Mes chagrins, j'ai voulu les noyer dans le vin : Ma peine avait changé en larmes le breuvage.
Triolet	Les mots sont ces quelques feuilles qui créent l'illusion d'un arbre avec toutes ses feuilles, l'illusion de tout dire.
Valéry	Le poète se consacre et se consume [...] à définir et à construire un langage dans le langage.
Valéry	Il faut n'appeler Science : que l'ensemble des recettes qui réussissent toujours. Tout le reste est littérature.
Van Eeden	Le soleil accepte bien de passer par de petites fenêtres.
Van Gogh	Mon brave, n'oublions pas que les petites émotions sont les grands capitaines de nos vies et qu'à celles-là nous obéissons sans le savoir.

Viau	Si je voulais verser quelques goutte d'encre sur vos actions, je noircirais toute votre vie.
Voltaire	[...] malheur aux faiseurs de traductions littérales, qui en traduisant chaque parole énervent le sens! C'est bien là qu'on peut dire que la lettre tue, et que l'esprit vivifie.
Wells	Les mensonges sont le climat qui lie l'homme à l'état sauvage à l'édifice social.
Whitman	La parole est la soeur jumelle de la vision, elle est incapable de se mesurer.
Yonsan	La langue est un sabre qui peut transpercer le corps.
Zola	Une langue est une logique. On écrit bien, lorsqu'on exprime une idée ou une sensation par le mot juste. Tout le reste n'est que pompons et falbalas.

Annexe B

Liste des thèmes

thème	
âme	mensonge
amour	mer
art	monde
artiste	mort
beauté	mot
bêtise	parole
chagrin	passé
civilisation	passion
conscience	pauvreté
contrainte	pensée
corps	poème
critique	poésie
écrire	pouvoir
écriture	qualité
écrivain	réflexion
émotion	réincarnation
encre	rêve
enfant	rythme
ennui	sagesse
faiblesse	sens
femme	sentiment
foi	silence
gens	société
hasard	soleil
ignorance	style
imagination	temporalité
joie	temps
langage	terre
langue	tête
lecture	tristesse
littérature	vérité
livre	vie
méchanceté	visage
mémoire	voyage

Liste des thèmes secondaires (thème 2)

Thème2
âme
amour
ange
appartenance
art
bagarre
beauté
besoin
bonheur
bruit
caresse
chaos
cheval
colère
communication
complaisance
complexe
concision
connaissance
consolation
corrsion
créativité
déception
découverte
destiné
disparition
distraktion
écriture
écrivain
émotion
enfant
ennui
enthousiasme
érudition
espoir
éternité

événement
évolution
expression
faiblesse
faim
falsification
fin
fleur
fluidité
force
foule
friction
geste
gloire
hasard
histoire
homme
humanité
idée
ignorance
illusion
image
imagination
imitation
indépendance
infini
influence
inspiration
interruption
jeunesse
joie
langage
lest
lettre
liberté
lien
livre

lourd
lumière
mathématique
méfiance
mémoire
mensonge
monde
monument
mort
mot
mouvement
naissance
nombrilisme
object
observation
odeur
oeil
opinion
organisation
oubli
paix
paon
parachute
parler
parole
passé
pays
pensée
peuple
poète
politique
port
pouvoir
présence
prison
raison
rapidité
réalité
réconfort
réflexion
refus

regard
remède
responsabilité
rêve
risque
roue
saison
science
sens
sensation
sentiment
silence
société
solitude
sommeil
souffrance
souvenir
style
supérieur
susceptibilité
temporalité
tendresse
tombeau
totalité
travail
tristesse
utilité
vagabonder
vérité
vicieux
vie
vieillard
viellesse
vision
visiteur
voyage
vrai
vue
yeux

Liste des synonymes

Synonyme
adulte
âge
agonie
âme
amour
apparence
art
autorité
avenir
beauté
bête
bruit
but
caprice
chagrin
changement
circonstance
civilisation
code
coeur
confiance
connaissance
conscience
crainte
création
créativité
critique
croissance
cruauté
curiosité
destiné
dieu
dire
écriture
écrivain
émotion
enfant

équilibre
évasion
existence
existence
exister
expression
façade
faculté
fantaisie
fiction
folie
fond
force
futur
héroïne
homme
honte
humanité
idée
illusion
imagination
impuissant
incompétence
inexpérience
inspiration
langage
larme
lecture
livre
lourd
lumière
mémoire
mensonge
message
modestie
monde
montrer
mort

mot
mouvement
note
nuit
obligation
observation
odorat
oeil
oeuvre
opinion
oreille
oubli
ouïe
parole
pays
pensée
perception
péripétie
philosophie
phrase
plaisir
poésie
poète
poids
pouvoir
présent
racine
radoteur
rapport
réflexion
regard
regarder
rencontrer
répétition
réussir
rêve
révélation
rien

rose
royaume
saison
sens
sensation
sentiment
signification
société
sommeil
sourire
souvenir

stimulant
style
stylo
synonyme
système
temporalité
tendresse
terre
torture
toucher
traduction

travail
tristesse
tristesse
univers
valeur
vie
vieillesse
vision
voir
voix
voyage

Liste des emplois particuliers

Emploi particulier		
acide	créativité	haine
adjectif	crépuscule	histoire
aérostat	danse	homme
âge	dérive	humanité
ami	désert	idée
amitié	dieu	ignorance
amour	distraktion	image
anarchie	douleur	imaginaire
ancree	drogue	imagination
année	eau	importance
arbre	écriture	incendie
architecture	écrivain	infamie
art	effet	insistance
augure	encre	instrument
bagne	enfant	intelligence
baiser	enfer	ivresse
beauté	ennui	jardinier
bibliothèque	entrepôt	langage
bon	espace	langue
bonheur	esprit	larme
brûlure	état sauvage	lentement
campagne	éternel	lettre
capitaine	être	lèvre
cercle	excuse	lieu
cerveau	explosion	lit
chagrin	faiblesse	littérature
chemin	fantôme	livre
cimetière	fenêtre	logique
climat	fête	lumière
coeur	feuille	machine
coeur	fille	maison
consolation	fleur	maladie
conversation	forêt	mathématique
conversation	fumée	mémoire
corps	gardien	mensonge
court-circuit	géné	mer
	génie	miroir

monde
montagne
mort
mot
mouvement
muet
munition
musique
nappe
noyade
nuage
nuit
oeil
oie
opium
ordure
oreille
orgueil
oubli
papier
parasite
parole
passant
passé
paysage
pédagogie
peinture
pensée

plante
pluie
plume
poète
possible
posthume
prose
puceau
racine carré
réalité
recette
remède
résignation
rêve
romancier
sabre
scalpel
secours
secret
sens
sensation
signification
silence
simple
société
soeur
soleil
son

sonde
sot
soulier
sourire
souvenir
sphère
squelette
style
sujet
temps
toupie
traduction
valises
vent
vérité
vertige
victoire
vie
ville
visage
voyage
voyageur
vrain
vue
yeux

Annexe C

Liste des auteurs

nom	prénom
Adamov	Arthur
Alain	Émile Charbier, dit
Allais	Alphonse
Anagnostakis	Nora
Aragon	Louis
Arapi	Fatos
Arland	Marcel
Bâ	Amadou- Hampâté
Bachelard	Gaston
Balzac	Honoré de
Barbey d'Aurevilly	Jules
Barthes	Roland
Baudelaire	Charles
Bauër	Gérard
Beauvoir	Simone de
Beckett	Samuel
Benveniste	Émile
Bey	Rachid
Bloy	Léon
Boileau- Despréaux	Nicolas Boileau dit,
Bonald	Louis de
Breton	André
Brisset	Jean-Pierre
Butor	Michel
Calet	Henri
Camus	Albert
Capus	Alfred

Carrel	Alexis
Céline	Louis- Ferdinand
Cendrars	Blaise (Frédéric Sausser, dit)
Chamfort	Sébastien Roch Nicolas, dit
Char	René
Chardonne	Jacques
Claudé	Paul
Claudé	Paul
Cocteau	Jean
Colette	
Daudet	Alphonse
Daumal	René
Debussy	Claude
Descartes	René
Dib	Mohammed
Diderot	Denis
Diop	Birago
Fénelon	François de Salignac de La Mothe
Fielding	Henry
France	Anatole
Frangias	Andreas
Freud	Sigmund
Gautier	Théophile
Genet	Jean
Gide	André
Giono	Jean

Gourmont	Remy de
Hammar skjöld	Dag
Hawthorne	Nathaniel
Hugo	Victor
Huidobro	Vicente
Huysmans	Joris-Karl
Ionesco	Eugène
J'ol	Jong
Jacob	Max
Jokai	Mor
Joubert	Joseph
Joubert	Joseph
Jouffroy	Théodore
Kane	Cheikh Hamidou
Kipling	Rudyard
La Bruyère	Jean de
La Rochefoucauld	François de la
Le Clézio	J.M.G.
Lévi-Strauss	Claude
Lévis	Gaston, duc de
Limbour	Georges
Malraux	André
Mansfield	Katherine
Marsais	César Chesneau, sieur du
Maupassant	Guy de
Mauriac	François
Maurois	André
Melville	Herman
Montaigne	Michel de
Montesquieu	Charles de Secondat, baron de
Musset	Alfred de
Neruda	Pablo
Parain	Brice
Pascal	Blaise
Paulhan	Jean

Philippe	Charles-Louis
Ponge	Francis
Proust	Marcel
Rabelais	François
Regnard	Jean-François
Renard	Jules
Ritsos	Yannis
Rivarol	Antoine de
Rousseau	Jean-Jacques
Sade	Le marquis de
Sadji	Adboulaye
Saint- Évremond	Charles de
Sainte-Beuve	Charles Augustin
Sand	George
Saussure	Ferdinand de
Schneour	Zalman
Senghor	Léopold Sédar
Serote	Mongane Wally
Shakespeare	William
Solomos	Dionysios
Stendhal	Henri Beyle dit
Tarde	Gabriel
Thibaudet	Albert
Thierry	Augustin
Tibulle	
Triolet	Elsa
Valéry	Paul
Van Eeden	Frederick
Van Gogh	Vincent
Viau	Théophile de
Voltaire	François-Marie Arouet, dit
Wells	Herbert George
Yonsan	Prince
Zola	Émile